
DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

ET SON SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11815 — 4,60 F — DIMANCHE 23-LUNDI 24 JANVIER 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

L'offensive de l'opposition contraint la gauche à politiser sa campagne

Le premier ministre et le premier secrétaire du P.S. devaient clôturer, dimanche matin 23 janvier, les « rencontres des acteurs du changement ». *Dans le même temps, le R.P.R. organise à Paris, à l'occasion d'un congrès extraordinaire, une manifestation militante de grande ampleur, véritable coup d'envoi de la campagne électorale de ce mouvement. Vendredi soir 19 janvier, à Charenton-le-Pont, M. Valéry Giscard d'Estaing a souhaité que l'opposition* « ajoute la crédibilité de la générosité à la crédibilité de la compétence ».

L'opposition ne désarme pas : après MM. Giscard d'Estaing et Barre, la semaine dernière, voici de nouveau l'ancien chef de l'État qui, à Charenton, exclut *« de venir au secours d'une politique néfaste »* ; puis M. Jacques Chirac qui, retour des États-Unis, présente à Paris à grand renfort de militants les quinze objectifs et les soixante mesures du *« plan de redressement »* qu'il propose au pays.

Au demeurant, pourquoi l'opposition désarmerait-elle ? Elle pense avoir le vent en poupe ; elle cherche donc à pousser son avantage. Pour elle, plutôt pour certains de ses responsables, le scrutin municipal annonce des lendemains qui chantent. *« Dissolution, dissolution ! »*, tel doit être, selon M. Alain Griotteray, son mot d'ordre dès le 14 mars prochain.

Mais elle doit compter avec ses propres contradictions. Ses trois chefs potentiels se livrent à une guerre de positionnement qui doit certe, à une bataille pour le *leadership* présidentiel, mais qui doit aussi beaucoup au fait que chacun voudrait comptabiliser à l'avance, à son seul profit, le succès de tous, les 6 et 13 mars prochain. D'où leurs prises de parole successives. Dès lors que l'un s'exprime, l'autre est tenu de le faire. L'opposition dans son ensemble peut y trouver à la fois son compte et ses mécomptes.

L'offensive orchestrée par MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac prend un tour plus vigoureux. Elle contraint la majorité à politiser sa propre campagne.

M. Gaston Defferre a donné le ton, vendredi soir 21 janvier, à Marseille, en présentant les listes d'union dans la ville dont il est le maire. *(Lire page 11 l'entretien qu'il a accordé à notre correspondant régional.)* Devant un public militant, le ministre de l'intérieur s'est gaussé des *« fausses vierges »* de l'opposition qui selon lui *« se livrent à une véritable course d'obstacles pour arriver au pouvoir en faisant des crochepieds aux voisins »*.

Lors du déjeuner qui réunit les principaux dirigeants socialistes autour du chef de l'Etat, puis au bureau exécutif du P.S. le mercredi 19 janvier, il a été convenu que la majorité devrait répondre *« coup pour coup »* aux attaques dont elle est l'objet. Après M. Defferre, le premier ministre et le premier secrétaire du P.S. devraient donc donner la réplique dès dimanche matin, au terme des rencontres des « acteurs du changement ».

Au départ, cette politisation, bien que souhaitée par les directions du P.C. et du P.S., n'allait pas de soi. M. Pierre Mauroy notamment considérait comme plus efficace de privilégier le bilan et la gestion locale des maires sortants afin de mettre l'accent sur les progrès accomplis dans les villes gérées par la gauche depuis 1977.

Du débat local à l'enjeu national

Si tel avait été le seul axe de la campagne de la majorité, l'opposition aurait eu beau jeu de parler des *« socialistes honteux »*. Le bilan des vingt mois d'exercice du pouvoir n'est pas déshonorant, tant s'en faut. Dès lors, pourquoi mettre l'action gouvernementale dans sa poche, comme s'il s'agissait de la cacher ?

En revanche, les chefs de file de l'opposition se conduisent comme s'ils avaient beaucoup à faire oublier. Tels des mutants de l'action politique, ils s'efforcent de modifier leurs images respectives. M. Chirac, qui apparaissait jusqu'à présent comme le sabreur du combat politique national, paraît vouloir se transformer en un subtil joueur de go. M. Giscard d'Estaing parcourt le chemin inverse, l'aventure en moins.

En fait, l'ancien président de la République se trouve dans une phase délicate. Il teste des formules, des slogans, des scénarios ; mesure les réponses de l'opinion et celles de ses partenaires rivaux. Bref, il cherche les failles dans lesquelles il pourrait se glisser pour retrouver un crédit perdu en 1981.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 11.)



(Dessin de PLANTU.)

Les socialistes allemands se démarquent des thèses de M. Mitterrand sur la sécurité européenne

Le premier ministre et le premier secrétaire du P.S. devaient clôturer, dimanche matin 23 janvier, les « rencontres des acteurs du changement ». *Dans le même temps, le R.P.R. organise à Paris, à l'occasion d'un congrès extraordinaire, une manifestation militante de grande ampleur, véritable coup d'envoi de la campagne électorale de ce mouvement. Vendredi soir 19 janvier, à Charenton-le-Pont, M. Valéry Giscard d'Estaing a souhaité que l'opposition* « ajoute la crédibilité de la générosité à la crédibilité de la compétence ».

Les socialistes français, qui réunissent ce week-end certains de leurs amis actuellement au pouvoir, se seraient-ils brouillés avec ceux qui constituent l'opposition allemande ? Leurs divergences avec les sociaux-démocrates de Bonn sur la sécurité de l'Occident et ses relations avec l'Union soviétique n'ont cessé de croître sur ces questions.

D'autres problèmes avaient déjà fait l'objet d'analyses différentes, comme celui du nucléaire civil. Depuis le discours de M. Mitterrand devant le Bundestag, le doute n'est plus permis : ce n'est pas une fissure, c'est un fossé.

Certes, à Dortmund, où ils étaient réunis à l'occasion d'un congrès préélectoral extraordinaire, les dirigeants du S.P.D., M. Vogel en tête, se sont donné l'élégance (ou la prudence) de ne pas critiquer directement le président français. Mais bien des sociaux-démocrates d'outre-Rhin jugent aujourd'hui avec une certaine amertume ce qu'ils regardent comme le *« lâchage »* de leur parti par M. Mitterrand, et, qui pis est, en pleine campagne électorale.

Qui a lâché qui ?

Mais, au vrai, qui a *« lâché »* qui ? M. Mitterrand pourrait répliquer qu'il n'y avait, dans son adresse au Bundestag, aucun élément nouveau qui justifiât pareil émoi, aucune révélation sur une quelconque révision de la stratégie française en matière de sécurité occidentale. Ce que le président de la République a dit ce jour-là à Bonn peut constituer un texte de référence pour définir cette stratégie, un rappel global et solennel de positions déjà connues, sans la moindre innovation.

En fait, le changement d'attitude est bien davantage venu, depuis ces derniers mois, du S.P.D. que du P.S. ou de l'Elysée. Le parti social-démocrate a nettement évolué depuis qu'il a quitté le pouvoir, sur la question des euromissiles. Plusieurs facteurs y concourent.

D'abord le simple fait d'être rendu à l'opposition, ce qui délie de certaines nécessités de cohésion ou de réalisme. Mais aussi l'ouverture d'une campagne électorale tendue, propice à la radicalisation des positions, et où le S.P.D. a l'obligation tactique de conquérir ou de reconquérir l'électorat le plus à gauche. C'est l'idée de M. Brandt sur la possibilité d'une nouvelle majorité rassemblant *« tout ce qui est à gauche de la C.D.U. »*, et, donc, notamment, les adversaires déterminés de la *« double décision »* de l'OTAN.

Enfin, la dérive pacifiste et neutraliste du S.P.D. doit beaucoup à l'effacement de M. Schmidt. Son charisme, son autorité et parfois son habileté manœuvrière, comme au congrès de Munich l'an dernier, lui avaient permis de triompher des courants internes et des tentations centrifuges. M. Vogel, qui ne passe pourtant pas pour venir de la gauche du S.P.D., est beaucoup plus contraint de tenir compte de sensibilités très répandues au sein de son parti.

Le constater ne diminue guère l'aspect paradoxal de l'attitude actuelle du S.P.D. et de son candidat à la chancellerie à propos des euromissiles : comment oublier que c'est M. Schmidt lui-même, investi de la confiance de son parti, qui demanda à l'alliance atlantique en 1979, face au renforcement considérable du potentiel nucléaire soviétique menaçant directement l'Europe occidentale, la *« double décision »* aujourd'hui remise en cause ?

L'Elysée ne s'était jamais caché de trouver fort préoccupante cette évolution des esprits outre-Rhin. D'autant plus que, si elle est loin de toucher seulement le parti social-démocrate, la vague pacifiste et neutraliste y trouve un relais autrement redoutable que dans des groupes de jeunes, dans l'*intelligentsia* ou dans les Eglises : le S.P.D., lui, a vocation à exercer le pouvoir et peut revenir au gouvernement dans quelques semaines. Or cette perspective ne semble guère sourire à un certain nombre de socialistes français, même si un tel manquement à la solidarité de l'Internationale est difficilement avouable.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)

Un entretien avec Mme Simone Veil

« J'ai assez peur des procès 40 ans après »

Les Français se passionnent pour les années 39-45. Pourquoi ce « retour en arrière » ? Mme Simone Veil, ancien ministre et député européen, nous explique sa position sur les inculpations, quarante ans après, pour « crimes contre l'humanité ».

« On assiste actuellement à une sorte de « retour en arrière. » Il y a une vogue des années 40 : films, documentaires, fac-similés de journaux de l'époque, livres, etc. Comment interprétez-vous ce phénomène ?

— Je dirais qu'il est très difficile d'interpréter un phénomène de ce genre car il y a un certain nombre d'éléments mélangés et complexes. Selon les cas, cet intérêt ou cette curiosité sont totalement différents.

» Pour certains, c'est au fond un phénomène de mémorisation, d'intérêt pour tout ce qui a constitué une partie de la vie, même si c'est un intérêt pour une période particulièrement sombre. On s'aperçoit que, même quand les gens ont vécu des périodes difficiles, ils n'éprouvent pas toujours des sentiments désagréables à les évoquer. Au contraire. Il y a une espèce de distance qui a été prise, et on est soulagé. Je le constate, par exemple, par rapport à la déportation : les déportés qui se retrouvent ne parlent que de ça, et ils en parlent sur un ton insupportable pour les autres car il est fait d'humour grinçant, même de plaisanteries, que les gens n'arrivent pas à comprendre. Regarder un passé difficile, ce n'est pas forcément pour se replonger dans la mélancolie mais essayer de retrouver une ambiance et de voir ce qui s'est passé depuis.

» La seconde raison, c'est sans doute le sentiment actuel d'instabilité, de danger. On se demande si la situation n'est pas un peu comparable à celle de 1938-1939. A la veille d'événements graves, on veut savoir quel était l'environnement politique et psychologique de l'époque. Il n'y a pas de doute que pour beaucoup, la vague de pacifisme et l'attitude de certains Occidentaux peut faire penser aux années d'avant-guerre, au renoncement devant l'Allemagne. Il y a une recherche des similitudes pour envisager comment on peut s'en prémunir. Pour beaucoup, certaines formes de pacifisme rappellent Munich. Donc, cela peut-être aussi un intérêt politique, une manière de tirer la leçon.

» Je me demande aussi si, pour ceux qui n'ont pas vécu les années d'avant-guerre, les références que fait le gouvernement socialiste à 1936 n'ont pas provoqué un retour d'intérêt pour cette période de la vie politique de la Troisième République, son évolution, les relations qu'il y a pu y avoir, à l'époque, entre le parti communiste et le parti socialiste et l'évolution du Front populaire.

Propos recueillis par LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 15.)

AU JOUR LE JOUR

Obsession

La sécurité tourne à l'obsession.

Dans le débat sur les euromissiles, M. Mitterrand plaide pour le renforcement du potentiel nucléaire installé en Allemagne. L'Est et l'Ouest collectionnent les fusées.

Dans les débats électoraux en France, la sécurité dans les villes est un thème constant et toujours profitable. M. Chirac et M. Badinter polémiquent, les communistes réunissent un colloque, les socialistes s'interrogent.

Du pavillon de banlieue au territoire national, ce sont les mêmes terreurs nocturnes. Et la même question, depuis l'aube des temps : s'armer ?

BRUNO FRAPPAT.

dates

RENDEZ-VOUS

22 **janvier** Départ du Rallye automobile de Monte-Carlo (arrivée le 29).

23 Le P.S. français reçoit, pour un forum au P.L.M. Saint-Jacques, à Paris, les chefs de gouvernements socialistes d'Espagne, Grèce, Suède, Finlande, Sénégal et Autriche.

24 Visite à Paris de M. Michel Clair, ministre québécois des transports.
Strasbourg : le Conseil de l'Europe examine la situation en Turquie.
Bruxelles : Conseil des ministres des affaires étrangères des Dix et conseil des ministres de la pêche.
Cannes : MIDEM classique à Cannes (jusqu'au 28).

25 *Tokyo* : réunion ministérielle CEE-Japon.
Pékin : Expiration du sursis d'exécution de Jang Zing et de Zhang Chunqiao, condamnés à mort deux ans plus tôt dans le procès de la « bande des quatre ».
Promulgation par de Jean-Paul II du nouveau droit canon.

26 *Bonn* : visite du ministre turc des affaires étrangères.
Strasbourg : visite du président de la R.F.A., M. Carstens.
Tokyo : présentation du réquisitoire dans le procès de l'ancien premier ministre Taquei Tanaka, accusé de corruption.
Londres : Procès des tois Arabes inculpés pour avoir commis un attentat contre l'ambassadeur d'Israël, le 3 juin 1982.

27 Visite du président Mitterrand au Maroc (jusqu'au 28).
Genève : reprise des négociations américano-soviétiques sur les euromissiles.
Washington : le président égyptien, M. Moubarak, rencontre M. Reagan.
Dixième anniversaire de l'accord de cessez-le-feu sur le Vietnam.
Pékin : troisième série des pourparlers entre l'Inde et la Chine sur les problèmes frontaliers.
M. Hernu au plateau d'Albion : équipé des nouvelles charges thermonucléaires d'une mégatonne, un deuxième escadron de neuf missiles stratégiques est déclaré opérationnel en Haute-Provence.
Congrès du parti radical à Issy-les-Moulineaux.
Cinquantième anniversaire de l'accession de Hitler au pouvoir.

BERLIN, 30 JANVIER 1933...

L'Apocalypse en gibus

Ce n'est pas après-coup, mais sur le moment même, sans laisser prise à la réflexion, que le jour du 30 janvier 1933 est imposé aux Allemands comme une date-clé, comme l'instant du « soulèvement national », de la libération réelle des « chaînes de Versailles ».

Ce jour-là, à dix heures du soir, la radio de Berlin, relayée par celles des Etats, retransmet en direct les échos et les commentaires du défilé qui parcourt le cœur de la capitale. Des adolescents, des jeunes hommes, par centaines de milliers, s'agglomèrent autour des sections de S.A., le service d'ordre du parti national-socialiste. Tous porteurs de torches, ils composent ce torrent de feu qui passe sous la porte de Brandebourg, dont les images photographiques ont conservé un témoignage encore impressionnant.

Ils chantent les vieux hymnes, ceux de l'armée impériale, ceux des combattants de la guerre, des corps-francs de l'après-guerre. L'hymne du parti nazi, le *Horst Wessel Lied*, à la mémoire d'un militant tué dans une bagarre de barrière, transforme celui-ci en héros national. Dans la chambre de Bismarck, sur la Wilhemstrasse, le vieux président du Reich, le maréchal von Hindenburg und Beneckendorff, contemple cette liturgie qui le déconcerte et le réchauffe. *« Je ne croyais pas que nous avions fait autant de prisonniers russes, mon cher Ludendorff »*, dit-il au secrétaire d'Etat Meissner, qu'il prend pour son ancien chef d'état-major de la guerre. A cette heure-là, le maréchal a les idées confuses.

En cette soirée, le mécanisme de propagande mis au point par le Gauleiter (chef de territoire) nazi de Berlin s'emploie à noyer les histoires personnelles dans les bouleversements viscéraux de l'unanimité. Ce Gauleiter est un Rhénan, catholique d'origine lui aussi, le docteur Josef Goebbels, l'homme au pied bot, au visage en coupe-vent, à l'intelligence acérée. Plus rapide encore que Hitler à exploiter toute conjoncture, il a prescrit cette retransmission radiophonique pour ne pas laisser l'événement du matin se diluer, pour en marteler dans les oreilles et les cœurs les répercussions sonores. De Koenigsberg à Fribourg, de Lübeck à Leipzig, tous les Allemands entendent les chants de Berlin.

Toute l'Allemagne ? Non : Radio-Munich et Radio-Stuttgart ont « décroché » sur l'ordre des gouvernements de Bavière et du Wurtemberg, qui n'ont pas bien mesuré l'événement. Est-ce de la résistance, déjà ? De la réticence plutôt. A Munich d'ailleurs, où il a surgi, on connaît les manifestations publiques du nazisme.

A Berlin, il en reste quelques-uns qui ont refusé de défiler et qui protestent. Deux mille, tout de même, des militants de la Bannière d'Empire (Reichsbanner), où les partis républicains avaient rassemblé leurs milices armées. Le responsable pour Berlin est un aristocrate, catholique, d'origine bavaroise : Hubertus Prinz zu Löwenstein. Il harangue ses amis, leur lance un cri aussi paradoxal à l'époque qu'il est maintenant évident : *« Camarades, avez-vous compris que la seconde guerre mondiale a commencé aujourd'hui ? »*

La veille, le 29 janvier, un dimanche, deux cent mille socialistes ont fait déferler dans le Lustgarten une mer de drapeaux rouges pour proclamer que Hitler ne passerait pas. Puis ils ont remis les drapeaux dans les étuis et sont rentrés chez eux.

L'événement lui-même, ce n'est rien de plus que la résolution d'une crise ministérielle au bénéfice du parti indispensable à toute majorité excluant les gauches. En juillet 1932, le parti national-socialiste a connu son triomphe aux élections générales : il a fait passer deux cent trente députés au Reichstag. Son chef, Adolf Hitler, à peine naturalisé allemand, en février, a obtenu treize millions de suffrages, soit 36,8 % des voix, contre Hindenburg, aux élections présidentielles du 10 avril.

Les deux dupes

Depuis sept ans, depuis sa sortie de la prison de Landsberg où l'a conduit une tentative de putsch à Munich, il veut le pouvoir par les voies légales. Depuis deux ans, ayant conquis cent six sièges et 18 % des voix aux élections de septembre 1930, il est devenu un élément majeur de tout calcul parlementaire. Agitateur certes, mais des plus doués pour la parole, pour lancer, marteler les mots d'ordre où se reconnaissent les masses, où convergent les aspirations à un « *guide* » (Führer) qui traversent toutes les formations politiques, en une période où la relance de la crise économique coïncide avec la dégradation du jeu de la démocratie. Et ce ne sont pas seulement les sous-prolétaires, les millions de chômeurs, les anciens combattants désespérés, qui se retrouvent en Hitler, infatigable arpenteur du territoire du Reich. Les chiffres le montrent : il gagne progressivement dans les beaux quartiers des grandes villes, et plus encore dans les villages, dans les petites agglomérations.

Sa doctrine, loin de toute prétention « *scientifique* » *comme* le marxisme social-démocrate ou communiste, amalgame la formulation de passions instinctives nourries dans le souvenir de la défaite de 1918, haïssant tout ce qui n'est pas allemand, les vainqueurs, les juifs, les Slaves, et les tentatives de groupes d'intellectuels cherchant à concilier des transformations sociales avec des ambitions nationales. L'identité nationale, la communauté nationale, expriment des rêves au nom desquels se prononcent les exclusions des éléments hétérogènes à ce corps collectif qui se cherche.

Pour les partis de droite, pour les « *barons* » de l'est, ou les magnats de l'économie, Hitler est une force manipulable, attendant celui qui emploiera la puissance de ses troupes et leur violence chaque jour manifestée dans la rue en 1932, pour réduire la puissance des communistes et des socialistes. Mais la guerre interne que se livrent les deux partis ouvriers contribue à libérer la voie devant Hitler. Pour le parti communiste, l'ennemi est avant tout la social-démocratie réformiste ; il arrive même qu'elle soit la cible commune des nazis et des communistes. Il arrive aussi que le parti communiste propose aux socialistes une unité d'action locale et temporaire.

En novembre 1932, nouvelles élections législatives. Hitler perd deux millions de voix et trente-quatre députés. Son parti a les caisses vides. Apparemment c'est la phase descendante : les bataillons bruns ont par trop effrayé l'électeur moyen.

Comment en venir à bout ? En le récupérant ou en le dissolvant ? Les perspectives sont telles en tout cas que Léon Blum exprime un sentiment assez général en jugeant que *« l'accès au pouvoir, légal ou illégal, est désormais clos devant Hitler »*. C'est mauvaise foi ou anachronisme que le lui reprocher.

Les deux hommes qui pensent se jouer de Hitler sont joués par lui. L'un, le chancelier, le général von Schleicher, tortueux, suspect de relatives « *ouvertures à gauche* » vers les syndicats et l'aile gauche du parti nazi, se prend les pieds dans ses propres intrigues. Surtout, il inquiète le grand capital et les hobereaux. L'autre, c'est Franz von Papen, *tête légère s'il en fut*, lié à Hindenburg, qui se charge de faire trébucher Schleicher, quitte à pousser Hitler.

Le 4 janvier 1933, chez le banquier von Schröder à Cologne, les deux hommes se rencontrent et font alliance. En mai 1932, Hitler avait déjà soutenu Papen pour devenir chancelier. A charge de revanche. L'agitateur prend sa face d'homme d'État : il s'engage, s'il forme le cabinet, à y intégrer les amis de Papen.

Le 17 janvier, Hitler regagne Berlin et l'hôtel Kaiserhof, dont ses interviews à la presse étrangère paient l'étage qu'il y a retenu. Talonné par son entourage et Papen, impressionné par le risque de révélations sur les scandales de la spéculation dans les provinces de l'Est, prenant au sérieux le succès électoral des nazis dans l'État de Lippe (trois cent mille électeurs) où ils ont monté une diligente opération de propagande, le vieux maréchal se rend à l'idée de confier le gouvernement à Hitler.

Tout Berlin en parle et personne ne bouge. Les dirigeants nazis sont les seuls pris de panique le 29 janvier, lorsque court le bruit d'un putsch de la garnison de Potsdam, à l'heure où se met au point la liste du cabinet. Faux bruit : l'armée ne bouge pas. Ses chefs *« ne font pas de politique »*.

Hitler tout de même se reprend et saute le pas. Il accepte d'être convoqué le lendemain chez le chef de l'Etat.

A midi, le 30 janvier, en jaquette *et haut-de-forme, le nouveau chancelier* et ses ministres prêtent serment. Avec lui, deux autres nazis seulement. Goering, président du Reichstag, est ministre sans portefeuille. Frick, président du groupe *parlementaire, devient ministre de* l'intérieur.

Tous les autres ministres sont des conservateurs. En tête, von Papen, vice-chancelier, précieux pendant le temps où il faudra garder un accès de confiance à Hindenburg. Hugenberg, le magnat de la presse, prend l'économie, le ravitaillement et l'agriculture. Les autres détenaient déjà leurs portefeuilles dans le précédent cabinet, notamment Neurath *aux affaires étrangères. Le général* von Blomberg devient ministre de la Reichswehr.

Ce n'est pas une « prise de pouvoir » à l'issue d'une guerre civile. La direction socialiste en juge ainsi : si Hitler demeure sur le terrain constitutionnel, il a la légitimité. Et les dirigeants socialistes et syndicalistes lancent des appels au sang-froid, à la réflexion, des mises en garde contre la provocation, les *« actes prématurés »*.

Pas un instant, d'ailleurs, les deux millions de membres du « front d'acier » qui rassemble les groupes de combat républicains et socialistes, n'ont été mobilisés. Ils avaient été formés à la guerre civile, disposaient d'un appareil de refuges clandestins. Ils attendaient le mot d'ordre, autant que les militants communistes. Autant aussi qu'une partie des effectifs de la police, contrôlés par le S.P.D.



L'annonce faite à Gretchen
« 8 Uhr Abendblatt »,
Berlin, 1931

Non à la mobilisation des militants — très peu dotés d'armes d'ailleurs, — non à la grève générale, immédiatement proposée par les communistes. A quoi aboutirait-elle avec six millions de chômeurs ? Le S.P.D. décide seulement le dépôt d'une motion de défiance, quand le Reichstag se réunit dans l'après-midi pour être ajourné d'une semaine.

Dans la soirée, Ribbentrop, qui n'est rien encore, convainc Hindenburg, réticent, d'approuver la dissolution du Reichstag. Les nazis obtiendront 43,9 % des suffrages aux élections du 5 mars 1933. Mais tout est déjà allé très vite. L'incendie du Reichstag, le 28 février, quelle qu'en ait été l'origine, a été exploité par eux avec efficacité pour accentuer le climat de peur. Goering, devenu, quinze jours avant, ministre de l'intérieur de Prusse, État qui s'étend sur les trois quarts du Reich, a pris en main la police, gonflée de cinquante mille supplétifs venus de la S.A. et des Casques d'acier.

Les pleins pouvoirs

Le 22 mars, Hitler obtient les pleins pouvoirs d'une majorité du Reichstag où se rangent les députés du Centre catholique. Les quatre-vingt-un communistes sont cachés *ou déjà en prison. Les* quatre-vingt-quatorze socialistes, sur cent vingt députés, sont les seuls à voter non. Hitler a-t-il brisé net la dernière tentative de jeu démocratique que proposait Otto Wels, le président du groupe : *« Si vous êtes un gouvernement légal, nous serons une opposition légale. »* Fallait-il feindre jusqu'à la dernière minute ?

En ces quelques semaines, en ces quelques mois, tout l'appareil de la vie politique allemande se décompose. Hitler prend ses adversaires groupe par groupe, en jouant sur leurs rivalités et leurs préoccupations de sauvegarde : les communistes sont traqués les premiers. Puis les socialistes et les syndicalistes, acculés à toujours concéder dans l'espoir de sauver quelque chose de leur force. Personne ne fait rien pour personne.

Avec le Centre catholique et les évêques, la partie est plus diplomatique et se joue au Vatican, entre von Papen et le cardinal Pacelli. Voulu ou non, le résultat est là : le concordat de juillet 1933 garantit à Hitler l'intégration de l'Eglise d'Allemagne dans un ordre étatique qui est le sien, celui du nazisme, et la dissolution du Parti du centre.

Emprise de l'irrationnel

Und so weiter... Et ainsi de suite. La suite, nous ne la connaissons que trop bien. Les dizaines de millions de morts, la coupure de l'Europe, l'hégémonie des Deux Grands. Et toujours cette question sans explications simples : comment en est-on arrivé là ? Comment cela fut-il possible ?

Les meilleurs historiens allemands réunis à Berlin au milieu du mois sous l'égide des autorités les plus sérieuses, sont revenus à cette problématique. Trois jours d'exposés serrés et de débats courtois ne l'ont pas extrêmement éclairée. Car la description de l'état de l'Allemagne en 1933, de sa crise économique, des défauts de sa Constitution, sont désormais peu susceptibles de vues nouvelles. Savoir si le nazisme a été ou non porteur d'une révolution, c'est un peu académique.

Les historiens, allemands ou étrangers, ne tiennent pas compte — à Berlin, ils ne l'ont pas fait — de travaux qui touchent à la force de l'irrationnel, coagulatrice de tous les facteurs dénombrables et repérables, de la venue de Hitler au pouvoir. Ils appréhenderaient, en acceptant cette donnée, de paraître impuissants à expliquer le phénomène. Sur le sujet pourtant, Alexandre Mit- scherlich ou Jean-Pierre Faye, l'un psychanalyste, l'autre linguiste, ont repéré les traces des inspirations sous-jacentes de l'événement, en dehors du champ clos où s'opposent les tenants des explications structuralistes et ceux qui mettent l'accent sur la personnalité de Hitler. Le charisme du Führer n'explique pas tout, mais les réseaux de pouvoir de a grande industrie non plus.

La masse des Allemands a marché. C'est un fait. Le reste de l'Europe n'a rien compris à ce qui se passait. C'en est un autre. Mais si les masses abstraites ont eu les reins cassés, c'est à un individu que, un par un, se sont opposés des individus. Willy Brandt, Kurt Schumacher, Klaus von Stauffenberg, Hans et Sophie Scholl, Kurt Gerstein — deux socialistes, un officier, deux étudiants, un officier S.S. — ont choisi seuls leur combat, et, pour certains, leur mort.

Si le silence des générations allemandes qui furent partie à l'entreprise a lourdement pesé sur leurs enfants, le sentiment de l'échec ou de la honte n'en est pas seul responsable. Autre chose est à la racine, un « je ne comprends pas ». Ni les historiens ni les psychologues ne sont en mesure de briser cette incapacité dans toutes ses dimensions. Car ce chapitre sans précédent de l'histoire collective des hommes montre encore à présent que, plus qu'en toute autre aventure, c'est d'abord à l'histoire singulière qu'il aurait fallu demander l'explication libératrice.

JACQUES NOBÉCOURT.

Deux ouvrages récents

Dans l'immense bibliographie sur l'avènement d'Hitler au pouvoir, citons deux auteurs qui, en *marge de l'histoire « pure »*, apportent des points de vue éclairants : Alexandre Mitscherlich, *le Deuil impossible* (trad. fr. : Payot 1972), et Jean-Pierre Faye, *Langages totalitaires* (Hermann 1972).

Deux récentes monographies font la synthèse des connaissances acquises et des points établis. Georges Goriély, politologue de l'université libre de Bruxelles, avec *Hitler prend le pouvoir* (Editions Complexe, 1982), reprend, au fil d'un récit très aisé, toutes les questions que se posaient les contemporains, et n'est pris dans aucune idéologie ou fidélité pour marquer nettement les responsabilités des carences de la gauche allemande.

Il élargit, dans ses conclusions, la réflexion aux traits spécifiques du nazisme, qui se sont répétés, sous d'autres noms, dans l'univers contemporain. Il évoque *« les terribles malentendus que véhiculent des notions telles que « libération », « indépendance nationale », « lutte anti-impérialiste » et, surtout « révolution »*. Son travail est de toute première utilité pour qui veut apprendre ce qui se passa.

Avec *Hitler et les Allemands* (Editions sociales), M. Pierre Angel, germaniste de l'université de Tours, développe une analyse tout à fait exemplaire de l'interprétation communiste. Intégrant beaucoup d'éléments acquis par d'autres recherches, donnant à la personnalité de Hitler une place inaccoutumée dans la grille marxiste, il tient compte des différentes phases de l'autocritique du parti communiste allemand. Son ouvrage est, en ce sens, un élément majeur du dossier des « explications » du nazisme.

J. N.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Andropov et les consommateurs

Pour asseoir le plus solidement possible son pouvoir, M. Andropov accentue son offensive qui vise à améliorer le fonctionnement de l'économie et de ce qu'on appelle le secteur des services. Le but recherché est simple à définir, mais difficile à atteindre : mettre enfin les Soviétiques au travail grâce à un renforcement de la discipline et leur assurer en échange une amélioration des conditions de la vie quotidienne.

La mise à la retraite, vendredi 21 janvier, de M. Alexandre Strouev, ministre du commerce (soixante-seize ans) et son remplacement par M. Grigori Vachtchenko, un Ukrainien de soixante-deux ans, s'inscrivent dans cette ligne. D'autant plus que ce changement intervient quelques jours après l'annonce d'une remise en ordre du secteur tertiaire. Parmi les mesures décidées par le bureau politique, citons notamment l'allongement des horaires d'ouverture des magasins, des ateliers de réparation et des cliniques.

La tâche qui attend M. Vachtchenko, qui a fait toute sa carrière dans l'organisation du parti pour l'Ukraine avant d'être nommé premier vice-président du conseil de cette république en 1972, ne sera pas facile : il ne suffit pas, en effet, d'ouvrir plus longtemps les magasins pour satisfaire les consommateurs ; encore faut-il que les étalages soient bien garnis. Cette dernière exigence explique sans doute un autre limogeage, discrètement annoncé vendredi par la *Pravda* : celui de M. Valentin Makeyev, l'un des quatorze vice-présidents du conseil des ministres de l'U.R.S.S. M. Makayev était responsable, justement, de l'industrie légère et de la production des biens de consommation. Connu aussi comme un « brejnévien » fidèle, il aurait été transféré au conseil des syndicats, ce qui ne constitue pas, loin de là, une promotion.

Peu après son élection au poste de secrétaire général, M. Andropov avait procédé à une « purge » majeure dans le secteur des transports. Aujourd'hui, il fait de même pour l'industrie légère et la distribution. Les résultats – s'il y en a – demanderont du temps. Mais ce que vont ressentir immédiatement les Soviétiques, c'est le renforcement de la discipline et des contrôles administratifs dans leur vie de tous les jours.

De l'alcoolisme au « parasitisme », tous les maux de la société soviétique sont régulièrement dénoncés. Les mesures de rétorsion succèdent aux mesures de rétorsion. La moins significative n'est pas le contrôle d'identité effectué à l'entrée des magasins et des cinémas pendant les heures de travail pour décourager la désertion des bureaux et des usines.

Soixante-cinq ans après la révolution, les dirigeants soviétiques considèrent leurs sujets au mieux comme des enfants indisciplinés.

Le vingtième anniversaire du traité franco-allemand

Paris et Bonn font « la même analyse » en matière de sécurité

Le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Kohl, a regagné Bonn vendredi soir 21 janvier, après la seconde journée, à Paris, de célébration du vingtième anniversaire du traité de coopération franco-allemand.

Répondant au discours prononcé la veille à Bonn devant le Bundestag par M. Mitterrand, le chancelier, s'adressant dans l'après-midi aux *« forces vives »* de la coopération franco-allemande, s'est félicité que Paris *et* Bonn fassent *« la même analyse »* en matière de sécurité. Il a lancé un appel à la poursuite d'une politique *« de solidarité et de compréhension de peuple à peuple »* afin que soit *« cultivée leur amitié »* (notre dernière édition datée du 22 janvier).

M. Kohl a ajouté : *« Nous mènerons* [la France et la R.F.A.] *cet échange de vues sur la sécurité et la défense de telle manière qu'il serve les intérêts de nos pays et ceux de la sécurité commune de l'Occident. »*

Dressant le bilan de vingt années de relations franco-allemandes, le chef du gouvernement de Bonn a estimé que *« la coopération a acquis une intensité unique dans les relations entre deux Etats souverains... Pour notre jeunesse, les relations d'amitié sont devenues une évidence. Il est d'autant plus important de rappeler que cette amitié franco-allemande doit être constamment cultivée. Il faut donc montrer un intérêt constant pour le partenaire, pour sa langue, pour ses réalisations culturelles et pour ses développements en matière politique et sociale »*.

Sur le plan économique, le chancelier Kohl déclara qu'il fallait, *« en cette période de situation économique difficile, maintenir le marché intérieur de la C.E.E. libre de toutes restrictions »*.

Le chancelier lança, enfin, un vibrant appel pour un *« renforcement de la compréhension »* afin de donner un caractère durable à *« la solidarité franco-allemande, de citoyen à citoyen et de peuple à peuple »*. Le mot « fraternité », qui est peut-être *« un des plus beaux mots de la Révolution française*, dit-il, *a acquis grâce au traité de l'Elysée un sens nouveau, dépassant les frontières de la France »*.

Assistaient à cette cérémonie, outre plusieurs membres du gouvernement, M. Couve de Murville, qui est un des signataires du traité de 1963, M. Messmer, qui était alors ministre des armées, M. Chirac, maire de Paris.

Peu après son arrivée, M. Kohl avait déposé une gerbe à l'Arc de triomphe en compagnie du président de la République, qui l'a reçu à déjeuner. Dans de brèves allocutions, *M. Mitterrand insista, comme il* l'avait fait la veille, sur l'importance des problèmes de sécurité et M. Kohl salua la mémoire des victimes du nazisme.

Les deux hommes d'Etat passèrent ensuite au salon Murat, où fut signé le traité de 1963, et, devant le document original, prononcèrent des éloges croisés du chancelier Adenauer et du général de Gaulle, sans oublier les premiers artisans de la réconciliation franco-allemande, parmi lesquels ils citèrent Robert Schuman, P. Mendès France et J. Monnet. *« Par Charles de Gaulle*, dit M. Kohl, *la France nous a tendu à nous Allemands, dans la partie libre de notre patrie, la main de la réconciliation et de la coopération. Nous l'avons prise volontiers et avec gratitude. »*

La journée se termina à Saint-Louis des Invalides, où flottent de nombreux drapeaux, notamment allemands, pris par les armées françaises. Un grand orchestre symphonique franco-allemand exécuta la *Suite française* de Rameau et le *Requiem allemand* de Brahms.

Les socialistes allemands se démarquent des thèses du chef de l'Etat

(Suite de la première page.)

La divergence ainsi étalée au grand jour entre Paris et le parti « frère » le plus puissant d'Europe ne restera probablement pas tout à fait sans conséquence au sein de l'Internationale socialiste. Le hasard malicieux du calendrier a voulu qu'un certain nombre de ses « vedettes » soient attendues dimanche matin à Paris, pour clore les journées d'études du P.S. sur « les acteurs du changement ». Opportunément, seuls des dirigeants socialistes ou sociaux-démocrates actuellement en exercice ont été invités : telle était la règle fixée bien avant cette affaire. L'explication aura donc lieu plus tard et ailleurs, du moins avec le S.P.D. lui-même. Mais il sera intéressant d'observer ce qu'en pensera et ce qu'en dira, par exemple, M. Papandréou.

Vendredi soir, au concert organisé en l'honneur de M. Kohl, juste avant que ce dernier regagne Bonn, M. Mitterrand a fait entendre au chancelier chrétien-démocrate le *Requiem allemand*. M. Vogel et son parti entonneront-ils, en réplique, *J'avais un camarade ?*

BERNARD BRIGOULEIX.

« L'attachement de M. Mitterrand à la force nucléaire française est remarquable »

écrit le « Times »

Sous le titre « Missiles à la Mitterrand », l'éditorialiste du *Times* de Londres déclare, ce samedi 22 janvier :

« A maints égards, M. Mitterrand se présente en continuateur de la politique étrangère et de défense du général de Gaulle, mais à aucun égard il ne l'est plus que dans son attachement à la dissuasion nucléaire indépendante de la France. Cela est d'autant plus remarquable que, du vivant de de Gaulle, M. Mitterrand [...] condamnait la force de frappe et que, jusqu'en 1977, il s'était engagé à la démanteler lorsqu'il arriverait au pouvoir. »

Il est difficile d'imaginer, poursuit le quotidien britannique indépendant, *« un ministre du gouvernement de Mme Thatcher exaltant les vertus de l'armement nucléaire avec autant de verve que le ministre de la défense de M. Mitterrand, M. Charles Hernu.*

« Mais il y a un point sur lequel il est difficile de voir en M. Mitterrand le successeur de de Gaulle : c'est lorsqu'il souligne le danger pour l'Europe occidentale d'être séparée des Etats-Unis », écrit le *Times*. *« On n'imagine pas le général de Gaulle se rendant à Bonn pour presser les Allemands d'accepter le déploiement de missiles américains sur leur territoire ».*

« En n'ayant pas de missiles américains sur son propre sol, M. Mitterrand peut se permettre de mener à la fois une politique de défense nucléaire et une politique étrangère atlantiste sans rencontrer d'opposition interne sérieuse », conclut l'éditorialiste.

M. Felipe Gonzalez affirme que 1983 « sera une année difficile » pour l'Espagne

De notre correspondant

Madrid. – C'est aux thèmes économiques que M. Felipe Gonzalez a consacré, le vendredi 21 janvier, l'essentiel de sa première entrevue télévisée depuis son installation à la présidence du gouvernement. Il a dépeint la situation sans complaisance, répétant, à plusieurs reprises, que *« 1983 sera une année difficile et de réajustement »* et qu'il serait vain d'attendre une amélioration avant 1984.

Répondant à ceux qui critiquent l'orthodoxie monétariste du gouvernement socialiste, M. Gonzalez a affirmé : *« Certains débattent du caractère conservateur ou progressiste de notre stratégie économique. Mais je constate que les pays qui appliquent une politique conservatrice, comme ceux qui suivent une ligne qualifiée de progressiste, traversent la même crise qui est mondiale. La seule politique progressiste en Espagne, c'est d'éviter que nous nous retrouvions demain dans une situation de faillite ou que nous soyons incapables de payer les intérêts de notre dette extérieure. »*

Il a insisté sur la difficile situation héritée de l'administration antérieure *« plus mauvaise »*, a-t-il souligné, que ne le laissaient croire les chiffres officiels. Ainsi, le déficit du budget pour 1982, que le ministre des finances du gouvernement centriste avait évalué à environ 800 milliards de pesetas (44 milliards de francs) atteindrait, en fait, 1 200 milliards, soit une différence de 50 %.

M. Gonzalez a lancé un appel pressant à la concertation entre partenaires sociaux, alors que la négociation collective en cours entre patronat et centrales syndicales est actuellement dans l'impasse (*le Monde* du 18 janvier). Il s'est félicité du discours prononcé en Allemagne par M. Mitterrand, car ce dernier a affirmé, *« pour la première fois »*, la nécessité de *« prendre des mesures pour faciliter l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. »*.

Interrogé sur la polémique suscitée en Europe par la possible installation des Pershing, il a déclaré : *« L'option zéro me semble bien, mais ce devrait être une tâche des dirigeants socialistes de lutter pour la dénucléarisation totale de l'Europe. »* – Th. M.

● RECTIFICATIF. – De Gaulle *« voulait faire de l'entente franco-allemande une réalité affective »* et non seulement, bien entendu, *« effective »*, comme l'indiquait le bulletin du *Monde* du vendredi 21 janvier.

D'autre part, une coquille a rendu incompréhensibles, dans nos éditions datées du 22 janvier, les déclarations faites par le comité exécutif du S.P.D., *à la suite du discours* prononcé à Bonn par M. Mitterrand. Le parti social démocrate a en fait déclaré, se démarquant ainsi des positions françaises sur la question : *« On ne peut pas ne pas tenir compte d'une force de frappe française qui aura de ce fait un rôle à jouer dans la réalisation de l'équilibre des forces. »*

M. Vogel s'engage à tout faire pour rendre « superflues » les nouvelles armes américaines en Europe

De notre correspondant

Bonn. – S'il devient chancelier après les élections du 6 mars, M. Vogel prendra une *« initiative personnelle »* pour débloquer les négociations de Genève sur les euromissiles. C'est ce qu'il a déclaré dans un discours-programme qu'il a prononcé au congrès du S.P.D. de Dortmund, lequel a confirmé sa candidature à l'unanimité. Rarement pareille cohésion aura été atteinte par les sociaux-démocrates, si bien que le congrès a duré moins longtemps que prévu.

Dans son discours-programme, M. Vogel a énoncé les mesures qu'il arrêtera dans les cent premiers jours de son gouvernement : un *« pacte solidarité »* de deux ans contre le chômage, qui serait financé par une surtaxe sur les hauts revenus, ainsi que diverses *« rectifications »* du régime dont profitent actuellement ceux-ci. *Un plan de sauvetage de* l'industrie de l'acier serait mis en œuvre avec, comme *ultima ratio*, la nationalisation des aciéries. La durée hebdomadaire du travail serait raccourcie et les heures supplémentaires sévèrement réglementées. M. Vogel propose également une grande conférence internationale, avec la participation des Etats-Unis *et du Japon, pour étudier les remèdes à la crise*. En outre, il supprimera toute forme d'examen pour les objecteurs de conscience qui jouiront de ce statut sur simple demande.

La défense de l'environnement est en bonne place sur la liste des priorités : il s'agit de faire reculer le mal qui frappe la forêt allemande, thème très populaire dans ce pays à en juger par les émissions de télévision qui y sont consacrées et les querelles savantes sur les causes de cette épidémie sylvestre. Des bourses aux élèves et aux étudiants, brutalement réduites par le gouvernement du chancelier Kohl, seront rétablies.

Les « pleins pouvoirs » pour le désarmement

Mais c'est sur le désarmement que M. Vogel aura été le plus loquace. Il a cité la lettre pastorale des évêques de la D.D.R. protestant contre la militarisation de la jeunesse et a défini une position qu'on pourrait dire équidistante de Moscou et de Washington, en disant : *« Nous ne voulons pas être menacés par les fusées basées à l'Est pas plus que nous ne voulons que d'autres soient menacés par des fusées implantées sur notre territoire. »* Il réclame des électeurs des *« pleins pouvoirs »* pour faire l'impossible afin que le déploiement de nouvelles armes américaines devienne *« superflu »*.

Les sociaux-démocrates sont ainsi partis du bon pied sur le sentier de la guerre. Ils ont cependant peu d'espoir de surclasser les chrétiens-démocrates. Deux récents sondages donnent des résultats à peu près identiques : la C.D.U. arrive en tête avec 47,5 ou 48 % des suffrages, suivie par le S.P.D. avec 42 % et par les « verts », qui obtiendraient autour de 6 %. Aucun des grands partis n'aurait donc la majorité absolue, et la répartition des sièges deviendraient l'enjeu principal. Mais la marge de supériorité de la C.D.U. serait fragile si elle était appelée à présenter le chancelier. Non moins *précaire serait la situation* du S.P.D., auquel échouerait la chancellerie si la C.D.U. ne l'emportait. Contraint de solliciter la tolérance des verts – exposés à leur surenchère continuelle, – il serait une cible facile pour la C.D.U. On peut imaginer à la limite qu'à la longue, après des mois d'« ingouvernabilité », il ne resterait d'autre solution *qu'une grande coalition* S.P.D.-C.D.U., ou de nouvelles élections.

ALAIN CLÉMENT.

« BON LANCEMENT » D'UN MISSILE PERSHING-II

Cap Canaveral (A.F.P.). – L'armée de l'air américaine a indiqué avoir procédé vendredi 21 janvier, apparemment avec succès, à un nouvel essai du missile Pershing-II, dont l'OTAN a prévu de déployer cent huit exemplaires en R.F.A. à la fin de cette année. Ce test, le quatrième depuis l'été, avait été retardé de vingt-quatre heures à la suite du mauvais fonctionnement d'un ordinateur.

Un porte-parole de l'armée de l'air a précisé qu'il s'agissait, selon les premières indications, d'un *« bon lancement »*, mais il a ajouté qu'il faudrait trois ou quatre jours pour analyser les résultats. Le missile devrait effectuer une trajectoire de 1 300 kilomètres à une altitude de 315 kilomètres. Le dernier essai du *Pershing-II, le 19 novembre*, d'abord qualifié de succès, s'était, en fait, révélé décevant, le missile n'ayant pas atteint le degré de précision voulu. Depuis l'été 1982, l'armée américaine a connu de nombreux déboires avec le Pershing-II. Le 22 juillet, un missile avait explosé en vol ; une seconde tentative, le 4 novembre, avait échoué à la suite d'une défaillance du système électrique.

Pétro-tennis et tennis-circus

Le tournoi des Maîtres de tennis — le « Masters » de New-York — est un formidable moment de sport. Le tennis est aussi, de manière plus générale, un gigantesque business. Une affaire de dollars. Notre envoyé spécial a enquêté. Les demi-finales et la finale seront retransmises samedi 22 et dimanche 23 janvier à la télévision française.

De notre envoyé spécial

New-York. — *« Ticket, ticket »*. Emmitouflés comme des Esquimaux, les revendeurs de billets bravent la bise devant l'entrée du Madison Square Garden. Petites embrouilles quotidiennes des marginaux de l'arnaque new-yorkaise. Des majors de l'armée des Indes, en jaquette rouge, canalisent les arrivants avec l'habitude huilée de la longue expérience. Manteaux de fourrure, anoraks en duvet d'oie, sont avalés par les escaliers mécaniques. Super-entreprise de spectacles, le *« Garden »* avale sa ration quotidienne de foule. Les fauteuils les plus confortables sont loués depuis des semaines. Les strapontins ne seront occupés que pour la finale. Le ban et l'arrière-ban du Gotha de la « petite balle » sont aux premières loges. Rendez-vous tennistique chic, le tournoi des Maîtres va son petit train. Un chat, d'authentique gouttière, rôde autour du court à l'affût d'improbables souris. Nul ne songe à le chasser.

Ce soir, Gene Mayer est au bord du court. Dans une tenue peu habituelle : costume trois pièces, micro à la main. Le 8e joueur mondial, qui n'est pas qualifié pour le Masters, commente une brève exhibition entre Brad Parks et Jim Worth. Deux noms inconnus du grand public. Deux joueurs qui sont pourtant parmi les meilleurs du monde dans leur catégorie : handicapés physiques en fauteuil roulant. Malaise diffus dans les gradins du stade. L'adresse des deux hommes surprend, leur infirmité dérange.

« J'aurais voulu faire un vrai set. Je n'ai même pas eu le temps de régler mon service », nous dit le lendemain l'un d'eux à l'heure du petit déjeuner. Il parle tennis avec la passion d'un « pro ». Mais ce soir, l'exhibition est rapidement interrompue. *« Time is money »*. Les organisateurs du tournoi ont fait leur « B. A. ». Le public sait désormais qu'il existe une association pour la pratique du tennis des handicapés. A vot' bon cœur, m'sieurs dames ! Maintenant, les douze meilleurs joueurs du Grand Prix tirent une galette des rois de 400 000 dollars. Eliminés au premier tour, Wilander, Higueras, Denton et Gerulaitis gagnent tout de même 10 000 dollars chacun. Dimanche, le vainqueur empochera un chèque grand format : un mètre de long et 100 000 dollars...

Le pétro-tennis ne connaît pas la récession. Pas encore. Un peu gênés aux entournures par les manières nouveaux riches des stars de la raquette — manières qui ne collent pas avec l'image « bon chic bon genre » du jeu élégant, — les promoteurs du système dollars ne manquent pas une occasion de souligner que les favorisés de la fortune n'oublient pas les déshérités : *« Vitas* [Gerulaitis] *a poursuivi l'année dernière son action auprès des jeunes New-Yorkais. En août, avec l'aide de ses amis John McEnroe et Bjorn Borg, il a supervisé un stage de 1 500 jeunes dans Central Park où il a distribué gratuitement des raquettes »*, révèle le programme officiel dans la notice biographique consacrée à « l'homme à la Rolls ».

Un tantinet démagogique n'est-ce pas, cette notation, quand on peut lire, quelques lignes plus haut, que Gerulaitis a gagné 440 875 dollars en tournoi cette année ? Et encore, ce n'est pas grand-chose comparé aux 620 400 dollars de Clerc, aux 765 725 dollars de McEnroe, aux 902 150 dollars de Vilas et aux 1 144 850 dollars de Connors. Avec ses 197 537 dollars, Yannick Noah, le douzième homme de ce tournoi des Maîtres, fait figure de parent pauvre. Son vieux rival Lendl a fait dix fois mieux : 1 928 850 dollars. Et le Tchécoslovaque a pris, à Anvers, une option sur une raquette en or grandeur nature sertie de 1 350 diamants (valeur 600 000 dollars) qui lui reviendra définitivement s'il gagne *« le tournoi des champions d'Europe »* encore deux fois au cours des quatre prochaines années.

Jamais les prix n'avaient été aussi forts qu'à cette occasion : *« Il y a trop d'argent dans cette épreuve, c'est disproportionné, mais puisqu'on veut bien nous le donner, O.K., nous le prenons »*, a remarqué McEnroe.

Surenchère

Pourquoi, en effet, ne pas profiter de cette folle surenchère entre le tennis officiel et le tennis-circus ? Pour contrer les tournois du milliardaire texan Lamar Hunt, qui a mis 7 millions de dollars sur les vingt et une étapes de son circuit, les promoteurs du Grand Prix ont frappé plus fort encore en 1983 : 84 tournois dotés de 17 millions de dollars de prix, plus 3 millions de dollars de bonus pour les trente-deux meilleurs du classement en simple et les seize meilleures paires, et 400 000 dollars supplémentaires pour les Maîtres.

En jouant sur les deux tableaux, en ajoutant quelques exhibitions et des contrats publicitaires, les grands joueurs ont fait de leur raquette des mines d'or. En quelque sorte, l'A.T.P (Association des joueurs professionnels) a été plus forte que l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) : en 1970, les joueurs se disputaient 300 000 dollars de prix en vingt et un tournois. En 1983, le bonus du vainqueur du Grand Prix en simple sera de 600 000 dollars (environ 4 millions de francs).

C'est beaucoup. C'est trop. L'inflation est toujours génératrice de crise. Cassandre ? *« Connais pas, pas classée par l'ordinateur »*, pourrait répondre le chœur des meilleurs joueurs mondiaux. D'ailleurs, ils ne sont pas là pour assurer leurs fins de mois. Ils sont là pour trancher sur le court un problème d'hégémonie tennistique.

ALAIN GIRAUDO.

Quand le « bobby » dégaine...

Une « bavure policière » à Londres... Ce genre d'exploit, que les Britanniques ont longtemps cru réservé aux « continentaux », soulève une tempête chez les citoyens, habitués à plus de civilité dans leur police.

« *Sorry* ». La police britannique n'a pas perdu sa légendaire politesse. En présentant ses excuses à M. Stephen Waldorf et à sa famille, elle s'est déclarée *« vraiment désolée »*. M. Waldorf lutte contre la mort dans un hôpital londonien après avoir reçu plusieurs balles tirées par un commando de policiers en civil qui avaient coincé sa voiture la semaine dernière à Londres alors qu'ils recherchaient un suspect évadé depuis la veille de Noël.

Trois inspecteurs ont été suspendus, deux inculpés. La « bavure » a soulevé une émotion d'autant plus grande que les Anglais ne sont pas habitués à de telles incartades. Toute la presse s'est scandalisée, expliquant que même s'il n'y avait pas eu de méprise, si M. Waldorf avait bien été l'homme recherché, la fusillade aurait été inadmissible. Les journaux conservateurs qui réclament à cor et à cri le renforcement de la sécurité ont cependant invité leurs lecteurs à ne pas se tromper de cible et ont tenté de les rassurer en affirmant que sur le continent de telles fusillades étaient *« monnaie courante »*.

Le secrétaire du Home Office a promis que toute la lumière serait faite et qu'une enquête diligente sera menée, mais il a refusé que la direction en soit confiée à une personne indépendante, comme le demandait l'opposition travailliste. Il n'existe pas encore en Grande-Bretagne d'organisme autonome chargé d'instruire les plaintes contre la police. Le processus législatif est en cours, et c'est toujours la police qui enquête sur elle-même.

Dans l'affaire Waldorf, la direction de la police a implicitement reconnu que les règlements régissant l'usage des armes à feu par les forces de l'ordre avaient été violés.

Voici bien ternie l'image traditionnelle du *bobby* flegmatique, débonnaire et sans arme. Quand en 1819 Sir Robert Peel a créé la police métropolitaine de Londres — la Met, — il lui avait fixé comme principale tâche la prévention des délits. Le bobby devait être parfaitement intégré dans la communauté, être le bon voisin auquel on s'adresse en cas de difficultés ; il connaissait tout le monde dans son quartier et était plus un travailleur social qu'un chasseur de primes.

Les premiers changements dans l'armement de la police britannique sont apparus dans les années 70 ; mais discrètement. Le public a appris pour la première fois en 1975, au cours d'un incident, l'existence d'une unité spéciale, dite *D-11*, composée de tireurs d'élite dont la fonction principale est d'enseigner à leurs collègues les rudiments sur le maniement des armes. En 1982 ils ont formé 530 policiers. A Scotland Yard, exactement 4 274 policiers sur 5 000 ont le droit de porter une arme, mais ils ne le font pas en permanence.

Dans l'ensemble de la Grande-Bretagne (1), la proportion de policiers armés par rapport aux effectifs globaux est inférieure.

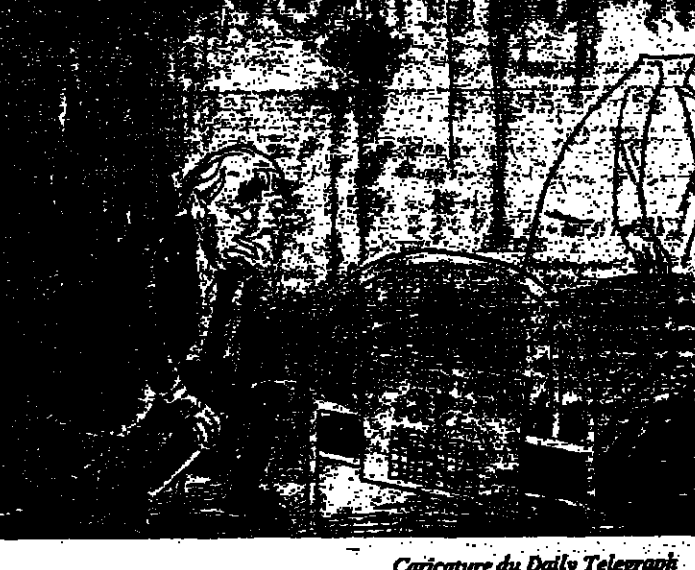
Les statistiques sont précises : à Londres, l'année dernière, les policiers ont dégainé cent fois mais ont seulement fait trois fois usage de leurs armes alors que des suspects armés ont été impliqués dans quelque 5 000 incidents. Toutefois, ces chiffres ne tiennent pas compte de l'activité des unités spéciales chargées de la protection des personnalités, des ambassades, de la famille royale.

Le public britannique reste très méfiant à l'égard d'une police armée. Il y a quatre mois, la nomination à la tête de la Met de Sir Kenneth Newman, *qui s'était* taillé une réputation d'homme à poigne alors qu'il dirigeait les forces de police d'Irlande du Nord, a inquiété les libéraux. Sir Kenneth avait eu des paroles malheureuses en jugeant son expérience en Ulster *« très utile »* car *« les problèmes sociaux qui se posent en Irlande du Nord en font un laboratoire pour le maintien de l'ordre dans le reste du Royaume-Uni »*. Le travailliste de gauche qui préside le conseil du Grand Londres a dénoncé dans cette appréciation une mentalité *« paramilitariste »*.

La Met est depuis longtemps l'objet de critiques, et ce n'est pas la « bavure » de l'autre jour qui va rehausser son prestige. Son taux de réussite est le plus faible de Grande-Bretagne ; 10 % des délits sont élucidés et la proportion tombe à 2 % pour les crimes graves ; la protection de la famille royale a montré ses lacunes et des affaires de corruption ont terni la réputation de Scotland Yard.

Les policiers libéraux, menés par M. John Alderson, ancien commissaire en chef de la région Devon-Cornouailles, ont proposé une réforme radicale de la police londonienne avec la création d'un conseil tripartite composé des représentants du Home Office, du conseil du Grand Londres et des municipalités des arrondissements londoniens. Sir Kenneth et le gouvernement sont d'autant plus hostiles à cette réforme que les élus londoniens appartiennent en majorité à la gauche du parti travailliste.

M. Alderson proposait aussi de rapprocher les gardiens de la paix des citoyens. Car la dégradation des rapports entre la police et le public britannique, qui date de deux ou trois ans, a des causes contradictoires. 87 % des Britanniques disent avoir confiance dans leur police, mais cette confiance est en baisse. Certains s'inquiètent d'une rupture avec la tradition anglo-saxonne et d'un alignement sur les « brutalités » continentales. D'autres veulent au contraire une police plus efficace, plus agressive et une justice plus expéditive. Les révoltes des ghettos noirs en 1981 à Londres et à Liverpool ont accru l'inquiétude. Pour la première fois des gaz lacrymogènes ont été utilisés en dehors de l'Irlande du Nord et l'emploi des balles en caoutchouc a été envisagé. Mais on s'est aperçu alors que les forces de l'ordre ne disposaient pas d'équipements spéciaux pour les manifestations.



Caricature du Daily Telegraph

Les critiques portent également sur la formation insuffisante des jeunes policiers, qui n'ont que dix à quinze semaines d'entraînement. Le niveau d'éducation baisse ; un rapport officiel admet que la profession attire des gens dont l'idéologie est parfaitement contraire au libéralisme qui faisait jadis la gloire des forces de l'ordre britanniques. Les préjugés racistes ne sont pas rares, et l'année dernière Scotland Yard a soulevé un tollé en publiant, pour la première fois, les statistiques de la criminalité ventilée, selon l'origine raciale des délinquants.

En 1979, le gouvernement conservateur avait promis de rétablir *« la loi et l'ordre »*. Pour lui la délinquance avait surtout des causes morales et il se méfiait de toutes les théories sur la prévention, pour s'en tenir à la bonne vieille répression. Le commissaire en chef de la région de Manchester, qui est à l'opposé de son collègue de Devon-Cornouailles, prédisait même que la police aurait de moins en moins à s'occuper des petits délits, voire des crimes, pour s'attaquer d'abord aux tentatives de subversion contre l'État. Quant à la fédération de la police, qui tient lieu de syndicat, elle réclame même à grands cris le rétablissement de la peine de mort pour les assassins de policiers.

Depuis les révoltes de 1981 et le rapport qui a été demandé à lord Scarman, la politique officielle est de *« remettre le bobby sur le trottoir »*, selon l'expression consacrée, de multiplier les patrouilles à pied, de revenir à la pratique des « îlotiers », comme on dit en France. Poussée dans ces dernières conséquences, cette théorie est connue sous le nom de *« Community Policing »* — le maintien de l'ordre communautaire — qui renoue avec l'image mythique du bobby. Elle implique un engagement total des policiers dans la vie sociale de leur circonscription. La seule autre solution, c'est l'emploi de la force et la répression, explique M. Alderson, qui, depuis sa retraite, milite au parti libéral. Mais ni la force ni la répression n'empêcheront le renouvellement des violences raciales parce qu'elles ne s'attaquent pas à leurs causes sociales. M. Alderson est sévère avec ses anciens collègues, *« assez têtus pour sacrifier un style de maintien de l'ordre que le monde nous envie, seulement à cause de quelques heures de folie dans les rues »*.

DANIEL VERNET.

(1) L'Irlande du Nord constitue un cas à part.

La veuve de Mao sursitaire de la mort

Dans une ultime bravade, Jiang Qing, après avoir entendu, le 29 décembre 1980, le réquisitoire réclamant contre elle le châtiment suprême, apostrophait ses juges : « Je vous défie, tous autant que vous êtes, de me faire exécuter devant un million de spectateurs au milieu de la place Tiananmen ! »

De notre correspondant

Pékin. — Un mois plus tard, le 25 janvier 1981, le tribunal spécial, réuni pour connaître les *« crimes contre-révolutionnaires »* de la veuve de Mao, rend son verdict : la culpabilité de l'accusée étant *« flagrante »*, elle mérite la mort. Mais, par une dernière hypocrisie, qui met un point d'orgue à ce procès truqué, ses juges, comme effrayés de leur audace, font aussitôt un pas en arrière : usant d'une disposition très particulière de la loi chinoise, ils accordent à l'ancienne dirigeante abhorrée le bénéfice du sursis. Jiang Qing, qui végète depuis déjà quatre ans dans sa prison, aura *deux ans de plus pour se repentir*.

Ce qui n'a pas été fait à chaud pourrait-il l'être à froid, alors que, sans être tout à fait éteints, les brandons des haines d'hier se consument lentement ? Nul, à Pékin, n'y songe. Plus assuré sans doute maintenant qu'il y a deux ans, le régime a cessé d'invoquer à tout propos l'antienne de « l'unité et de la stabilité ». Mais quel intérêt les vainqueurs d'aujourd'hui, au risque de faire une martyre, auraient-ils à supprimer une quasi-septuagénaire désormais condamnée au silence et à l'oubli ?

Sur les dix accusés de *« l'affaire du complot des cliques contre-révolutionnaires de Lin Biao et de Jiang Qing »*, combien, au demeurant, sont toujours en prison ? Dès la fin de 1981, des indiscrétions savamment distillées auprès de visiteurs étrangers ou de *« compatriotes »* de Hongkong permettaient de comprendre que le pouvoir, satisfait de son succès politique, se donnait les gants d'une certaine magnanimité. On apprenait ainsi que le général Wu Faxian, ancien chef de l'armée de l'air du temps de Lin Biao, avait été transféré dans un hôpital en raison de sa santé défaillante. Il s'était montré, il est vrai, particulièrement coopératif avec ses juges pendant le procès. Puis ce fut au tour du vieux Chen Boda, l'ancien secrétaire de Mao, au cachot depuis 1970 et déjà presque impotent lors de son jugement, d'être remis entre les *mains des médecins*.

Le 30 septembre 1982, dans un coin de la vaste salle des banquets du palais de l'Assemblée du peuple, *où se déroulait la réception habituelle* de la fête nationale, le général Wu Xiuquan, chef d'état-major adjoint, fait à quelques journalistes une *révélation de taille : ce ne sont* pas seulement Wu Faxian et Chen Boda qui ont été élargis, mais tous les accusés militaires du procès, ceux-là mêmes qui, selon leurs juges, avaient eu avec Lin Biao l'idée tordue, un jour de 1971, de faire sauter le train de Mao au bazooka et au lance-flammes et la maladresse, impardonnable pour des professionnels, de rater leur coup. *L'« humanisme révolutionnaire »* du régime, décidément, n'a pas de limites.

Dans ce concert de chuchotements, la voix la plus autorisée est, sans aucun doute, celle de M. Hu Yaobang. Parlant à des journalistes français, le 31 août, l'homme qui est alors président du parti déclare : *« Je pense que la cour tiendra compte des circonstances et va réduire sa peine. »* Puis, se reprenant, il ajoute : *« Mais dans quel degré, de quelle façon ? c'est à la cour d'en décider. »* Louable souci légaliste, d'autant plus surprenant que pour ce qui est précisément des « circonstances », Jiang Qing, à l'évidence, n'a toujours pas fait acte de contrition, comme l'exigerait la loi pour que soit décidée à son égard une remise de peine.

Opération fabriquée

Cette volonté de maintenir, contre vents et marées, la fiction d'une séparation entre les pouvoirs politique et judiciaire avait déjà dominé la préparation et le déroulement du procès. Présentés comme des criminels de droit commun, les membres des deux *« cliques contre-révolutionnaires »* auraient été jugés, à en croire la propagande du régime, selon des *« formes caractérisées par la légalité socialiste de notre pays »*.

Pour un esprit nourri des notions de l'Etat de droit, concept étranger à l'Empire du Milieu, celui d'hier comme celui d'aujourd'hui, il est évident que le procès contre Jiang Qing et consorts apparaît inévitablement non seulement comme un procès politique, mais encore comme une opération entièrement fabriquée.

Héros shakespeariens, ce quarteron de politiciens faillis, adeptes de la *« violence révolutionnaire »* ? c'est leur faire beaucoup d'honneur. Ce qui s'est joué à Pékin du 21 novembre 1980 au 25 janvier 1981, dans le bâtiment de la Cour populaire suprême, n'est pas un drame, c'est une comédie, un épisode d'une de ces querelles de palais, comme la Chine impériale en a tant connus. Un rebondissement de la *« lutte entre deux lignes »*, aurait dit Zhang Chunqiao, l'autre condamné à mort avec sursis, s'il avait daigné ouvrir la bouche pendant ce procès (1).

Le parallèle avec les fameux *« procès de Moscou »*, souvent fait par les observateurs, n'est pas entièrement valable. Similaires dans leur structure, les régimes communistes soviétique et chinois affichent, certes, la même désinvolture à l'égard de la loi que confère la toute-puissance. Mais Staline était animé, entre autres, d'une volonté systématique d'anéantissement de ses adversaires réels ou supposés. La même paranoïa a habité plutôt la « bande des quatre » et ses partisans que les dirigeants actuels, davantage soucieux de compromis.

Jiang Qing, Zhang Chunqiao et leurs comparses ne sont certes pas les seuls responsables de l'assassinat de quatre cent vingt dirigeants *et de la mort, au total, des trente-quatre mille huit cents personnes* qui leur sont reprochés, mais ils y ont eu leur part. La veuve de Mao n'a-t-elle pas rappelé à ses juges, citant son maître, que *« la révolution n'est pas un dîner de gala »* ?

Suprême habileté

Derrière le procès de la « bande des quatre », c'est en fait un acte décisif de la lutte au couteau pour le pouvoir qui s'est joué entre deux factions rivales du même sérail.

Successeur désigné de la dernière heure, M. Hua Guofeng prétendait détenir sa légitimité d'une parole de Mao au seuil de la mort : *« Avec toi aux affaires, je suis tranquille »*, aurait dit le vieillard à son protégé. Pour M. Deng Xiaoping, il s'agissait de démontrer que son propre *« mandat »* était bien antérieur et plus solide qu'un propos invérifiable et donc d'une authenticité douteuse. D'où l'importance donnée pendant le procès à la sombre *« conspiration de Changsha »*, d'où il ressort qu'en 1974 Mao avait donné son accord pour la nomination de M. Deng comme premier vice-premier ministre et chef d'état-major de l'armée.

Mais, en même temps, M. Deng, désireux de faire table rase de la révolution culturelle, se devait d'impliquer dans cette aventure la responsabilité de Mao, sans toutefois le discréditer complètement ni déstabiliser le système. Entreprise délicate, dont le petit Sichuanais s'est sorti avec une suprême habileté. Au moment même où il faisait condamner sa *« compagne de trente-huit ans »*, M. Deng Xiaoping laissait dire à l'un des procureurs que *« les mérites de Mao avaient été primordiaux et ses erreurs secondaires »*. Thèse reprise *par la suite par l'ensemble du parti* et, aujourd'hui, inattaquable. Le tour est joué. Le rideau pouvait tomber sur l'épilogue de la résistible ascension de la petite actrice de Shanghai.

Jiang Qing était tombée avec panache. Mais elle n'était plus ce *« monstre tout-puissant, avec trois têtes et six bras »* que ses adversaires avaient cru voir en elle. Elle avait trouvé sur sa route un personnage doté de pouvoirs encore plus surnaturels, semblable à ce singe d'or de la légende, qui surmonte toutes les difficultés pour réapparaître, toujours plus puissant, au moment où l'on s'y attend le moins.

MANUEL LUCBERT.

Dessin extrait du livre « Pékin : un procès peut en cacher un autre ». Christian Bourgois éditeur. Prix : 100 F.

(1) Pour le récit détaillé du procès, se reporter au passionnant ouvrage *Pékin : un procès peut en cacher un autre*, publié sous le pseudonyme d'Horace Hatamen (Bourgois éditeur, 1982).

M. Tanaka, héros et vilain

Le ministère public doit requérir, le mercredi 26 janvier, contre l'ancien premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka, et ses co-inculpés dans l'affaire des pots-de-vin Lockheed. Cette étape ne marque cependant pas la fin d'un procès en cours depuis six ans : la défense présentera ses plaidoiries en mai et le verdict du tribunal, en première instance, est attendu à l'automne.

De notre correspondant

Tokyo. — *« Je pense que c'est le devoir, et la noble responsabilité, de l'ancien premier ministre que je suis de faire ici apparaître la vérité »*. Ainsi s'exprimait M. Kakuei Tanaka le 27 janvier 1977 devant la Cour de justice de Tokyo où débutait son procès, ce désormais fameux marathon judiciaire connu sous l'appellation de *« scandale Lockheed »* et, parfois, de *« Watergate japonais »*. Abattu, déchu, vilipendé, l'inculpé paraissait alors prêt à collaborer avec la justice pour mieux se faire pardonner à la barre, après un court mais humiliant séjour derrière les barreaux. Ce plébéien massif, que son physique et ses pratiques ont fait surnommer « le bulldozer », essuyait même — qui l'eût cru ? — quelques larmes en proclamant son innocence.

Tous ceux que ce prologue judiciaire et cette humilité avaient mis en appétit de confessions, à commencer par la justice, sont quelque peu restés sur leur faim. La profession de foi est restée sans suite. Plus que le plaideur, M. Tanaka jouait l'huître.

Six ans durant, et au fil de quelque cent quatre-vingts audiences, protégé par un *mur de gardes du corps*, il s'est régulièrement frayé un chemin, au milieu des flashes, des caméras et des bousculades, jusqu'au box des accusés. Et là, retranché, renfrogné — mais, dit-on, jouissant secrètement de ce feuilleton à sensation qui lui vaut souvent la une de la presse — il n'a jamais desserré les lèvres jusqu'au 22 décembre 1982, date de la dernière audience. L'enjeu pourtant n'est pas mince car l'accusé, dont les jours politiques avaient paru comptés en 1977 et qui avait même dû démissionner du parti libéral démocrate, est redevenu entre-temps l'homme le plus *puissant, sinon le plus respecté*, du Japon. Véritable « parrain » du P.L.D., éminence grise de la vie politique, il pèse plus que jamais sur les affaires de l'État et de la nation, dicte la loi de son clan, répartit postes et profits, fait et défait les gouvernements, prépare les élections. Certains Japonais, mi-admirateurs, mi-réprobateurs, le comparent à un shogun moderne, usurpateur tout-puissant tapi dans l'ombre (1).

A travers lui, en effet, le procès Lockheed apparaît bel et bien comme une épreuve de force cruciale pour la démocratie parlementaire japonaise confrontée à la puissance subversive d'un homme et de son clan.

Les « honoraires » de l'affaire Lockheed

Ironie du sort : l'affaire est, dans un premier temps, importée.

Elle entre, en effet, dans l'histoire lorsque, le 4 février 1976, des responsables de la firme aéronautique Lockheed avouent devant une commission parlementaire américaine avoir versé d'importants pots-de-vin à leur agent nippon, la firme commerciale Marubeni, et également à d'autres intermédiaires, pour promouvoir la vente d'appareils Tristar à la compagnie All Nippon Airways (ANA). La réaction en chaîne est amorcée, et pas près de s'arrêter. Très vite il apparaît, selon divers témoignages oraux et écrits, que M. Tanaka, alors premier ministre, aurait accepté d'utiliser son influence pour inciter ANA à acheter les appareils de Lockheed. Le prix de ses services a été fixé à 500 millions de yens, soit quelque 2 millions de dollars. L'affaire et les « honoraires », affirmait alors M. Hiro Hiyama, président de Marubeni, ont été discutés lors d'une visite à la résidence privée de M. Tanaka, l'argent livré dans des cartons au secrétaire particulier du premier ministre, M. Enomoto entre août *1973* et mars *1974*.

Précis et concordants, les divers témoignages paraissent accablants. Plusieurs protagonistes sont arrêtés et inculpés pour parjure ; en juillet 1976, M. Tanaka est détenu brièvement, en août il est formellement inculpé de corruption et d'infraction à la législation sur les changes.

Pragmatique, cet homme populiste et populaire, *parti de rien* et arrivé dans l'aristocratie politique non par l'héritage ou les grandes écoles mais à force de ténacité, *d'astuce*, de sens des affaires et de psychologie élémentaire, n'a jamais caché que « pour lui » l'argent est le nerf des guerres électorales. *Toute sa carrière en* témoigne : il n'est pas fils de fermier-maquignon pour rien.

L'affaire Lockheed va, en quelque sorte, faire apparaître ce qu'il est convenu d'appeler le « caractère structurel » du système Tanaka, dans lequel des politiciens et des bureaucrates favorisent certains milieux d'affaires et groupes sociaux qui, à leur tour, renvoient l'ascenseur sous forme de contributions financières et de bulletins de vote. Ainsi se perpétue le pouvoir du P.L.D. et de ses factions.

Le procès de la « filière Marubeni » s'ouvre donc en janvier 1977 dans l'excitation, les promesses et les larmes. Parallèlement, car l'affaire est d'une complexité rare, s'ouvriront ceux des filières dites All Nippon Airways et Kokoma. Au cœur de cette dernière *on trouve un monsieur* Kokoma vieillissant, ex-agent du régime militariste enrichi en Chine sous l'occupation, financier du parti de l'extrême droite. Manipulateur du monde politique ayant, dit-on aussi, ses entrées dans la pègre et des talents d'entremetteur. Une telle carte de visite n'a *pas échappé à la firme Lockheed.* Il est donc aussi son conseiller.

Rétractations

Face à ses juges, on l'a vu, M. Tanaka reste muet et impénétrable comme un coffre-fort frappé d'amnésie : la Constitution lui en donne le droit. Il a tout nié en bloc, ce qui exclut tout recours à un argument parfaitement recevable et imparable ici : celui de l'acceptation non pas de vulgaires pots-de-vin mais d'honnêtes contributions politiques. Toute la tactique des défenseurs consistera donc à nier la véracité des multiples témoignages accablant leur client et à trouver sans cesse de nouveaux alibis. On gagne ainsi un précieux temps, mis à profit par M. Tanaka pour reprendre ses allures de bulldozer sur le terrain politique.

Phénomène remarquable, les rétractations seront, avec le temps, directement proportionnelles à la remontée de l'influence politique de l'accusé. Par exemple, le secrétaire particulier de M. Tanaka, M. Enomoto, ravalera, en 1980, la relation minutieuse qu'il avait initialement *faite aux enquêteurs du transfert* des fonds jusqu'à la résidence du premier ministre. *« Fabrications de l'accusation »*, dira-t-il. *Rétractation capitale et sans doute* facilitée par le fait que l'un des chauffeurs de M. Tanaka, qui conduisait M. Enomoto lors des livraisons, *s'est donné la mort* le jour même de son interrogatoire.

L'aurait-il fait s'il ne s'était rien passé ? Malgré l'adversité, l'accusation finira par triompher sur ce point essentiel : en 1981, l'ex-épouse de M. Enomoto fait contre celui-ci et contre son patron *un témoignage dévastateur* qui confirme ce dont personne ne doute, mais qu'il convient légalement de prouver. Incidemment, *ce point marqué par la justice* incitera le ministre de tutelle d'alors à rappeler... l'accusation à son *« devoir de moralité »*. A l'égard de qui ? De M. Enomoto, de M. Tanaka ?

Tant de contrariétés n'empêcheront pas qu'en 1981 et 1982 plusieurs inculpés soient condamnés à des peines légères mais symboliques. L'étau se resserre. On a longtemps cru que la loi du clan Tanaka l'emporterait *sur la justice du Japon* : personne ne doute plus aujourd'hui qu'il sera lui aussi reconnu coupable et puni, au moins symboliquement, en *1983*.

Oui, mais... quelle que soit la peine requise le 26 janvier, et dans l'attente d'un verdict prévu vers l'automne, tout n'est pas joué. M. Tanaka tient à nouveau dans ses mains puissantes, et quasi miraculeuses pour certains, tout son petit monde conservateur. Il est le grand électeur du P.L.D., et l'on s'engage dans une année électorale. M. Nakasone ne serait pas premier ministre aujourd'hui sans son aval ni son appui.

Reflet de ce rapport de forces, la faction Tanaka n'a pas manqué de se tailler la part du lion dans le nouveau cabinet. Mieux encore, on n'a pas hésité à donner le portefeuille de la justice à un ancien chef de la police qui est son ami et qui fut, dit-on, son conseiller juridique bénévole.

La loi du plus fort

Faut-il préciser que ses adversaires, après avoir triomphé prématurément, sont aujourd'hui dans leurs petits souliers ? La dernière tentative groupée des clans de la minorité du P.L.D. pour contrer M. Tanaka s'est soldée, en novembre dernier, par un échec cuisant et ruineux. A tel point que l'un des candidats opposés à M. Nakasone, M. Nakagawa, jeune « faucon » conservateur promis à un bel avenir, a choisi de se pendre il y a quelques jours. C'est payer bien cher le prix exorbitant de la politique japonaise. *« On ne peut jamais être sûr de rien lorsqu'il s'agit de M. Tanaka »*, écrivait récemment un éditorialiste japonais réputé. « *De plus*, ajoutait-il, *il est certain que M. Nakasone, nommé premier ministre dans ce qui est en fait un cabinet Tanaka, ne reculera devant rien pour sauver politiquement la tête de celui-ci. M. Tanaka est décidé à rester le vainqueur du champ politique même s'il est battu sur le terrain de la justice.* »

Dans un pays hautement ritualiste, l'affaire Tanaka appartient désormais à la liturgie politique, à l'ordre des choses. On s'y est habitué : la capacité d'indignation et les exigences de moralité, voire l'intérêt tout court, se sont nettement affaiblis. L'opposition de gauche ne cesse de réclamer que M. Tanaka soit expulsé du Parlement et que l'éthique démocratique soit réhabilitée : peine perdue, cela aussi fait désormais partie du rituel.

Réalistes, pragmatiques, beaucoup de Japonais se font d'autant plus facilement une raison qu'ils n'ont jamais été portés à mélanger la morale et la politique. La loi du plus fort restant encore la meilleure, M. Tanaka n'est pas universellement considéré comme le vilain de l'affaire, loin de là. Au Japon, on sait qu'il n'a pas pris l'argent pour lui-même, mais pour son clan et pour sa clientèle — quoi de plus normal ? On admire sa ténacité, son habileté et sa réussite face à l'« establishment des mandarins lettrés ». Sa chute, son humiliation et son retour en force l'ont grandi aux yeux de beaucoup. Peut-être est-il, dans la conscience collective, le symbole du Japon vaincu et humilié mais renaissant de ses cendres pour rétablir sa domination avec la puissance et l'obstination du « bulldozer-Tanaka ».

S'il fait honte à ceux chez qui la fibre démocratique s'est étoffée depuis quarante ans, il reste pour d'autres un de ces héros mi-paysans rusés mi-malandrins généreux dont le folklore japonais est riche. Au premier de l'an 1983, ses amis et ses obligés, ministres en tête, faisaient la queue par centaines aux portes de sa somptueuse résidence de Tokyo pour lui offrir leurs vœux. Dans son entourage on se montre confiant : la justice démocratique peut passer. Tanaka restera.

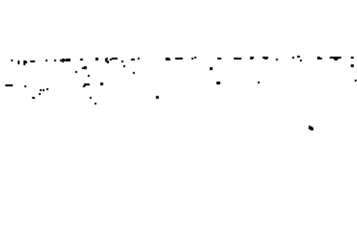
R.-P. PARINGAUX.

(1) Shogun : dictateur militaire, devenus héréditaires, qui ont régné sur le *Japon du douzième au dix-neuvième siècle*.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : nº 57 460.
ISSN : 0026-9360.



étranger

Tunisie

La France finance la création de la deuxième chaîne de télévision

De notre correspondant

Tunis. – M. Mitterrand pourrait faire une visite en Tunisie dans le courant du second semestre de cette année. Cette possibilité a été envisagée lors de l'audience que le président Bourguiba a accordée vendredi 21 janvier à Carthage à M. Nucci, ministre de la coopération et du développement.

M. Nucci était venu participer à Tunis à la session annuelle de la commission mixte de coopération culturelle, scientifique et technique. Celle-ci a mis définitivement au point deux projets de conception originale qui viendront illustrer dans les prochains mois la coopération entre les deux pays : le transfert aux autorités tunisiennes du lycée Carnot de Tunis et la création d'une deuxième chaîne de la télévision.

La visite du président – plusieurs fois reportée pour des raisons de calendrier – pourrait coïncider avec la cérémonie de transfert du lycée Carnot qui deviendra le lycée Bourguiba, tandis que le second établissement français de Tunis, le lycée Mutuelville, prendra le nom de lycée Pierre-Mendès-France. Ce double baptême, a déclaré M. Nucci, prendra valeur de symbole.

L'entrée en activité du futur lycée Bourguiba sera, croit-on, entièrement prise en charge par la France. Etablissement-pilote à vocation biculturelle, il sera plus particulièrement destiné à préparer de jeunes Tunisiens, choisis parmi les meilleurs, au concours d'entrée dans l'enseignement secondaire aux grandes écoles françaises. Outre les matières scientifiques, qui seront très largement enseignées, une section littéraire est prévue. A la prochaine rentrée, le lycée fonctionnera avec onze enseignants français et quelque deux cents élèves répartis dans des classes de sixième et de troisième. En 1985, toutes les classes seront en mesure de fonctionner avec mille cinq cents élèves et quarante-cinq professeurs français.

Quant à la seconde chaîne de la télévision, à caractère international mais essentiellement francophone, dont la création a été financée pour 110 millions de francs par Paris, elle commencera à fonctionner à la mi-avril. Dans un premier temps, les émissions seront seulement captées à Tunis et dans la périphérie, mais, d'ici àtrois ans, elles pourront l'être sur l'ensemble du territoire. Les programmes émanant des trois chaînes seront reçus par satellite ou dans des cassettes, et il appartiendra aux responsables de la télévision de faire leur choix. D'autre part, la France a décidé de prendre en charge la formation d'une cinquantaine de techniciens de manière à favoriser la réalisation de productions tunisiennes destinées à cette seconde chaîne.

MICHEL DEURÉ.

à travers le monde

Autriche

• LA POLICE a découvert, lundi 17 janvier, cent cinquante pistolets, entrés illégalement dans le pays, dans le bureau d'un armurier, M. Willert, arrêté mercredi à la suite de l'affaire de trafic d'armes à la frontière austro-tchécoslovaque, a-t-on appris mardi 18 janvier au ministère de l'intérieur, à Vienne. Il est précisé que les trois armuriers arrêtés, outre M. Willert, MM. Grillmayer, citoyen autrichien, et Bardon, citoyen tchécoslovaque, ne sont pas encore inculpés, mais ont été placés en détention préventive. – *(A.F.P.)*

El Salvador

• L'ADMINISTRATION REAGAN « certifie » que les droits de l'homme sont mieux respectés. Comme une loi de *1981 lui en fait obligation*, d'administration a remis vendredi 21 janvier au Congrès un rapport faisant état d'un progrès dans la situation des droits de l'homme dans ce pays. Cette démarche est indispensable tous les six mois pour que l'aide militaire au Salvador soit maintenue. Dans ce rapport, l'exécutif américain se félicite d'autre part de la rapidité avec laquelle se poursuit la réforme agraire. – *(Corresp.)*

• LE COMITE DE SOLIDARITE AVEC LE SALVADOR DE PARIS organise un rassemblement, ce samedi *22 janvier, à 15 heures, devant* l'ambassade du Salvador, pour demander au gouvernement d'accepter les propositions de dialogue du Front Farabundo-Marti de libération nationale et du Front démocratique révolutionnaire.

États-Unis

• LE PIRATE DE L'AIR tué jeudi 20 janvier par le F.B.I. sur l'aéroport de Portland (Oregon) était un malade mental qui avait déjà fait une tentative de détournement d'avion en 1980, a-t-on appris vendredi 21 janvier (*le Monde* du 22 janvier). L'homme, qui a été identifié par la police comme s'appelant Glen Tripp, avait l'« *âge mental d'un enfant de neuf à douze ans* », selon les experts qui l'avaient examiné lors de sa première tentative. – *(A.F.P.)*

Libye

• LE COLONEL KADHAFI, chef de la révolution libyenne, en visite officielle en Bulgarie depuis lundi, a signé jeudi 20 Janvier avec M. Todor Jivkov, chef du parti et de l'État, un traité d'amitié et de coopération. C'est le deuxième traité de cette nature officiellement annoncé entre la Libye et un État est-européen, le premier ayant été conclu en septembre dernier avec la Tchécoslovaquie. – *(A.F.P.)*

Nigéria

• L'EXPULSION DES ÉTRANGERS. – Deux bateaux ghanéens sont attendus le 23 janvier à Lagos pour participer au rapatriement de ressortissants ghanéens explusés. Le Nigéria a demandé, en effet, à tous les travailleurs étrangers illégaux de quitter le pays dans un délai de quinze jours (*le Monde* du 21 janvier), une décision qui affecte au *premier chef les Ghanéens*, de loin les plus nombreux. Un exode par voie de terre a déjà commencé, mais on ignore comment les Ghanéens pourront regagner leur pays, alors que ses frontières demeurent fermées afin d'enrayer la contrebande. – *(Reuter.)*

République d'Irlande

• L'ANCIEN VICE-PREMIER MINISTRE, M. RAY MACSHARRY, a démissionné le vendredi 22 janvier de son poste de porte-parole aux finances du cabinet fantôme. Il lui est reproché d'avoir utilisé des écoutes contre un ancien dirigeant de son propre parti, le Fianna Fail. Le chef de la police avait démissionné la veille. – *(A.F.P.)*

Tanzanie

• DES ARRESTATIONS DE CIVILS ET DE MILITAIRES ont été opérées en Tanzanie à la suite d'une tentative, qui a eu lieu début janvier, pour « *semer l'agitation* », a indiqué, vendredi 21 janvier, l'inspecteur général de la police, M. Solomon Liani. Celui-ci a affirmé que la tentative avait été déjouée par des militaires, précisant que l'armée n'était pas impliquée dans cette affaire. Il n'a pas révélé le nombre des arrestations ni l'*identité des prévenus. Depuis* plus d'une semaine des rumeurs circulaient, en Tanzanie et dans des pays voisins, au sujet d'un complot avorté destiné à renverser le gouvernement du président Julius Nyerere. – *(A.F.P.)*

Vietnam

• LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE, le général Le Chong Tan, en visite officielle à Moscou, a été reçu, le vendredi 21 janvier, par le maréchal Dimitri Oustinov, ministre soviétique de la défense. – *(A.F.P.)*

Le conflit saharien dernière grande aventure nomade

Le conflit du Sahara occidental sera un des sujets majeurs des entretiens que le président Mitterrand aura avec le roi Hassan II lors de sa première visite officielle au Maroc du 27 au 29 janvier. Ils parleront aussi de la Libye du colonel Kadhafi, premier chef d'Etat à avoir aidé le Front Polisario dès la fin de 1973. Déjà, à l'époque, il caressait le rêve de voir se constituer, de préférence sous sa houlette, les Etats-Unis du Sahara. Utopie ? Sans doute. Mais ce rêve est révélateur d'un phénomène de société : le réveil de la civilisation nomade dont les guerriers sahraouis représentent peut-être la dernière grande aventure. On peut se demander aujourd'hui si ce réveil est une renaissance ou un chant du cygne.



Edition SN-Media International

Une civilisation

Des rives de l'Atlantique à celles du Golfe s'étale le plus vaste désert du monde ; le plus fascinant aussi par sa beauté et sa diversité. Un empire ! Plus de 4 000 kilomètres de long (6 000 si l'on y ajoute la péninsule Arabique d'où sont venues les tribus arabes) sur 1 500 à 1 800 kilomètres de large, 7 millions de kilomètres carrés et environ 5 millions d'habitants. Cette bande va des contreforts de l'Atlas marocain au fleuve Sénégal, englobant l'ancien Sahara espagnol et la Mauritanie : c'est l'aire de mouvance des Maures. Elle mord ensuite sur le nord du Mali et du Niger et sur le sud de l'Algérie, mais bute sur les hauts plateaux avant de frôler le sud de la Tunisie et le Fezzan : c'est le fief des Touareg, qui sont de purs Berbères.

En Libye, en dehors de maigres zones côtières, le désert domine, un désert dont Saint-Exupéry disait qu'il est « *le plus aride et le plus hostile du monde* », et qui s'étend du Tibesti, au nord du Tchad, peuplé des nomades Toubous, à la Méditerranée. L'Egypte, civilisation sédentaire par excellence, a vu se constituer, il y a quelque sept mille ans, le plus vieil État-nation du globe dans le Delta et le long du mince ruban de verdure qui longe le Nil ; mais le reste, qui est désertique, et le Sinaï sont le royaume des Bédouins. On les reconnaît à leur accent, à leurs tatouages et à leurs coutumes qui rappellent ceux des déserts de Syrie, de Palestine, d'Irak et d'Arabie, et même du Khouzistan (l'Arabistan des Arabes) au sud de l'Iran. Au-delà, à l'est, c'est le monde perse, et au nord celui des Turkmènes.

Un lieu d'austérité et de famine

La civilisation citadine a tendance à mépriser et à occulter la civilisation nomade. C'est le génial Ibn Khaldoun qui, dès le quatorzième siècle, a non seulement décrit avec le plus de précision ces deux formes de civilisation mais a aussi analysé les causes de leur grandeur et de leur décadence, s'affirmant comme l'ancêtre de la sociologie et d'une conception moderne de l'histoire quand ses contemporains européens n'étaient encore que des chroniqueurs.

L'auteur de la *Muqaddima* ou *Discours sur l'histoire universelle* (1) divise les Arabes d'Asie en citadins et en Bédouins, « *ahl al badaw* » ou gens du désert, tout comme il partage les Berbères d'Afrique du Nord en villageois et en pasteurs nomades. Cinq siècles avant Karl Marx, qui soutenait que « *l'homme est conditionné par son milieu* », il écrivait : « *L'homme est l'enfant de ses habitudes et non de sa nature et de son tempérament.* » « *Le désert* ajoute-t-il, *est un lieu d'austérité et de famine* », et il montre comment le stade tribal correspond aux besoins fondamentaux de l'être humain *tels que les définit* le Coran – « *se nourrir, se vêtir, se loger, se reproduire* » – sans se préoccuper de l'accumulation qui favorisera en islam, comme ailleurs, l'émergence de fastueux et puissants royaumes.

Cette civilisation du dépouillement, de l'ascétisme et des espaces infinis favorise la méditation : le désert est la terre de prédilection des prophètes et des trois religions monothéistes, l'islam est celle qui a produit le plus de mystiques. L'environnement hostile contraint le nomade à lutter et à se défendre ; du Golfe à l'Atlantique, les fiers chameliers de grande tente qui sillonnent le désert sont des guerriers qui ont développé les vertus de courage, de noblesse et d'honneur. Mais, parce qu'ils ignorent les frontières des États – « *là où est ma tribu, là est ma patrie* », disent les nomades à la recherche de pâturages, – ils sont devenus de bons commerçants aussi à l'aise dans les spéculations de l'esprit que dans celles du négoce.

Paradoxe qui n'est qu'apparent : ces hommes qui ont un sens aigu de leur liberté ont pratiqué l'esclavage qui, dans la société tribale, s'apparente à une forme de servage. L'esclave, généralement noir, s'occupe des bêtes et cultive les rares terres fertiles qui fourniront à la famille ou au clan le grain nécessaire à sa subsistance. Bédouins, Touareg, Maures, sont, avant tout, des mangeurs de viande et des buveurs de lait. Mais les oasis et le commerce leur fournissent les compléments indispensables : dattes, céréales, sucre, thé.

« *La rude vie du désert a précédé la molle vie sédentaire. Aussi l'urbanisation est-elle l'objectif vers lequel tend le Bédouin. Tous ses efforts tendent vers ce but. Dès qu'il possède assez pour se préparer au superflu, il mène une vie agréable et se soumet au joug de la cité. C'est le cas de toutes les tribus bédouines. Les sédentaires, en revanche, n'ont aucun désir de vivre au désert, sauf nécessité urgente ou diminution de leur niveau de vie citadin* », écrit Ibn Khaldoun, dont l'analyse n'a jamais été aussi vraie depuis la découverte du pétrole qui a provoqué le brusque

Maroc : sédentariser le plus possible

De notre correspondant

Rabat. – Assis derrière la caisse de leur magasin, ils attendent le client avec une sérénité imperturbable. Drapés dans leurs amples djellabas de coton bleu, la tête coiffée du chèche (turban) noir traditionnel, ces nouveaux commerçants de Dakhla (ex-Villa-Cisneros), au sud du Sahara occidental, sont des Sahraouis nomades reconvertis. On retrouve le même spectacle à El-Aïoun, capitale du Nord, occupée depuis 1975, alors que Dakhla ne l'a été qu'en 1979, à cela près qu'un quartier neuf a été réservé aux commerçants, qui ont souvent troqué la djellaba contre un costume européen.

Les autorités marocaines ont découpé, à cheval sur le nord du Sahara et le Sud-Marocain, trois provinces, El-Aïoun, Smara et Boujdour, que protège le « mur » qui part du massif de l'Ouarkziz et rejoint l'Atlantique. Elles y ont inauguré en 1981 un grand programme d'équipement inséré dans le plan quinquennal 1981-1985. C'est ainsi qu'on construira deux mille kilomètres de routes pour relier Tan-Tan, au sud d'Agadir, à El-Aïoun, en passant par Tarfaya. Un chemin de fer suivra, dont le premier tronçon Marrakech-Agadir est déjà tracé. Le *chemin de fer, à voie unique au dé*but, ira ensuite jusqu'à El-Aïoun et même Dakhla.

Les aéroports d'El-Aïoun, de Smara et de Dakhla seront agrandis, et des ports creusés. Après Tan-Tan, *déjà équipé par l'entreprise* française Bouygues, ce sera le tour de Tarfaya et d'El-Aïoun, qui dispose seulement d'un terminal pour le tapis roulant installé par les Espagnols pour transporter les phosphates de Boucraa.

Dans le domaine de la production de l'eau potable et de l'énergie électrique et dans celui des équipements sociaux (enseignement, santé...) la région bénéficie, aussi d'une priorité. Dès la fin de 1981, le spectacle des quartiers nouveaux d'El-Aïoun était déjà impressionnant. Demain, ce sera le tour de Smara, la vieille capitale religieuse. Grâce aux subventions de l'Etat marocain, soucieux *de se rallier la population et de pré*parer l'éventuel référendum, trois mille six cent trente logements avaient été achevés en 1981.

Outre les phosphates de Boucraa, qui s'ajoutent aux réserves du Maroc *déjà impressionnantes dans ce* secteur, la pêche et le tourisme sont ou seront les principales ressources de ces provinces, sans oublier l'artisanat, surtout développé dans la capitale saharienne. L'agriculture, elle-même, tire parti de cet effort, et six cents hectares ont déjà été cultivés en 1981 dans la zone de Daoura, entre Tarfaya et El-Aïoun, dont on reboise les environs.

Combien de Sahraouis ?

Qu'elles aient été regroupées par les autorités marocaines dans le « *triangle utile* » protégé par le « mur », ou rassemblées par le Polisario dans la région de Tindouf, les populations sahraouies, évaluées à soixante-quinze mille personnes environ selon un recensement espagnol, sont certainement plus nombreuses aujourd'hui. On devrait connaître le nombre précis de ceux qui vivent dans la partie marocaine grâce au recensement effectué en septembre 1982 dans l'ensemble du royaume. Parmi les questions posées aux Sahraouis figurait celle de savoir si le chef de famille était déjà *installé au Sahara en 1975. Depuis*, une forte immigration marocaine est venue renforcer la population originelle encore clairsemée.

Les nomades de naguère prendront-ils le parti de cette sédentarisation ou leur vieil amour de la liberté reprendra-t-il le dessus ? On a observé ces derniers temps, dans les zones protégées, un certain retour au nomadisme. Mais encore faudrait-il que les nomades trouvent dans les espaces désolés du Sahara occidental des pâturages pour leurs troupeaux après la sécheresse qui sévit depuis deux ans. Quand on survole ces territoires, il est rare de voir des troupeaux de chameaux, mais on repère fort bien les traces des pneus des Land-Rover et des camions militaires des deux adversaires...

ROLAND DELCOUR.

réveillée pour mieux mourir



Edition SN-Media International

enrichissement des populations faméliques et peu nombreuses des Émirats du Golfe et de la vaste Libye.

« La vie sédentaire marque le début de la décadence, poursuit Ibn Khaldoun. *Les sédentaires connaissent tous les plaisirs. Ils ont l'habitude du luxe, des occupations mondaines et des désirs terrestres. Leurs âmes s'en trouvent teintées de toutes sortes de défauts et de vices... »* L'historien, dont le jugement s'applique à merveille à nos contemporains, fait valoir que les Bédouins sont tout le contraire.

Dans son *Histoire des Berbères* (2), il nous fait revivre la conquête musulmane du septième siècle, à l'époque où domine encore Byzance et où « *une partie des Berbères (dont la Kahena, reine des Aurès) professaient le judaïsme* », avant de décrire la vie complexe et tumultueuse des royaumes locaux jusqu'à l'arrivée au onzième siècle des tribus des Béni Hilal et des Béni Soleim, originaires du Hejaz et du Nejd, au cœur de la péninsule Arabique, auxquels il reproche leurs déprédations. Les citadins des côtes maghrébines refoulent ces nomades (cent mille à deux cent mille, selon les sources) patiemment mais sûrement vers l'intérieur. En deux siècles, une bonne partie de leurs descendants se retrouvent dans ce cul-de-sac que forme l'ensemble mauritanien alors peuplé de Berbères, qui avaient eux-mêmes refoulé les premiers occupants négro-africains. Les Maures actuels comprennent donc une série de tribus purement arabes, arabo-berbères, berbères arabisées ; nous avons même découvert récemment des familles qui ne parlent que le berbère. Pourtant, Ibn Khaldoun note déjà à son époque : *« Arabes et Berbères ont vécu depuis si longtemps au Maghreb qu'on a peine à imaginer qu'ils aient vécu ailleurs. »*

Curiosités et convoitises

Les découvertes européennes du seizième siècle et l'extension de l'Empire ottoman vont contribuer à modifier les routes traditionnelles du commerce, en particulier celui de l'or, et réduire le rôle des caravanes. Des émirats de Chinguetti, du Trarza et du Tagant (Mauritanie) à ceux de la côte des Pirates, les tribus s'épuisent en de vaines querelles ; les nomades se replient sur eux-mêmes et semblent entrer en hibernation, plus encore que le reste du monde arabe. Pourtant, entre le milieu du dix-huitième siècle et le milieu du dix-neuvième, deux mouvements politico-religieux dont on ne peut s'empêcher de noter le parallélisme vont, en Arabie et au Maghreb, se fixer pour objectif de restaurer l'islam dans sa pureté première et de rendre à la civilisation nomade ses lettres de noblesse.

Le réformateur Mohamed Abdel Wahhab (1703-1792), né dans le Nejd, rallie à ses vues un chef de tribu, le grand Ibn Saoud. En 1745 à Derriya, l'émir et le théologien concluent un pacte par lequel ils se juraient fidélité réciproque pour faire régner, y compris par les armes, la parole de Dieu. Ce pacte, qui érige une principauté bédouine en théocratie, marque la fondation de l'Etat wahhabite, mais il faudra attendre près de deux siècles, le 22 septembre 1922, pour que son lointain successeur, Abdelaziz Ibn Saoud, proclame le royaume d'Arabie Saoudite.

Le puritain du Maghreb est Sidi Mohamed Al-Sanoussi (1787-1859), né à Mostaganem, en Algérie. Très jeune, il fait des études à l'université d'Al-Azhar, au Caire, avant d'entreprendre le pèlerinage à La Mecque et à Médine, ville où le Prophète exerça son double pouvoir spirituel et temporel. Au retour, en 1843, il hésite à regagner sa patrie en raison de la présence française, s'arrête à Tripoli, puis s'en retourne à Baida, près de l'antique Cyrène, fonder une *zaouiya* (confrérie) et une autre à Djarboub, au cœur de la Cyrénaïque et d'un réseau de pistes caravanières. Depuis, l'influence de la *sanoussiya*, qui n'est pas sans rappeler l'austère wahhabisme, s'étend à la plupart des tribus du Maghreb.

Le rêve de Kadhafi

D'autres parallèles sont tout aussi frappants : la curiosité qu'éprouvent vers la fin du siècle explorateurs et missionnaires pour ces territoires désertiques ; les convoitises qu'ils suscitent en Europe en raison de leurs positions stratégiques et des richesses qu'on ne cessera d'y découvrir jusqu'à une période récente, du fer, du cuivre et des phosphates aux métaux précieux, comme le baryum, du pétrole à l'uranium. Aventuriers, conquérants, écrivains, s'engagent alors à la suite des premiers.

Similitude encore : les surprenantes difficultés qu'éprouvent tous les colonisateurs à vaincre ces nomades, pourtant peu nombreux, qui opposent une farouche résistance. Entamées au début du siècle, la conquête du Sahara espagnol ne s'est achevée qu'en 1934 et celle de la Mauritanie en 1936. C'est en 1911 que les forces italiennes prennent pied en Libye, et c'est contre ce pays que l'avion est utilisé pour la première fois comme arme, mais là, comme ailleurs, les rébellions se succèdent et la « pacification » ne sera achevée que dans les années 30.

Une telle résistance s'explique à la fois par les traditions ancestrales des nomades, ce qu'Ibn Khaldoun appelait la « *assabiya* », l'esprit de clan, qui avait fait leur grandeur, au renouveau religieux, à l'immensité des territoires et à la connaissance qu'en ont les habitants. Sans doute faut-il y ajouter la façon dont ils ont su adopter et adapter les armes du colonisateur, en particulier le fusil. Aujourd'hui, le Front Polisario a fait de la Land-Rover le chameau mécanisé du vingtième siècle et une arme redoutable. Enfin, l'immensité explique peut-être l'attrait que l'avion exerce sur les États nomades devenus indépendants, rejoignant ainsi dans l'imagerie collective la vision du prophète Mohamed transporté par son légendaire coursier Bourak au temple de Jérusalem et ravi au septième ciel en présence d'Allah.

Paradoxalement, l'unification des tribus sous l'autorité d'un même chef et la modernisation entamée dans le royaume par le roi Ibn Saoud seront, dans les territoires sahariens, l'œuvre des colonisateurs. Mais, ici comme là, l'argent du pétrole, du fer et des phosphates entraîne, bon gré, mal gré, l'intégration de ces populations dans le système économique international.

Pourtant, le passage à la modernité de ces sociétés archaïques ne se fait pas sans mal. Ainsi, bien que l'esclavage ait été aboli en Arabie Saoudite et en Mauritanie, les pesanteurs sociologiques maintiennent des structures de servage. Les habitudes survivent et les mentalités résistent. Dans les riches États du Golfe, dans la Libye « *socialiste* » et dans la pauvre Mauritanie, les anciens seigneurs du désert devenus citadins ne s'adonnent jamais aux travaux pénibles, aux tâches manuelles et aux entreprises subalternes : ils les confient à la main-d'œuvre immigrée ou bien, comme à Nouakchott, ce sont les *hartani* (esclaves affranchis) ou les citoyens négro-africains qui s'en acquittent. La cité de Dieu devient de plus en plus la ville des affaires, et c'est pour réagir contre cette « *décadence* » que des insurgés issus des tribus s'étaient emparés de la mosquée de La Mecque en 1980. Mais la police du pouvoir sédentaire a été plus forte.

Autant par idéal que par intérêt, le colonel Kadhafi a repris à son compte un rêve saharien qui hanta la France coloniale. Il se heurta aux mêmes difficultés, dont l'impossibilité de créer une capitale en plein désert et de construire des voies de communication, et la délicate coexistence de populations aussi différentes que celles des Touareg, société berbère et aristocratique de type matriarcal, et celles des Maures, société patriarcale à dominante arabe parlant le hassania et pratiquant, à travers la Djemaa (assemblée), une certaine forme de démocratie. L'agitation fomentée par la Libye n'en a pas moins inquiété les États riverains du Sahara au cours des dernières années, mais le colonel Kadhafi commence, semble-t-il, à se rendre compte des difficultés et des risques que comporte son projet.

Plongés depuis 1975 dans une guerre sans merci, les Sahraouis, par idéologie et par nécessité, ont aboli le système tribal et celui du servage. Malgré d'inévitables exceptions, ils ont incontestablement mieux réussi que les Mauritaniens, par exemple, à dépasser les clivages sociaux. Certes, comme ailleurs, les Rgeibat et les autres tribus ont traditionnellement donné la primauté aux liens du sang et à l'esprit de corps, et ils n'avaient pas, au départ, le sens de l'État. La doctrine moderniste du Front Polisario, l'exode d'une partie de la population réfugiée à Tindouf et le brassage des gens imposé par la guerre font que l'on assiste à la naissance d'une petite nation.

L'épopée de ce petit peuple, dont le slogan est « *indépendance ou génocide* », a enflammé l'imagination des populations nomades au Sahara qui, chacune à sa manière, lui ont apporté une aide. Mais, après une série de victoires, le Front Polisario semble tenu en échec par le « mur » édifié par les Marocains pour protéger le « triangle utile » Smara-El Aïoun-Bou Craa. Ils y ont regroupé le reste des Sahraouis et ont considérablement accru l'attrait des villes. On peut désormais se demander, au cas où serait enfin réalisé le référendum prôné par l'O.U.A., si les Sahraouis choisiront la « *assabiya* » et les vertus austères de la civilisation nomade ou les délices de la vie sédentaire qui fait le charme du Maroc. Mais, tandis que se pose la question, les Marocains ne peuvent oublier que les grands bouleversements qu'ils ont connus dans leur histoire sont généralement venus du désert...

PAUL BALTA.

(1) Traduction de Vincent Monteil, éd. Sindbad, Paris, 1978.

(2) *Histoire des Berbères et dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, traduite de l'arabe par le Baron de Slane, éd. Paul Geuthner, Paris, 1982, quatre volumes, 380 F.

Le rendez-vous de Tamanrasset

De notre envoyé spécial

Tamanrasset. — *« Alger 2060 km, Zinder 1540, Gao 1180 »*. La plaque qui indique ces distances à l'entrée du syndicat d'initiative est tout à fait dans l'esprit des lieux : Tamanrasset, chef-lieu de la wilaya (département) la plus étendue d'Algérie et la plus éloignée de la capitale, est aussi la ville où l'on se sent le plus « proche » des voisins sahariens.

Chaque année en janvier, l'Assihar (qui, en targui, signifie « rencontre »), à la fois foire commerciale et fête, attire des milliers de visiteurs venus parfois de l'autre côté de la frontière. En inaugurant cette manifestation il y a quelques jours, le ministre algérien de l'intérieur, M. Yala, et le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Ali Oubouzar, avaient tenu à être entourés de façon symbolique par les ambassadeurs du Niger, de la Mauritanie, de la Libye et de la Tunisie, ainsi que par le chargé d'affaires du Mali et le représentant du Front Polisario. Jusqu'au 25 janvier, des commerçants venus du Mali et du Niger exposent à côté des entreprises nationales algériennes. Dans le théâtre de plein air inauguré par le ministre, des troupes de différents pays de la région chantent et dansent chaque soir devant un public nombreux et enjoué malgré le vent froid du Hoggar.

A l'origine, l'Assihar était surtout, pour la population locale, une occasion d'acheter des produits de première nécessité, raréfiés par l'isolement de la ville. La situation est un peu différente depuis l'implantation de quelques sociétés nationales dans le cadre du plan de développement de la région. Surtout, la mise en service de la route transsaharienne a bouleversé le mode de vie des soixante mille habitants de la wilaya. Le tronçon In-Salah-Tamanrasset avait été inauguré par M. Boumediène en 1978 et, en principe, la voie goudronnée devait être prolongée rapidement jusqu'au Niger. Mais, en raison des dégâts causés par les camions et aussi à cause de défauts de conception, l'armée a dû refaire le travail et, dans l'immédiat, il n'est plus question de pousser plus avant vers le Sud.

La moitié de la population locale, grossie par les fonctionnaires qu'attire la « *prime du Sud* », est semi-nomade. Mais, nous dit M. Yala, les vrais nomades sont de plus en plus rares. La scolarisation des enfants dans des internats ouverts à ceux dont les parents se déplacent contribue à faire évoluer le grand nomadisme vers un mode de vie semi-sédentaire.

Les plus grands voyageurs, il faut maintenant les chercher devant les deux stations-service de « Tam ». Les 504 et les 2 CV hors d'âge des jeunes « routards » européens y font la queue en compagnie des Land Rover et des Toyota de ceux qui peuvent dépenser 1 000 francs par jour pour louer ces engins sur place.

Malgré l'ouverture prochaine par Air Algérie d'un vol direct Paris-Tamanrasset, l'« invasion » des touristes ne paraît pas pour demain. Fort judicieusement, la gestion du camping commercial a été confiée à un « privé ». Ce lieu est maintenant l'escale du voyageur sportif que rebute l'hostellerie étatique. « Cuisine soignée, prix modérés », annonce le restaurant du camping inauguré par le ministre dans une ambiance bon enfant. Pourquoi pas ? Puisque les omelettes sont faites avec des œufs pondus à une dizaine de kilomètres dans le centre avicole, également inauguré par M. Yala. Ces tôles qui brillent sous le soleil, près du pic Laperrine, ce n'est pas un mirage mais le poulailler géant de milliers de pondeuses en batterie. A « Tam », à l'heure où il est avant tout question du « suivi du plan quinquennal », la magie du Grand Sud s'exerce parfois par des voies surréalistes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Au Nicaragua, quelle révolution ?

Des lecteurs se sont étonnés, voire indignés, du titre, des informations, des interlocuteurs choisis dans notre enquête sur le Nicaragua (*le Monde* des 4 et 5 janvier). Le régime que nous avons décrit, ils ne le reconnaissent pas. Ils ont vu, eux, des sandinistes fidèles à leur générosité première, malgré les attaques du dedans et du dehors, et qui poursuivent vaille que vaille leur révolution : dans les campagnes, par la réforme agraire, dans les usines, par un effort de production, partout, en développant la santé et l'éducation. Que des libertés soient restreintes, que des fractures internes se produisent, ils ne s'en étonnent guère, s'agissant d'un pays victime de la « guerre secrète » que lui fait M. Reagan, et engagé dans une transformation *radicale* de *son* économie et des rapports de production.

Nous reproduisons ci-dessous l'*essentiel de ces arguments. Mais* quel était notre point de départ ? Vérifier sur place si le pluralisme politique et économique — ambition et orgueil de la révolution sandiniste — était toujours respecté et si les incidents de plus en plus nombreux qui se produisaient n'étaient que des accidents de parcours.

Or, en écoutant ceux qu'intéresse au premier chef le pluralisme — et ils sont les mêmes dans n'importe quel pays : la presse indépendante ou d'opposition, les partis autre que le parti au pouvoir, les personnes ou les institutions qui, par leur pratique philosophique, religieuse ou par leurs intérêts, ne gravitent pas dans la sphère de l'Etat, — nous avons fait plusieurs constatations.

Le monopole de l'information

Le pluralisme économique existe, encore que de mettre en prison des patrons qui ont critiqué le gouvernement — comme ce fut le cas il y a un an — ne soit pas le meilleur moyen d'encourager l'initiative privée. La liberté de la presse, elle, *n'existe plus. Des responsables* syndicaux, politiques, des journalistes ont été incarcérés pour simple délit d'opinion. Un rapport récent *d'une organisation américaine af*firme qu'il n'y a pas eu *« de disparition, de torture ou d'exécution extra-judiciaire en 1982 »*, mais *« des cas où la liberté des droits politiques, religieux et de presse n'a pas été respectée »* (1). Enfin, le pluralisme politique semble bien compromis quand des dirigeants sandinistes eux-mêmes écartent toute possibilité pour les partis d'opposition d'accéder au pouvoir.

Si nous avons interrogé, longuement, le directeur du quotidien *la Prensa*, que ses adversaires accusent de « manipuler » l'information (mais que dire, alors, de la presse officielle ?), c'est parce que, des trois quotidiens de Managua, son journal est le plus ancien, le plus lu et le seul dans l'opposition. Or il est mutilé tous les jours par la censure. De même, des journalistes de radios privées nous ont dit qu'ils ne pouvaient plus diffuser d'information. Les sandinistes ont le monopole dans ce domaine, à la télévision comme à la radio.

Nous avons interrogé aussi la commission permanente des droits de l'homme. Dans un régime d'une autre nature, c'est un témoignage que personne ne récuserait. Ce qu'affirme cette commission, dossiers à l'appui, accrédite l'idée que les Nicaraguayens ne vivent plus dans un Etat de droit.

Faut-il rappeler quel était l'un des principes essentiels de la révolution ? L'insurrection contre Somoza ayant été celle de « tout un peuple », la *révolution se devait* d'être pluraliste, et non monopolisée par une avant-garde. Parmi les opposants à la dictature, il y avait *la Prensa*, dont le directeur d'alors paraissait un chef de gouvernement possible, avant d'être assassiné. Il y a eu aussi, à partir de 1977, l'archevêque de Managua, classé aujourd'hui parmi les « contre-révolutionnaires » ; il y a eu la commission permanente des droits de l'homme, qui dénonçait *« devant le monde entier »* les crimes somozistes et qualifiait d'*« assassins »* les conseillers américains du dictateur. Il y a eu *également* la Centrale des travailleurs du Nicaragua, qui, par un curieux glissement de langage, est cataloguée aujourd'hui *« à droite »* parce qu'elle est « antimarxiste ».

Des élections « appropriées »

Ceux qui luttaient avec les sandinistes pensaient avoir leur place dans le régime qui succéderait à celui de Somoza. Beaucoup ont le sentiment qu'ils ne font, en réalité, que de la figuration, puisque leurs *moyens d'information sont muselés* et qu'ils n'ont ni n'espèrent avoir un jour accès aux décisions gouvernementales, pas même à leur contrôle. Peut-être cultivaient-ils des illusions : selon un processus classique, ils pouvaient s'attendre, passé la période d'« union nationale », que les conflits de classes resurgissent et restituent la révolution à ceux qui s'en déclarent les dépositaires. Un autre procédé, tout aussi classique, consiste à placer dans la lumière de l'histoire les alliés du moment, pour les rejeter dans les ténèbres quand ils ne sont plus d'accord.

Une situation de guerre, même limitée, justifie évidemment des mesures d'exception, et peut même *expliquer des « bavures »*. Mais, tout en indiquant que de telles mesures, qui devraient être provisoires, risquent de durer, les sandinistes affirment que la politique de M. Reagan ne les fera pas renoncer au pluralisme. L'engagement a été renouvelé de tenir des élections en 1985 et d'envoyer une commission dans plusieurs pays pour étudier le mode de scrutin le mieux adapté à la réalité du pays.

Que sont des élections, qu'il faut « adapter » ? Ailleurs, cela signifie souvent que les électeurs ne sont pas invités à choisir entre des partis et des programmes concurrents. En réalité, les projets élaborés à Managua — faisant des partis des auxiliaires de l'Etat et de la révolution, — les déclarations répétées contre les *élections « bourgeoises »*, la préférence accordée à la démocratie dite « directe », par l'intermédiaire d'« organisations de masse » contrôlées par le pouvoir, font redouter un processus trop connu : celui où des révolutionnaires, s'érigeant en avant-garde du peuple, prétendent le représenter indéfiniment, sans jamais se soumettre à son verdict.

Encore une fois, il est légitime *d'affirmer que l'agressivité de* M. Reagan favorise la logique des extrêmes : face à un ennemi sans scrupules, la seule attitude « payante » serait *la plus radicale*. L'ancien ambassadeur de Managua à Washington avait eu le mérite de proposer une autre logique : pour *fortifier la révolution face à ses adversaires*, il demandait à la direction sandiniste de rétablir un Etat de droit et d'accepter le principe de l'alternance : *« Si la situation interne est de division et d'affrontement,* disait-il, *il sera très difficile de surmonter nos difficultés internationales. »*

Cette déclaration, faite à *la Prensa*, a été censurée, et l'ambassadeur, M. Fiallos, s'est exilé. Pourquoi tant de personnalités en désaccord avec le régime sont-elles obligées de quitter leur pays ?

CHARLES VANHECKE.

(1) Il s'agit du Conseil pour les affaires de l'hémisphère, association privée américaine qui, dans son rapport *1982*, présente *le Guatemala et le Salvador* comme les pays où les droits de l'homme sont le *plus violés* en Amérique latine.

Défense d'un régime agressé

Pour faciliter la compréhension des arguments opposés par nos contradicteurs, nous les avons classés par thèmes, plutôt que d'adopter la présentation habituelle des « correspondances ».

Il est dit dans l'article de Vanhecke que l'agression sert de prétexte pour la mise en place de la *répression* (1). *Peut-on* considérer comme un prétexte les deux cents attaques armées d'anciens gardes somozistes principalement à partir du territoire hondurien, l'entrée de quatre mille anciens gardes somozistes sur le territoire nicaraguayen au cours de l'année 1982, la destruction de ponts au moyen d'explosifs, les actions terroristes sur l'aéroport, la tentative de bombardement de la raffinerie, les dix-sept personnes atrocement assassinées à San-Francisco-del-Norte, les soixante-sept paysans *enlevés le 1er* janvier de cette année ? La politique du président Reagan, dans les déclarations et dans les faits, ne donne-t-elle pas des motifs d'inquiétude suffisants ? Et que dire des tentatives visant à isoler notre pays, comme ce « Forum pour la Paix » mis sur pied sans le Nicaragua et contre lui ? Et du refus systématique qu'opposent les Etats-Unis à l'ouverture d'un dialogue sans conditions comme les autorités nicaraguayennes l'ont proposé à plusieurs reprises ? Et je ne cite là que quelques-uns des faits faisant partie d'une longue liste d'agressions contre la révolution populaire sandiniste.

M. ALEJANDRO SERRANO CALDERA
Ambassadeur du Nicaragua en France

(1) Cette affirmation ne figure nulle *part dans l'article. Nous avons cité une* opinion du directeur de *la Prensa*, qui est textuellement celle-ci : *« L'agression extérieure sert de prétexte, en fait, pour modifier la philosophie du régime, pour remplacer le sandinisme par le marxisme-léninisme. »*

Les deux Eglises

(...) A Cuba, l'Eglise n'a jamais joué un grand rôle. C'était l'affaire des riches Espagnols. Au Nicaragua, l'Eglise populaire existe. Ce n'est pas le F.S.L.N. qui tente de la créer pour la dresser *contre la hiérarchie. Dans* les bâtisses les plus pauvres, les portraits du « Che » voisinent avec le Sacré-Cœur, et les images pieuses avec la photo de Carlos Fonseca, fondateur du F.S.L.N. Cette foi du charbonnier se maintient en même temps que se perpétuent les traditions paysannes de lutte pour posséder la terre contre les grands propriétaires (...)

M. JEAN-PAUL JULLIAND
Professeur

Les catholiques (80 % de la population) n'ont pas attendu juillet 1979 et le « régime sandiniste » pour être divisés. La communauté de Solentiname *d'Ernesto Cardenal, les commu*nautés œcuméniques de base, sont les expressions de cette Eglise populaire, qui est partie prenante du processus sandiniste, mais non créée par lui. L'« axe œcuménique » regroupe des prêtres progressistes ; il s'oppose à la conférence épiscopale, expression de l'Eglise traditionnelle. Remplacement de curés populaires par de jeunes curés frais émoulus, occupations d'églises par leurs paroissiens, excommunications, engagement du pape aux côtés de la hiérarchie... une escalade de la tension en juillet et août. *Le Monde* n'a alors évoqué que l'incident — certes peu glorieux - de Bismark Carballo et les manifestations antisandinistes qui suivirent (où les trois morts étaient des sandinistes de la contre-manifestation — ce que ne précisait pas l'éditorial « Dérapage au Nicaragua »).

Comité de coopération scientifique et technique France-Nicaragua

Le pluralisme politique

Le Nicaragua a d'abord été critiqué *pour ne pas avoir parlé des* élections comme constituant une priorité, puis pour en avoir parlé. Maintenant, on spécule sur ce que seront les élections, en jetant le doute sur celles-ci, sans dire, par exemple, que les autorités nicaraguayennes s'en sont toujours tenues aux dates qu'elles ont fixées depuis le début (1985), que les garanties que le processus électoral serait exemplaire par son honnêteté ont été réaffirmées par les plus hautes autorités du gouvernement révolutionnaire, qu'un dialo*gue est en cours* à *l'heure actuelle* avec les différents secteurs au sujet d'un projet de loi sur les partis politiques, que l'on pense constituer une commission technique qui, après avoir visité différents pays et étudié différents systèmes électoraux, proposera le projet de loi électorale le plus approprié. Tout cela au milieu de pressions et d'agressions, de jugements et de préjugés, de condamnations *a priori* et d'une lutte héroïque pour la défense du territoire national, pour la relance de la production, pour la reconstruction du pays et pour la recherche de la paix à tout prix, *sauf la renonciation à la ré*volution, dans cette région où d'autres intérêts, très puissants, attisent ici comme ailleurs le feu de la guerre.

M. SERRANO CALDERA
Ambassadeur

L'économie mixte

(...) Les rencontres que nous avons pu avoir dans les entreprises du pays ne donnent pas la même température sur les questions économiques que celle du directeur de *la Prensa*. Le nouveau pouvoir s'est trouvé face à des dettes énormes laissées par Somoza et presque pas un sou en caisse. Les ouvriers ont parfois accepté de travailler sans salaire pour relancer avant tout la production. Grâce en partie à l'aide internationale, le pouvoir politique a injecté beaucoup de capitaux dans le secteur privé depuis trois ans. Par contre, globalement, dans la même période, le secteur privé a oublié, lui, de s'autofinancer au moins en partie. Les contrôles que tente de mettre en place le Nicaragua d'aujourd'hui portent principalement sur la nécessité de « produire au Nicaragua » et d'« *investir au Nicaragua* » *plutôt* que d'exporter les bénéfices sans investir sur place. Refrain bien connu même dans notre pays pourtant très développé qu'est la France ! (...)

M. JEAN-PAUL JULLIAND

(...) Transformer un pays épuisé par la guerre civile et par tant d'années d'un pouvoir dépourvu d'intérêt envers le développement (la « hacienda de Somoza »), telle est la tâche primordiale entreprise par le gouvernement sandiniste. Il a prouvé sa volonté d'agir dans les domaines-clés de l'éducation, de la santé, de l'agriculture (...).

La réforme agraire du *19 juillet 1981* distribue les terres aux paysans organisés en coopératives, sans pour autant les intégrer sys*tématiquement au secteur public* (choix de la culture, achat et vente des produits par les circuits privés). L'objectif est d'aboutir à la *répartition suivante des terres* : 50 % de coopératives, 30 % aux exploitants individuels, 20 % au secteur public (...).

Comité de coopération France-Nicaragua.

Les syndicats sandinistes et ceux de l'opposition

(...) Que cherchez-vous en utilisant les termes de « syndicalistes autonomes », « syndicats indépendants » et « syndicats du gouvernement » ? Voulez-vous nous parler de la situation syndicale en Pologne, ou au Nicaragua ?

S'agit-il de la répression contre les syndicalistes d'extrême gauche du Frente obrero ? ou s'agit-il *des syndicats de droite* ?

● La C.U.S., par exemple, très minoritaire, mais qui est parvenue à avoir son mot à dire, non pas par la confiance que lui accordent les travailleurs nicaraguayens, mais bien par les liens très étroits qu'elle entretient avec la célèbre centrale nord-américaine A.F.L.-C.I.O. (Celle-ci a déjà été dénoncée à plusieurs reprises pour ses *liens avec la C.I.A., voire avec la* Maffia !) Or vous devez savoir que la presse nord-américaine a révélé que l'administration Reagan finançait, pour plusieurs millions de dollars, des organisations politiques et syndicales de droite au Nicaragua même, cela afin de déstabiliser le pays et de préparer le climat à une agression armée. Aujourd'hui, l'agression armée est bien réelle. N'est-il pas normal d'être méfiant à l'égard de la C.U.S. ?

● Ou un autre syndicat de droite, la C.T.N., moins minoritaire mais pas plus indépendant que le précédent, vu sa totale intégration à la CLAT, une organisation syndicale latino-américaine ayant pour principal objectif la lutte contre le marxisme (...).

M. J.-L. DUBOIS,
syndicaliste.

(...) Quant aux syndicalistes proches du F.S.L.N., groupés au sein de la C.S.T. (centrale sandiniste des travailleurs), ils sont loin de se conduire comme en pays conquis. Une *rencontre* avec eux à l'usine Prolacsa à Matagalpa — usine à capitaux mixtes : Etat-Nestlé — ressemble plus à une vi*site organisée par la C.G.T. ou la* C.F.D.T. chez Berliet du temps de Giscard qu'à une rencontre avec un quelconque syndicat officiel.

Dans un local où les traces de balles sont encore toute fraîches, un responsable syndical, qui pourtant a libéré son pays les armes à la main, nous expliquera quelles difficultés il rencontre en tant qu'élu du personnel *pour* simplement avoir accès aux comptes et donner son avis sur les grandes décisions de l'entreprise. Visible*ment*, la loi *est* une chose. Ce qu'en font les multinationales en est une autre (...).

M. JEAN-PAUL JULLIAND.

Le non-alignement

(...) Qui, moins que le Nicaragua, est utopique dans ses contacts internationaux ? Avec une dette extérieure de 2,6 milliards de dollars, il frappe à toutes les portes, à la recherche d'une aide économique : du 19 juillet 1979 au 30 juin 1982, les dons *reçus s'élèvent à 352 millions* de dollars, dont 71,5 des pays socialistes, et (jusqu'au 3 mai 1982) les crédits bilatéraux à 769 millions de dollars, dont 208 des pays socialistes. En mai-juin 1982, des missions diplomatiques tous azimuts ont obtenu en même temps une aide économique de 170 millions de dollars de l'U.R.S.S. et 180 millions de dollars de l'Europe occidentale (auxquels s'ajoutent les 100 millions de francs obtenus en *France en juillet*). Vu le manque d'empressement de l'U.R.S.S. à soutenir économiquement un pays qui échappe à l'emprise des Etats-Unis, les pays d'Europe occidentale — la France socialiste particulièrement — ont une responsabilité essentielle dans la survie du Nicaragua (...).

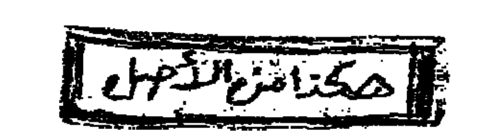
Comité de coopération France-Nicaragua.

Les « disparitions »

(...) Il est regrettable que l'on continue d'utiliser des informations relatives à des faits qui ont été dénaturés dans le passé et à propos desquels les organismes humanitaires se sont prononcés à de nombreuses occasions. Sur les sept cent quatre-vingt-cinq cas de disparition auxquels fait référence Mme Baltodano, soixante-dix seulement ont été considérés comme méritant une enquête par les organismes internationaux, et *dans les* conclusions que ceux-ci ont présentées, la responsabilité du gouvernement a été totalement dégagée (1). Ni *le* rapport de Pax Christi, ni celui d'Amnesty International, ni celui de la commission interaméricaine des droits de l'homme de l'ONU n'ont mis en cause le gouvernement du Nicaragua en ce sens. Si certains de ces faits ont pu effectivement se produire, c'est pendant la guerre de libération et au cours des jours suivant immédiatement la victoire de la révolution, quand les organismes habilités ne contrôlaient pas encore le pays, et alors que tout le peuple était en armes au sortir d'une guerre qui, du fait de la brutalité de la dictature, s'était soldée par un bilan tragique de cinquante mille morts, cent mille *blessés, quarante mille orphelins*, huit villes virtuellement détruites, pour ne donner que quelques chiffres. Les efforts que le gouvernement a *déployés* pour permettre le retour à la normale ont *été* exceptionnels, surtout si l'on tient compte de la situation du pays, et il a veillé au strict respect des principes de la révolution, parmi lesquels l'abolition de la peine de mort pour quelque crime que ce soit et le respect de la vie et de la dignité humaine.

M. SERRANO CALDERA,
ambassadeur.

(1) Les « disparitions » au lendemain du triomphe de la révolution *étaient mentionnées brièvement par la* commission, et son témoignage était confronté dans l'article avec ce qu'en dit Amnesty International. Des accusations portant sur des faits plus récents étaient portées, auxquelles l'ambassadeur ne répond pas.



Du roman-catastrophe à l'Europe nucléaire

Le frisson nucléaire parcourt depuis 1980 une partie de l'Europe et les États-Unis, comme l'atteste la prolifération des « livres-catastrophe ». D'autres auteurs continuent de croire à la dissuasion. Les uns et les autres veulent empêcher la guerre, mais pas par les mêmes moyens.

« Dans les premières minutes d'une offensive de 10 000 mégatonnes contre les États-Unis, des sphères d'un blanc incandescent s'épanouissant au-dessus des métropoles, des villes et des banlieues illumineraient brusquement d'immenses régions, comme autant de soleils plus aveuglants encore que l'astre lui-même. Simultanément, une fois arrivée la vague de missiles initiale, la plupart des habitants des premières régions touchées seraient irradiés, broyés ou carbonisés. Le rayonnement thermique soumettrait plus de 1 500 000 kilomètres carrés, soit un sixième de la superficie de la nation, à une chaleur de 40 calories par centimètre carré — température à laquelle la chair humaine est calcinée (...). Tandis que les ondes de choc se propageraient à partir du cœur de milliers d'explosions, l'infrastructure des États-Unis serait balayée comme des feuilles emportées par le vent (...). Bientôt, les décombres des villes et toutes les forêts suffisamment sèches pour brûler seraient la proie des flammes... »

Jonathan Schell, l'auteur du livre qui, nous prévient l'éditeur, *« a terrifié l'Amérique »* (1), ne se contente pas de cette description déjà suffisamment éloquente et fait à son tour de *« l'overkill »*.

L'holocauste « gratuit » de M. Mitterrand

Non content d'envisager l'hypothèse la plus *« facile »* pour sa démonstration, celle d'un échange nucléaire *« total »*, à coup de milliers de bombes et de mégatonnes, entre les deux surpuissances, il y ajoute celle d'une crise de folie collective des mêmes grandes puissances, qui s'en prendraient au monde entier presque pour le plaisir. *« Il se pourrait que les États-Unis,* avance-t-il, *prévoient d'ores et déjà dans des plans d'urgence de lancer quelques douzaines de mégatonnes sur, disons, Cuba, le Vietnam ou la Corée du Nord, tandis que l'Union soviétique jetterait son dévolu sur des pays comme Israël, l'Afrique du Sud ou l'Australie. »*

Et pourquoi M. Mitterrand lui aussi n'y irait-il pas de son petit holocauste *« gratuit »* ? C'est chose faite avec Jonathan Schell, puisque *« nous sommes en devoir de nous interroger sur ce que feraient, une fois le massacre consommé, les Chinois, les Français et les Britanniques, qui possèdent tous la bombe atomique, ainsi que les Israéliens, les Afrikaners et les Indiens, qui en sont probablement dotés »*.

Ne chicanons pas. La guerre nucléaire, même si elle ne prend pas la forme du déluge de missiles décrit ici, serait une catastrophe. Tout le monde s'en doutait — y compris, et c'est ce qui est important, les gouvernants, — mais il est parfois utile de rappeler ce qui va sans dire. Le malheur est que beaucoup d'auteurs ont voulu le dire en même temps, profitant de la vague antinucléaire qui s'est levée sur le monde occidental à partir de 1980 : on compte quelque deux cent cinquante livres sur la question rien qu'aux États-Unis, dont cinquante au moins du genre catastrophe, ce qui a eu comme pour les vagues de missiles trop serrées un *« effet fraticide »* sur les ventes. Aux dernières nouvelles, même celui de Jonathan Schell, le plus connu, n'aurait pas récolté, après un fort départ, toutes les « retombées » attendues sur ce plan.

Les bons sentiments n'empêchent pas le bon sens. L'auteur reconnaît justement que l'ère nucléaire est une étape irréversible de la connaissance : *« Nous ne retrouverons jamais l'époque où l'extinction de la race humaine n'était pas en notre pouvoir. »* Il nous présente une bonne analyse de la dissuasion nucléaire, qui a *« aboli la guerre »* entre les grandes puissances et *« assuré la stabilité »*. Beaucoup souscriront même à sa critique selon laquelle, si la menace d'emploi des armes nucléaires pour décourager une agression est rationnelle, son exécution de l'est pas : les dirigeants d'un pays détruit par une première frappe n'auraient plus, selon lui, *« la moindre raison sensée »* de répondre par des représailles qui ne leur rapporteraient strictement rien, sauf une vengeance *« avilissante »*. Observons simplement que, dans la situation précisément insensée qui serait celle de la victime, cette absence de *« raisons sensées »* ne suffit pas à garantir que ces représailles n'auront pas lieu. Et c'est cela qui retient l'agresseur.

Ce que l'auteur conteste violemment en revanche, c'est la nouvelle quiétude qui se serait emparée des esprits, à l'ombre d'une arme *« qui laisse ses futures victimes mener une existence apparemment ordinaire jusqu'au jour où elle procédera soudain et sans avertissement à l'exécution »*. Or, cette exécution, ce sera celle du genre humain dans son ensemble, celle des vivants d'aujourd'hui mais aussi de demain. Une perspective que rien ne saurait justifier, et certainement pas la notion de souveraineté nationale sur laquelle se fondait jusqu'à présent la défense des États.

L'auteur ne cherche pas à nous entraîner dans les arguments douteux du type *« plutôt rouge que mort »*. Il observe avec raison qu'il faut supprimer les causes de la guerre, et non pas seulement les armements, qui ne sont que la conséquence du primat de la violence dans le monde. Sa solution est toute simple et ne peut prêter elle non plus à contestation : il demande un *« désarmement total garantissant la sécurité de l'espèce »*, la liquidation non seulement des arsenaux nucléaires, mais aussi des armements classiques, d'une part chez les grandes puissances, mais d'autre part dans tous les pays simultanément, chacun d'eux abandonnant sa souveraineté et travaillant à mettre au point *« un système politique pour le règlement pacifique des différends »*. L'auteur nous laisse sur ces considérations, non sans préciser qu'il se range, en attendant, parmi les partisans du gel des arsenaux nucléaires. C'était bien le moins...

Nous restons dans l'apocalypse, mais tout de même un degré en dessous, avec la guerre chimique et biologique. Deux ouvrages fort documentés sont sortis en même temps en France sur cette question, mais l'*« effet fratricide »* devrait être limité dans la mesure où ils se complètent mutuellement, l'auteur du premier ayant même préfacé le livre du second.

Si Ricardo Frailé, docteur en droit, s'est surtout attaché à présenter un dossier juridique des négociations entreprises et des accord conclus pour limiter les armements de ce type (2), le livre de Daniel Riche (3) est davantage « grand public » : son scénario d'une attaque à la variole sur la France et l'Europe, un beau jour de mai, retient d'autant plus l'attention qu'il démontre la dramatique simplicité d'une guerre de ce type : les Français ayant cessé de se faire vacciner contre la variole depuis plusieurs années, quoi de plus simple que de les décimer par des virus discrètement déposés par des commandos, avant de faire occuper le terrain par une armée vaccinée en temps utile ?

La variole : arme de pauvres

Aussi bien nos deux auteurs sont d'accord pour présenter cette guerre, à la différence de celle que nous préparent les missiles nucléaires des superpuissances, comme *« la guerre du pauvre »*.

Elle commence d'ailleurs bien plus tôt que l'autre : dès 600 avant Jésus-Christ, Solon avait répandu la diarrhée chez ses ennemis en jetant des racines d'ellébore dans les eaux du Pleistos ; en 1155, Frédéric Barberousse s'empara de la ville italienne de Tortona en infestant les eaux de ses puits par des cadavres d'hommes ou de bêtes. C'est en pensant à la guerre chimique ou biologique que les puissances, bien avant l'emploi des gaz par les Allemands en 1915, s'entendirent, par la déclaration de Saint-Petersbourg (1868) pour bannir *« l'emploi d'armes qui aggraveraient inutilement les souffrances des hommes mis hors de combat ou rendraient leur mort inévitable »*.

Ces bonnes intentions n'ont pas empêché l'emploi et la fabrication de ces armements déloyaux. Les deux auteurs en dressent l'inventaire, de la défoliation au Vietnam par les Américains aux accusations récentes lancées contre le camp soviétique, sans oublier des cas moins connus, comme l'utilisation des armes chimiques par les Italiens contre l'Ethiopie en 1935 ou par l'Egypte dans la guerre du Yémen, de 1963 à 1967. S'ils jugent tous deux *« fort douteux »* (Frailé) ou *« manquant de précision et de cohérence »* (Riche) le procès intenté par les communistes contre *« Ridgway la peste »*, le commandant américain pendant la guerre de Corée, le dossier réuni par les Américains contre les Soviétiques et les Vietnamiens dans les guerres de l'Afghanistan et du Cambodge leur paraît *« important, mais non probant »* (Frailé). De toute manière, ce qu'ils nous disent des programmes secrets lancés par les grandes puissances (le projet MKULTRA pour la C.I.A., les mystérieux travaux entrepris en U.R.S.S. dans une usine de Sverdlovsk et le grave accident qui les mit au jour en 1980) n'est pas pour rassurer. Ce n'est pas parce que ces deux puissances se sont entendues, en 1972, pour bannir les armes biologiques que la question est close.

Des Airbus porte-missiles

Face aux dénonciateurs de l'Apocalypse, il y a ceux qui la préparent pour mieux l'empêcher ; face aux antistratèges, qui estiment que l'ère nucléaire a bouleversé toutes les vieilles notions, il y a les stratèges qui tentent d'adapter aux nouvelles conditions une discipline vieille comme le monde. Les premiers empêchent les seconds de *« déraper »* sur la voie du docteur Folamour, mais ils risquent de perdre de vue, à force d'avoir peur de leur ombre, les réalités du monde tel qu'il est. Les seconds ont besoin des premiers pour se souvenir que le soutien de l'opinion publique est aussi nécessaire à une bonne défense qu'un bon matériel, mais ils leur rappellent aussi que ce monde n'est pas forcément tel qu'ils le voudraient, et que, en attendant la conversion des esprits souhaitée par Jonathan Schell, la paix repose sur l'équilibre des forces et la dissuasion.

Dans cette catégorie, le colonel Michel Manel risque de passer pour un incorrigible militariste. Ne préconise-t-il pas (4) un réarmement nucléaire massif de l'Europe, avec l'addition aux sous-marins actuels de la France et de la Grande-Bretagne d'une flotte d'Airbus porteurs de missiles de croisière, d'un déploiement très large de l'arme à neutrons, enfin, d'une *« armée européenne de missiles »* prenant la place des engins américains prévus par l'OTAN ? Le moins qu'on puisse dire est que l'Europe n'est pas mûre pour ce remède de cheval, ni non plus pour accepter le schéma compliqué d'institutions fédérales européennes que l'auteur préconise. Son mérite est de dénoncer l'irresponsabilité dans laquelle la dépendance des Etats-Unis a plongé la plupart des Européens, de poser le vrai problème de la défense de l'Europe et aussi de faire progresser, fût-ce par des exemples contestables et au risque de choquer, la réflexion sur l'arme nucléaire et son rôle.

Les trois « étages » de l'atome

La plupart des contestataires antinucléaires d'aujourd'hui se comportent comme des adversaires de la poudre de canon qui, plusieurs siècles après la bataille de Crécy, n'auraient établi aucune distinction entre l'emploi de cette invention au moyen d'un révolver ou d'une bombe de 7 tonnes, ou encore auraient affirmé que le premier coup de feu ferait immanquablement sauter tous les arsenaux de la planète. Or, que cela plaise ou non, il faut nuancer. Et le colonel Manel esquisse une distinction entre trois *« étages »* de l'arme nucléaire qui, s'ils ne sont pas encore perçus très clairement par tous, s'imposeront de plus en plus dans les débats à venir.

Le premier étage est celui de l'arme anticité, celle qui condamne l'ennemi à mort et ne peut donc servir qu'à la dissuasion *« pure »* pour la protection d'un sanctuaire national ; le second est celui de l'arme toujours stratégique, mais antiforce, celle que l'on emploie en profondeur sur les arrières de l'ennemi pour briser son appareil militaire, et celui-là seulement ; le troisième est celui de l'arme de combat, destinée à arrêter au plus près l'offensive d'un agresseur : le neutron est appelé à y jouer le rôle déterminant. Indiquons pour résumer que le colonel Manel réserve les deux derniers étages à l'armée européenne qu'il appelle de ses vœux et que l'emploi du troisième, celui de l'arme à neutrons, est froidement laissé dans son schéma à la discrétion des commandements locaux.

Ce raccourci choquera plus d'un lecteur — même les Américains se refusent à laisser à quiconque en dehors de leur président l'emploi d'une arme nucléaire quelle qu'elle soit — mais il va probablement dans le *« sens de l'histoire »*.

En tout cas, si le premier feu nucléaire, avec ou sans neutrons, sera sans nul doute une catastrophe, il ne le sera ni plus ni moins qu'une guerre dite *« conventionnelle »* en Europe. Le but de notre auteur est, tout comme celui de Jonathan Schell, d'empêcher un tel événement de se produire. Simplement, il compte y parvenir par la dissuasion dans le respect de l'équilibre des forces, conception que les contestataires jugent dépassée.

« Responsabiliser » les voisins

C'est toujours dans le cadre de l'équilibre des forces que se situe Jean-Paul Pigasse, et c'est encore à la recherche de *« l'autonomie militaire de la Communauté européenne »* qu'il consacre, comme Michel Manel, son dernier livre (5). Après un inventaire complet des ressources démographiques, économiques et militaires des pays d'Europe de l'Ouest et un exposé de la politique suivie par l'OTAN — y compris de la *« maladresse »* que constitue à ses yeux la décision de 1979 sur l'implantation des missiles américains, — l'auteur construit, comme Michel Manel, un schéma de défense européenne comportant plusieurs *« options »* d'institutions politiques, allant de la simple coordination des efforts des gouvernements à la création d'un exécutif unique.

Sa faiblesse est de poser en postulat une étroite coopération nucléaire entre la France et la Grande-Bretagne (qui étendraient la sanctuarisation de leur territoire national à l'ensemble de leurs alliés) ; alors qu'une telle coopération est encore moins évidente que celle qui pourrait s'établir entre la France et la R.F.A., l'auteur sous-estime aussi les difficultés politiques qu'entraînerait la constitution d'une force nucléaire purement allemande, une autre *« option »* qu'il mentionne au passage. Tout comme Michel Manel, il néglige une autre hypothèse qui, sans entraîner autant de difficultés ni conduire à des schémas institutionnels complexes, résoudrait le problème de la sanctuarisation élargie et « responsabiliserait » nos voisins : l'installation de missiles « eurostratégiques » sous double clef franco-allemande par exemple.

Ces deux auteurs ont au moins l'avantage, par leurs hypothèses audacieuses, de nous faire sortir des vieilles querelles entre *« atlantistes »* et *« sanctuarisateurs »*, sans tomber pour autant dans les illusions pacifistes. L'équilibre de la terreur n'est pas la solution idéale, mais la terreur tout court l'est encore moins, et elle est encore plus dangereuse.

MICHEL TATU.

(1) *Le Destin de la Terre*, Albin Michel, 260 pages.

(2) *La Guerre biologique et chimique, le sort d'une interdiction*, éditions Economica, 244 pages.

(3) *La Guerre chimique et biologique, l'horrible visage de la troisième guerre mondiale*, Belfond, 310 pages.

(4) *L'Europe sans défense ?*, Berger Levrault, collection « Stratégies », 300 pages, préface de Raymond Aron.

(5) *Le Bouclier d'Europe*, Seghers, 288 pages.

Gravure du XVIe siècle.

L'Encyclopédie juridique de l'Afrique

Des bonnets pour M. Mitterrand

« Je commence à rêver que sur ce continent le règne du droit n'est plus une utopie. » Le professeur Gonidec, précurseur de l'enseignement du droit d'Afrique noire, est devenu, au fil des années, le gourou du petit groupe d'anciens élèves auquel il s'adresse dans un grand hôtel d'Abidjan : universitaires ou magistrats, auteurs avec lui de la première Encyclopédie juridique de l'Afrique. On n'avait pas encore, à l'échelle d'un continent, fût-il réduit aux dix-sept pays de sa composante « francophone », réuni et ordonné autant de matériaux pour une somme collective que dans ces dix volumes élégants dus à cent soixante collaborateurs, africains pour la plupart (1).

Tour de force à bien des égards : dans certains pays, les journaux officiels n'existent même pas, les conventions collectives du travail sont parcellaires ou épisodiques. Quelques Etats, comme l'observe le doyen Fall de Dakar *« changent de Constitution deux fois par an »*. Les décisions vaguement polycopiées de partis uniques sont sources de droit. *« Quand nous demandions le texte d'un traité, on nous regardait comme si nous étions des espions »*, dit l'un des auteurs de l'ouvrage. Pourtant celui-ci a été établi avec toute la rigueur possible. Il reflète de grandes disparités de situation. En fait, seuls le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun et le Gabon ont atteint un niveau très élevé de développement du droit.

Depuis quelques années, l'attitude d'assistés disparaît ; les universités s'affirment, les autonomies et les originalités se multiplient, notamment dans les codes de famille, les systèmes fiscaux se font cohérents et bien appliqués. Les Etats ne s'inspirent plus seulement de la France mais d'autres pays plus proches de leur situation. Ainsi alors que les Comores avaient recopié la Constitution de la Ve République, la Constitution de 1980 au Togo marie les dispositions propres à trois Etats africains. Si M. Biya, premier ministre du Cameroun, achève actuellement le mandat du président Ahidjo, démissionnaire, c'est parce que son pays a imité le Sénégal, où le premier ministre a cette prérogative. Les Cours suprêmes, un peu partout, sont empruntées au Maroc.

Une construction originale

« Le législateur français en matière de divorce s'est plutôt inspiré de nous, en 1975 », observe, visiblement ravi, M. N'Diaye, président de la cour d'appel de Dakar, qui rendit à la cause du droit africain le service insigne de diriger la commission d'enquête naguère fatale à l'empereur Bokassa.

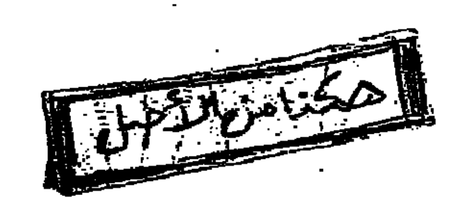
A partir du *« socle coutumier »* oral, codifié après les indépendances, l'Afrique a élaboré, du moins dans certains domaines — statut personnel patrimonial et extrapatrimonial — une construction originale, sachant par ailleurs interpréter à sa façon la jurisprudence française. Certains débats préparatoires, notamment au Sénégal, ont été très approfondis.

Reste que la réalité ne se laisse pas violenter. Souvent le magistrat qui *« juge mal »* est muté *« en brousse »*. L'Etat demeure patrimonial, non pas la chose de tous, mais celle de son chef et du groupe dirigeant. Les universités sont de niveau très inégal. Au Bénin, ce n'est pas le plus flatteur bonnet de docteur du continent qu'a coiffé un instant le président Mitterrand. Dakar, Abidjan ou Yaoundé lui eussent offert mieux. Il aurait trouvé peut-être pis à Tananarive ou à Brazzaville, où trop de professeurs d'Europe de l'Est ânonnent leur catéchisme juridico-politique, ou encore à l'étrange « Institut polytechnique » de Conakry.

Née dans cet univers disparate, difficile et hautement politisé, l'Encyclopédie a réussi à faire preuve de sérénité et d'honnêteté. On souhaitera seulement que ce succès n'éveille pas trop de vocations. L'Afrique francophone croule sous les candidats — avocats ou magistrats, formés désormais sur place. Car, comme l'observait l'un des maîtres réunis à Abidjan, *« si on apprend le droit en France pour exercer au Sénégal, on peut aller se rhabiller »*.

P.-J. FRANCESCHINI.

(1) Encyclopédie juridique de l'Afrique, sous la direction de M. P.-F. Gonidec, professeur à Paris-I ; diffusion pour la France, 3, sente des Dorées, 75019 Paris. 169 400 C.F.A.



France

LA RENCONTRE DE PARIS

Les acteurs en grève

« On s'emmerde, dans la France socialiste. » L'homme qui s'exprimait ainsi au premier jour des *« rencontres des acteurs du changement »* organisées par le parti socialiste ne parlait pas seulement de son propre ennui intellectuel. Sans doute cherchait-il aussi à traduire le sentiment que l'on perçoit confusément, et selon lequel chacun, en France, vit au *jour le jour, comme* il vivait avant le 10 mai 1981. Ni beaucoup mieux, ni beaucoup moins bien, c'est-à-dire avec ni plus ni moins d'enthousiasme, ni plus ni moins d'intérêt ou de volonté à participer au *« changement »* promis, et, pour la majorité, souhaité.

« La France s'ennuie », écrivait Pierre Viansson-Ponté sous de Gaulle, à la veille des événements de mai 1968. Quinze ans plus tard, son ami le professeur Léon Schwartzenberg répète la même chose, mot pour mot, sous François Mitterrand. *« C'est vrai »*, dit-il en écho à celui qui *« s'emmerde »* dans la France socialiste : La *« France s'ennuie. »*

Rien n'aurait donc changé depuis quinze ans dans l'intensité du plaisir de vivre et d'agir. Pourtant, la 10 mai 1981 est passé par là ; et il ne se serait passé rien d'autre que la gigantesque fête de la Bastille. Les *« acteurs »* de la victoire de la gauche seraient donc revenus spectateurs ; des spectateurs tristes, qui ne peuvent même plus s'offrir, comme sous l'ancien régime, le plaisir de la goguenardise, celui qui calme les petites douleurs.

Il faut, dès lors, une bonne dose d'optimisme pour organiser une *série de rencontres — cent trente-*cinq en province et une, nationale, à Paris — entre les *« acteurs du changement »*. Car les supposés acteurs sont en grève. A moins que la gauche ne les ait maintenus en chômage technique. Cinquante-quatre-millions de Français regardent leur gouvernement. Une moitié attend que le spectacle croule pour en changer. L'autre a payé sa place et attend, passivement, d'en obtenir pour son argent. Rien n'a changé, sauf les *« acteurs »*, dont le nombre reste réduit.

La gauche avait promis de modifier les règles du jeu. Les socialistes, qui se sont servis de l'ambi*tion autogestionnaire pour parvenir* au pouvoir, semblent l'avoir laissée en chemin. Le *« peuple de gauche »*, habitué aux conquêtes *ponctuelles, aux grignotages des « avancées sociales »* contre un pouvoir de droite, a lui aussi oublié qu'il lui avait fallu, pendant des années, autogérer son espoir et son action. Il n'a pas pris garde qu'une expérience socialiste de longue du*rée a besoin, pour réussir, d'être* prise en charge par ceux-là mêmes qui doivent en être les bénéficiaires. Repu de bulletins de vote, il s'est endormi : il est vrai que la rigueur pour la rigueur n'est guère mobilisatrice. Le pouvoir en est conscient, puisqu'il s'efforce désormais de rendre l'espoir aux jeunes chômeurs. Mais la démarche choisie au lendemain du 10 mai 1981 portait en germe cette déception : d'abord le changement ; puis la gestion du changement.

*Les grandes mobilisations — ré*volution française, 1936, la Libération, le printemps 1968 — ont fait l'effet d'électrochocs suivis à brève échéance de chocs en retour, de « restaurations ». Les socialistes, et ils avaient raison, ne voulaient pas *« flamber »* l'élan électoral du printemps 1981. A rechercher un compromis qui leur paraissait nécessaire pour obtenir la « paix sociale », garante de la durée, à s'acharner sur la démonstration — qu'il faut nourrir au jour le jour — de leurs capacités de gestion économique, ils ont pourtant pris le risque d'apparaître, peu à peu, comme les simples gestionnaires d'une crise, et d'un capital électoral. Comme les autres, en quelque sorte. Et cela en dix-neuf mois, alors que les institutions leur accordaient cinq ans — en terme de majorité législative — pour apporter cette preuve essentielle de leur compétence.

Acteurs pour qui ? Acteurs pour quoi ? Cela n'a pas été dit, expliqué, la victoire électorale passée. Puis, la conscience des contraintes extérieures naissant, il s'est fait tard. On a éteint la lumière. Acteurs pour un « blocage » ? Acteurs pour les chiffres, les 10 % puis les 8 % d'inflation, comme dirait M. Raymond Barre ? Acteurs pour éviter de perdre plus de dix ou quinze villes aux élections mu*nicipales, comme dirait M. Lionel* Jospin ?

Sans doute va-t-il falloir réexpliquer — élections municipales ou pas — de quoi il était question avant le 10 mai. Il y a urgence.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LA RIGUEUR, LES SOLIDARITÉS ET LES « SACRIFIÉS »

M. Jospin se prononce contre tout objectif de recul de la consommation

En ouvrant la « table ronde » sur « Des solidarités plus que jamais nécessaires », le 21 janvier, aux Rencontres des acteurs du changement, M. Jean-Paul Bachy (P.S.) a planté le décor d'entrée de jeu : *« Le changement*, a-t-il souligné, *ne se fait pas sans sacrifices »* tout en expliquant que si *« le peuple de gauche »* est d'accord pour la rigueur, il attend aussi des *« compensations »* sur le partage du pouvoir et celui des revenus. Devant une assistance très attentive, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a cité à de nombreuses reprises le chef de l'Etat : *« Il faut que ceux qui ont le moins aient plus et que ceux qui ont le plus aient moins. »*

Mais le ministre a également tenu à ne heurter de plein front ni la C.F.D.T ni la C.G.T. représentées à ce débat. Développant le thème des « nouvelles solidarités », M. Albert Mercier (C.F.D.T.) a affirmé que les efforts à entrprendre pour les chômeurs et les bas salaires étaient des *« domaines où il ne faut pas s'arrêter quelles que soient les difficultés »*. A l'opposé de la logique cédétiste, M. Louis Viannet (C.G.T.) a cherché à démontrer que l'idée de faire consentir des sacrifices aux travailleurs ne pouvait être une solution : *« On ne sortira pas de la crise si on ne joue pas réellement la carte du progrès social. »* Pour M. Bérégovoy *« la justice sociale est le préalable du redressement économique. Je crois que les travailleurs de France acceptent l'effort qui leur est demandé à condition qu'il soit bien réparti »*.

Alors que François de Closets avait évoqué la nécessité de fixer des limites à la solidarité collective et que M. René Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française, s'était interrogé sur l'opportunité de limiter le taux des prélèvements obligatoires à 45 % ou même 50 % du produit intérieur, M. Bérégovoy a clairement pris position contre une Sécurité sociale à deux vitesses (avec assurances privées individuelles) : *« Tout notre système de protection sociale éclaterait. »*

A trois jours de la réunion tripartite sur la retraite, il a mis en garde — après avoir loué, pour l'assurance-chômage, la *« maturité »* des syndicats et dénoncé *« la défaillance totale du patronat »* — contre un recours systématique à l'Etat : *« Il n'y aura pas de mobilisation pour le changement si l'Etat décide de tout. »*

Cette « table ronde » a été également l'occasion pour M. Lionel Jospin, mettant en relief l'*« échec »* de M. Reagan et la *« sagesse »* de la gauche française, de répondre à ceux qui prônent, au sein du gouvernement, encore plus de rigueur : *« Je ne suis pas pour qu'on fixe comme objectif le recul de la consommation en France. Ce débat s'ouvrira peut-être, mais je donne mon opinion à priori. »* De belles controverses en perspective ? — M.N.

UN DÉBAT ENTRE SOCIALISTES

Sécurité et liberté, utopie et réalité

A ma droite, Monsieur Sécurité, à ma gauche Monsieur Libertés. Un beau match était, vendredi 21 janvier, à l'affiche des rencontres consacrées par le parti socialiste aux « acteurs du changement » puisque, pour la première fois, MM. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, et Robert Badinter, ministre de la justice, devaient se retrouver côte à côte ou face à face, on ne sait que dire, pour un débat public.

Deux vedettes donc, et si le match n'a pas tenu ses promesses, c'est parce que M. Franceschi, arrivé en retard, n'a fait que croiser M. Badinter en partance pour les Etats-Unis...

Qu'importe ! Deux discours successifs en disent parfois plus long qu'un débat entre des orateurs décidés à taire leurs divergences. Le débat, en l'espèce, avait la forme d'une question de cours : *« L'état de droit, garantie de la sécurité ? »*. Et si l'on n'est pas certain d'avoir compris la réponse, qu'importe là aussi : l'essentiel n'est-il pas de savoir, ou de vérifier, que les remèdes à l'insécurité ne vont pas de soi ?

Spectateurs malgré eux de la politique gouvernementale, les socialistes ont poli et repoli, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, un discours sur la sécurité fait d'élans généreux et de grands principes. Acteurs aujourd'hui du changement, la réalité leur paraît inévitablement plus complexe. Deux discours s'entremêlent, l'un porté par le verbe et nourri d'utopies, que reflètent ces propos, même s'ils ne sont pas chez lui exclusifs, tenus par M. Michel de la Fournière, membre du secrétariat national du parti socialiste, chargé des droits de l'homme : *« La liberté est notre projet fondamental d'organisation sociale. »*

Défaut d'analyse

L'autre est celui des hommes au pouvoir, MM. Badinter et Franceschi, le premier ayant la position la plus confortable. Une bonne justice tient, en effet, à quelques grands principes dont le respect évite, en apparence, d'avoir à trancher le débat entre utopie et réalité. M. Badinter le sait, qui, où qu'il aille, rappelle qu'on lui doit l'abolition de la peine de mort et la disparition des lois d'exception.

Mais ce discours ne suffit pas ou ne suffit plus. Le terrain des libertés dégagé, M. Badinter est aujourd'hui confronté aux réalités lourdes de la justice : le malaise des prisons ou l'asphyxie des tribunaux. Ce n'est pas que le garde des sceaux ignore ces réalités, mais les remèdes supposent une analyse fine des résistances au changement et des mises en cause qui font, au moins publiquement, défaut.

Homme de terrain, à la différence de M. Badinter, moins aristocratique dans son approche de la politique, M. Franceschi donne une image plus fidèle du débat qui traverse les militants socialistes, spectateurs devenus acteurs, ou supposés tels, du changement. Pourtant, le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique a tenu des propos qui ont choqué, parce qu'ils étaient choquants, sur les jeunes, *« auteurs de pillages organisés »*, et sur les *« étrangers »* qui seraient à l'origine d'une *« grande partie »* des *« méfaits »* commis en France. Généralisation abusive dans les deux cas mais qui a le mérite de ne pas évacuer avec des mines effarouchées une opinion largement répandue.

Limité à ces à-peu-près, un tel discours serait évidemment inquiétant si M. Franceschi ne l'avait assorti d'un appel à la réflexion approfondie sur la réalité de la délinquance : *« Nous sommes preneurs*, a-t-il dit, *d'orientations démocratiques qui nous permettraient d'apporter une réponse démocratique à ce problème. »* Appel révélateur d'un *« militant socialiste »*, comme il l'a rappelé, que ses fonctions isolent mais en même temps éclairent, à d'autres militants. Appel qui dénote aussi la crainte des hommes au pouvoir de se couper de leur parti, garde-fou en même temps que source de réflexion. Comptables d'une expérience qui cherche aujourd'hui un second souffle, ces hommes voient dans le renfort de nouveaux acteurs du changement une nécessité, pourvu que ces nouveaux acteurs se nourrissent de réalités qu'eux, gouvernants, ils ont découvertes et qu'ils expriment parfois maladroitement.

BERTRAND LE GENDRE.

M. GISCARD D'ESTAING : il est exclu de venir au secours d'une politique néfaste pour la France

Répondant à l'appel de l'Union des républicains d'Ile-de-France (URIF), que préside M. Alain Griotteray (P.R.), quelque deux mille personnes se sont retrouvées vendredi soir 21 janvier au théâtre municipal de Charenton (Val-de-Marne). A cette réunion publique de lancement de la campagne municipale des huit fédérations départementales du P.R. participait un invité d'honneur : M. Valéry Giscard d'Estaing.

Pour se rendre à la tribune où l'attendaient une cinquantaine de candidats aux élections municipales, l'ancien président de la République a choisi de traverser la salle. Pressé, bousculé de toutes parts, il a reçu un accueil plus que chaleureux. Il était encadré par MM. Michel Poniatowski, président d'honneur du parti républicain, François Léotard, secrétaire général du P.R., et Alain Griotteray, maire de Charenton. Ces deux derniers ont choisi d'intervenir de manière « musclée », dans la tradition de l'ancien ministre de l'intérieur — M. Poniatowski, — semblant oublier que la nuance peut être pratiquée sans déshonneur comme un art, même s'il faut parfois se priver d'un succès facile.

M. Léotard, député du Var, s'en est pris notamment avec vigueur aux *« amis français de M. Jaruzelski*, [membres] *d'un parti totalitaire, complice, partout dans le monde, des bourreaux et des camps ;* [un parti] *qui approuve le napalm et les gaz en Afghanistan et va soutenir à Cuba la culture du revolver »*. *« Nous ne voulons pas être « plutôt rose que mort »*, a-t-il dit, insistant sur son allergie à cette couleur, avant d'affirmer : *« Ce n'est pas l'opposition qui va gagner les élections municipales, ce sont les Français. »*

M. Griotteray a accueilli M. Giscard d'Estaing comme *« le chef de l'opposition nationale »*. *« Vous êtes venu parler à ceux qui vous demandent de l'être, car ils savent que vous êtes le meilleur même lorsqu'ils ne vous comprennent pas tout à fait »*, a-t-il déclaré.

Il a estimé que après *« la défaite des socialo-communistes aux cantonales et aux* [prochaines] *municipales, il faudra qu'on s'oriente vers la dissolution... Je ne me sens pas, pour ma part, le courage de tenir jusqu'en 1986... Si* [la majorité] *est désavouée massivement le 13 mars prochain, toutes nos réunions comme celle-ci devront alors se faire aux cris de « dissolution, dissolution, dissolution ! »*

C'est sur ces mots qui ont provoqué une très vive ovation que M. Valéry Giscard d'Estaing est alors intervenu.

L'ancien chef de l'Etat a choisi cette fois de se présenter comme *« un électeur qui vient encourager des candidats »*. Il a brièvement évoqué la situation de la France qui *« s'approche d'un seuil dangereux »* avant de revenir sur les scénarios qu'il a récemment exposés (*le Monde* du 16 janvier). Il a estimé que *« nous vivons aujourd'hui deux de ces scénarios »* : celui de *« la turbulence morose du côté du pouvoir »* et celui de *« la montée progressive de l'opposition comme porteuse d'espoir »*.

Le ballon France

A ce sujet, il a précisé : *« Soyons clair. Il est exclu de venir au secours d'une politique néfaste pour la France mais nous tendrons la main aux déçus et aux trompés du socialisme. »* Cette précision, semble-t-il, veut écarter toute idée d'un compromis possible mais non d'une coexistence entre le président de la République et la nouvelle majorité qui se dégagerait des futures élections législatives. *« J'ai proposé des idées pour une situation qui va évoluer en mars »* — au nombre de celles-ci figure une *« certaine accélération de l'échéancier politique démocratique »*. — a poursuivi M. Giscard d'Estaing. *« Je souhaite que ces idées cheminent ; je leur donne rendez-vous après les élections »*, a-t-il ajouté.

L'ancien chef de l'Etat est revenu sur ses déjeuners avec M. Jacques Chirac pour insister sur leur *« sincérité »*. Il a souhaité que l'opposition ajoute *« la crédibilité de sa générosité à la crédibilité de sa compétence »*. Il a précisé : *« Il faut jouer le ballon France et non l'adversaire. Occupons-nous des Français, plus que du socialisme. »*

M. Giscard d'Estaing a prononcé *pour la première fois publiquement* le nom de M. François Mitterrand qui *« souhaite rester dans notre histoire comme celui qui a amené le socialisme au pouvoir »*. *« Il est probable*, a-t-il jugé, *qu'il y restera comme celui qui a installé les communistes au gouvernement. »*

L'ancien président de la République s'est défini comme *« libéral, unioniste et européen »*. S'inspirant de Jean Giraudoux dans *Electre*, il a invité le public à *« écouter la qualité du silence. » « N'entendez-vous pas déjà l'espoir qui commence à frapper, lentement, doucement à la porte ? »*, a-t-il demandé.

Dans cette même ville de Charenton, le 8 octobre 1972, M. Giscard d'Estaing avait estimé que *« la France souhaite être gouvernée au centre »*. Le ton même des interventions de MM. Léotard et Griotteray et les réactions qu'elles ont provoquées dans la salle laissent penser que cette conception du centre peut être perçue de façon autre chez ceux-là mêmes qui se veulent les plus proches de M. Giscard d'Estaing.

C. F.-M.

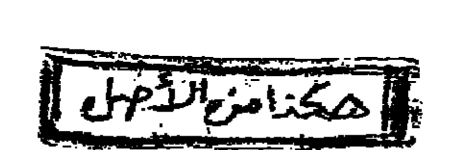
● *M. Michel Pinton*, secrétaire général de l'U.D.F., a estimé vendredi 21 janvier, au lendemain de la signature entre les deux formations de l'opposition d'un *« pacte »* municipal, que si le R.P.R. peut tirer profit de la signature de cet accord lors de son congrès extraordinaire dimanche 23 janvier, il a dû auparavant « en payer le prix fort » et céder à l'U.D.F. les têtes de liste dans plusieurs villes et notamment à Maubeuge et à Verdun. M. Pinton s'est félicité de la cohésion de l'U.D.F. qu'il qualifie d'*« armée en retraite qui part maintenant à la reconquête »*.

● *M. Jean-Yves Le Gallou*, secrétaire général du club de l'Horloge, a déclaré vendredi 21 janvier : *« Les familles nombreuses et les familles en général ne sont pas la clientèle la plus naturelle du pouvoir socialo-communiste. Elles ne sont pas en tout cas structurées et organisées par ces partis. En cas de difficultés, elles sont donc sacrifiées en priorité, car elles ne peuvent que difficilement se manifester pour défendre leurs droits acquis. »* Il a qualifié d'*« injustes »* les mesures prises par le gouvernement en matière de politique familiale.

Une polémique entre MM. Chirac et Badinter

Polémique entre MM. Chirac et Badinter sur la sécurité. Vendredi 21 janvier sur Europe 1, le maire de Paris a estimé que les réformes du garde des sceaux entretenaient l'insécurité. Il a déclaré : *« Une sorte de climat favorise en fait la délinquance. Toute une série de mesures prises depuis dix-huit mois : la libération des détenus, la suppression des quartiers de haute sécurité, la suppression des tribunaux militaires, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, l'abrogation de la loi sécurité et liberté, l'abrogation de la loi anticasseurs, l'abrogation de la peine de mort que j'ai approuvée totalement mais qui, intégrée dans cet ensemble, crée un climat général, avec la suppression du projet de documents d'identité infalsifiables, l'insuffisance de protection aux frontières. Tout ceci crée un climat général qui favorise naturellement à la fois la délinquance et le terrorisme. »*

Le même jour, au cours d'une des « rencontres des acteurs du changement » organisées à Paris par le parti socialiste, le garde des sceaux a exprimé sa *« stupéfaction »* après les propos de M. Chirac. Il a ajouté : *« Je ne savais pas, je dois le dire, que la peine de mort (...) avait été utilisée contre les voleurs de portefeuilles dans le métropolitain parisien. Je ne savais pas non plus que les jeunes loubards pouvaient tomber sous le coup des tribunaux militaires ou de la Cour de sûreté de l'Etat. J'ignorais que les Q.H.S.* (N.D.L.R. : les quartiers de haute sécurité dans les prisons) *aient jamais abrité des jeunes Tziganes. Bref, il y a là le type même de l'amalgame. (...) C'est cette confusion qui, évidemment, va dans le sens de la peur régnant du fait de l'insécurité, qui est systématiquement utilisée. »*



M. Defferre : je fais liste commune avec le P.C. par honnêteté morale et politique

M. Gaston Defferre a présenté, vendredi 21 janvier, au cours d'un meeting qui rassemblait près de trois mille personnes, les têtes de listes des six secteurs de Marseille. Pour la première fois depuis 1946, socialistes et communistes se présentent sur des listes communes.

Ces listes d'union qui s'intitulent la Force du nouveau Marseille, seront conduites par MM. Marius Masse, député P.S. (premier secteur) ; Gaston Defferre, maire sortant (deuxième secteur) ; Michel Pezet, P.S., président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (troisième secteur) ; Jean-Victor Cordonnier, P.S. (quatrième secteur) ; Mme Yvette Fuillet, P.S. (cinquième secteur) et M. Guy Hermier, membre de bureau politique du P.C.F., député (sixième secteur). On relève sur ces listes l'absence de M. Charles-Émile Loo, P.S., qui a longtemps été présenté comme le possible dauphin de M. Defferre.

Le maire de Marseille fera connaître, au cours de sa campagne, le nom du successeur qu'il proposera aux Marseillais. Il s'agira de son futur premier adjoint.

Dans l'interview qu'il a accordée à notre correspondant régional, Guy Porte, il explique qu'il n'aurait pas été honnête de sa part de siéger au gouvernement avec les communistes et de ne pas faire listes communes avec eux à Marseille dès le premier tour.

● L'opposition affirme que ces élections municipales auront un caractère politique et qu'elles constitueront un test national. *Est-ce* votre avis ?

— Est-ce que cela sera un test ? Cela ne dépend pas de MM. Chirac, Giscard d'Estaing ou Barre. Eux l'affirment, mais ils sont en contradiction avec la Constitution. Ils voudraient utiliser ces élections comme une sorte de tremplin pour ensuite, s'ils les gagnaient, demander la dissolution de l'Assemblée nationale en espérant obtenir une autre majorité parlementaire et gouvernementale... Nous connaissons ce vieux refrain du pays légal et du pays réel qui était celui des ligues fascistes d'avant-guerre. Je *constate que ces messieurs n'hésitent* pas à essayer de le remettre à la *mode... Ils nous traitent en* usurpateurs et n'admettent pas que nous soyons au gouvernement. Ils n'acceptent pas d'attendre l'échéance des élections législatives de 1986. Pour eux, l'altenance est insupportable (...). En 1977 nous avons *gagné* les élections municipales, mais nous n'avons pas, nous, contesté la légitimité du pouvoir de l'époque...

● *Vous vous êtes présenté* dans le passé comme un rempart contre le communiste à Marseille. En concluant pour la première fois depuis 1946 une alliance avec le P.C. dès le premier tour, ne craignez-vous pas de perdre les voix de l'électorat *modéré* qui était sensible à cet argument, et dont une fraction importante a toujours voté pour vous ?

Depuis longtemps à Marseille, colmme partout en France, nous avons respecté la règle de désistement réciproque entre socialistes et communistes au second tour. En 1977 effectivement la liste socialiste qui comprenait des socio-professionnels a recueilli environ 15 % de suffrages qui habituellement ne sont pas accordés au parti socialiste. Cela veut dire que des Marseillais n'épousant pas les idées socialistes ont apporté leur soutien à l'action *de la municipalité,* qu'ils jugeaient positive. Le scrutin étant plus politisé, on peut prévoir que ces électeurs, suivant les mots d'ordre des leaders *politiques* de l'opposition, vont sans doute nous abandonner.

C'est logique. Je le regrette. *J'aurais préféré qu'ils continuent* à voter pour moi, mais je respecte leur liberté d'appréciation...

Il n'aurait pas été honnête de ma part *sur le plan politique* et sur le plan moral de siéger avec les communistes au gouvernement et de ne pas faire listes communes avec eux à Marseille *dès* le *premier* tour.

● L'affaire Lucet et celle des fausses factures inciteront-elles les Marseillais à modifier leur vote. Quel sera selon vous l'impact de ces affaires sur l'opinion ?

— Il n'y a pas eu à Marseille *d'affaire de fausses factures* au sens propre du mot. A Marseille, les marchés étaient parfaitement réguliers, mais il y a eu un trafic d'*influence, puisque* des employés municipaux ont été soudoyés, ce qui a permis aux fournisseurs de n'exécuter que partiellement leurs *contrats. J'ai demandé* dès le début que toute la lumière soit faite, et vous pouvez constater que la justice et la police font complètement leur travail. Les dossiers ne sont pas étouffés comme ils l'étaient sous les précédents gouvernements. Ce n'est pas moi qui peut apprécier si ces affaires portent ou ne portent pas *sur l'opinion. Mais les Marseillais* savent que je suis personnellement parfaitement honnête. En tout état de cause, si dans le passé certaines combinaisons ont pu être réalisées, désormais elles ne pourront plus l'être.

● *Comme lors des élections* cantonales, l'opposition compte exploiter le thème de l'insécurité...

— Elle veut en réalité exploiter la *peur et créer une psychose* de l'insécurité. C'est une des armes favorites de la droite. Or, à Mar*seille, depuis le deuxième* semestre, la délinquance a diminué de 30 %, ce qui est considérable, et de 10 % dans l'ensemble de l'année. *J'ai* fait mettre en place un dispositif policier et pris des mesures en faveur des jeunes qui *portent leurs fruits. Personne* ne peut le nier...

● M. Jean-Claude Gaudin, tête de liste de l'opposition, a fait partie pendant douze ans de votre municipalité. Quel jugement portez-vous sur lui ?

— *M. Gaudin a été effective*ment conseiller municipal et assistant de l'adjoint à l'urbanisme de 1965 à 1977, ce qui devrait lui *rendre plus difficile* la critique de la façon dont les questions d'urbanisme ont été traitées à Marseille. *Mais il ne faut pas demander trop* de délicatesse aux gens... Il se présente dans le secteur de son choix. Je suis, quant à moi, candidat dans le quartier où je me suis toujours présenté. Lorsque M. Joseph Comiti a conduit pour la première *fois une liste contre moi,* il *m'a* défié dans le secteur dont j'étais l'élu, M. Gaudin n'a pas le même courage...

● *Des sondages récents* tendent à montrer que M. Gaudin bénéficie d'une opinion favorable. Envisa- gez-vous d'être éventuellement battu ?

— Ces sondages ont été faits avant que nous ayons commencé notre campagne, et alors que M. Gaudin avait déjà commencé la sienne et dépensé 3 millions de francs en affiches sur les murs de Marseille. Ils sont également antérieurs à la présentation publique de nos listes de large union, et j'ai l'impression que, parmi ces *personnes qui ne se sont pas pro*noncées — elles sont en grand nombre, — beaucoup sont mal informées de notre alliance municipale. C'est ma première observation. La seconde est qu'il y a des contradictions inexplicables dans ces sondages. Ceux-ci enfin ont été faits sur l'ensemble de Marseille et non pas par secteurs. Or les gens se mobilisent dans leur secteur. Par *conséquent* je pense que *normalement,* bien que je me batte comme toujours en me disant que je peux être vaincu, *nous devrions gagner...*

GUY PORTE.

Le R.P.R. propose quinze objectifs

Un an, jour pour jour après ses assises nationales de Toulouse, le R.P.R. réunit dimanche 23 janvier, au Parc des expositions de la porte de Versailles, son congrès extraordinaire, qui sera suivi l'après-midi d'une manifestation ouverte au public et au cours de laquelle M. Chirac s'exprimera.

Lancement de la campagne électorale, cette réunion a aussi *pour objectif* de changer l'image du R.P.R. Des sondages d'opinion ont révélé que l'opposition ne bénéficie pas de la morosité qui règne dans les rangs des électeurs de la majorité. D'autres enquêtes ont montré que l'un des reproches faits aux partis de l'opposition est de critiquer l'action du gouvernement, mais de ne pas proposer de solution de rechange. L'opposition n'apparaît pas *assez* positive *et* pas assez concrète. C'est cette tendance que M. Chirac et ses amis veulent inverser.

Il s'agit, pour les formations de l'opposition, de mobiliser leurs partisans habituels — ce qui semble déjà fait — et surtout de convaincre *les hésitants.* Pour cela, plusieurs opérations ont donc été conduites. Les formations de l'opposition ont cherché à *se présenter* unies (elles y sont en grande partie parvenues) aux élections municipales. Les désaccords persistants sont baptisés *« bavures »,* et *officiellement* dénoncés. Le R.P.R. veut maintenant énoncer un principe d'inspiration sans doute gaullienne, mais de formulation toute chiracquienne, celui de la *« révolution de la responsabilité »* qui sera au fondement de son projet politique. Enfin M. Chirac veut surtout présenter des propositions concrètes, brosser l'esquisse d'une solution pour chaque problème actuel, montrer qu'il est prêt, en cas de besoin et à tout moment, à prendre en charge les affaires du pays. C'est ce qu'il appelle son « plan de redressement ». Cette politique de rechange — que *le* R.P.R. ne présente pas comme un programme de gouvernement global et immuable — comporte soixante propositions concrètes correspondant à quinze objectifs dont le seul énoncé montre bien qu'ils entendent constituer une alternative à ceux de *l'actuelle majorité.*

Ces quinze objectifs sont les suivants : assainir les finances publiques ; sauver la Sécurité sociale ; alléger les prélèvements *obligatoires* ; *libérer* les entreprises et les travailleurs des carcans administratifs ; investir ; transférer à la nation les entre*prises du capitalisme* d'État ; appliquer une nouvelle politique industrielle ; renforcer l'agriculture ; lancer un programme ambitieux d'accession à la propriété de la résidence principale et d'humanisation des grands ensembles ; fonder les rapports sociaux dans l'entreprise sur l'association ; introduire plus de liberté dans la gestion du temps de travail et plus de démocratie dans la vie quotidienne ; *rénover* l'enseignement et la formation ; participer à une nouvelle croissance mondiale ; donner confiance.

A. P.

L'offensive de l'opposition

(Suite de la première page.)

Ainsi a-t-il lancé l'idée d'une cohabitation avec l'actuel chef de l'Etat au lendemain d'élections législatives favorables à *l'opposition.* M. Raymond Barre a tôt fait de percevoir l'inadéquation d'une telle perspective aux aspirations de l'électorat de droite. Il s'est donc démarqué de la position de M. Giscard d'Estaing en *faisant* valoir qu'il est préférable d'attendre les échéances prévues par la Constitution pour rétablir une cohérence au sommet de l'Etat entre le président et la majorité parlementaire. Intervenant vendredi devant une *assemblée* de juristes, M. Barre a répété qu'une *« cohabitation »* entre un président de gauche et une majorité de droite *« n'est pas conforme à la dignité des institutions ».*

M. Giscard d'Estaing, à son tour, a voulu *corriger l'effet produit* par l'idée de cohabitation en soulignant avec force qu'il ne s'agirait pas pour autant d'un *compromis* sur la politique suivie.

Des trois personnalités de l'opposition, c'est sans doute M. Barre qui est le plus à l'aise. Sa mutation est naturelle. L'homme qui administrait la rigueur aux Français et *« la saignée à l'économie »* devient celui qui juge la rigueur des autres : c'est *plus confortable.* Et cela lui permet de critiquer et d'attendre son heure. Toutefois, l'ancien premier ministre ne peut pas ne pas être excédé par le marquage réciproque et obligé des dirigeants de l'opposition. A ce jeu, la guerre des chefs aura vite fait de resurgir. Pour le plus grand bien de la majorité.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

AUX ÉDITIONS RAMSAY

Passage-éclair

Deux affaires successives ont quelque peu pertubé le climat aux Éditions Ramsay. La première intervient dans une période trouble de succession, c'est-à-dire après la démission de M. Jean-Pierre Ramsay, directeur et fondateur de cette maison, devenue par la suite une filiale du groupe Gaumont *(le Monde* du 31 décembre *1982). En effet, MM.* Paul Fournel, directeur littéraire, et Hervé Hamon, directeur de collection, ont *décliné l'offre qui leur avait* été faite de participer à la direction des éditions, préférant se consacrer entièrement *à leur activité* d'animation et d'écriture.

La seconde affaire est illustrée par le passage-éclair de Mme Françoise Verny, *qui avait été appelée* au comité éditorial par le P.-D. G., M. Daniel Toscan du Plantier. Françoise Verny, qui participe aussi aux comités éditoriaux des maisons du groupe Gallimard, n'a assisté qu'à une seule réunion chez Ramsay, au cours de laquelle fut dressé un inventaire des projets de publication. *Le lende*main, Mme Verny rencontrait, au profit *d'une autre maison,* l'auteur d'un de ces projets.

Considérant, à tort ou à raison, qu'il s'agissait d'un « détournement », des membres du comité éditorial et des auteurs ont menacé de démissionner si Mme Verny ne se retirait pas.

L'intéressée a beau jeu de répliquer que l'auteur en question avait été sollicité par plusieurs éditeurs. Néanmoins, sa forte personnalité ne semble pas avoir convaincu pour cette fois, peut-être aussi parce qu'elle fait preuve d'un redoutable entregent dans une profession où « piquer » les auteurs des confrères en vertu de l'offre et de la demande est un exercice quotidien. Des fonds littéraires réputés se sont constitués de cette sorte...

Par un communiqué laconique, la firme Gaumont entend rétablir le calme dans sa filiale: Il y est dit notamment que M. Daniel Toscan du Plantier a accepté, à la demande de Mme Verny, de la « décharger » de sa fonction chez Ramsay *« compte tenu de l'importance de ses obligations professionnelles ».* — *B. A.*

M. Chaban-Delmas prend la défense de M. Papon

M. Jacques Chaban-Delmas déclare dans un entretien accordé au journal *Sud-Ouest,* samedi 22 janvier, qu'il a *« toujours considéré Maurice Papon comme l'un des nôtres dans la Résistance ».*

« Lorsque de telles accusations sont portées devant les tribunaux, ajoute le maire et député de Bordeaux, *il importe que la justice se prononce dans l'intérêt de la vérité, de la mémoire des innocentes victimes, de leurs familles, et aussi de Maurice Papon qui en a d'ailleurs exprimé le désir ».*

Le garde des sceaux aux États-Unis

Le garde des sceaux, qui a quitté Paris vendredi 21 janvier pour les États-Unis, doit donner deux conférences à New-York et y rencontrer les représentants de la communauté *juive américaine.* Le 25 janvier, il doit signer à Washington avec M. William *Smith, attorney général* des Etats-Unis, une convention permettant aux détenus français condamnés dans ce pays de subir leur peine en France et réciproquement. Le même jour, M. Badinter prononcera un discours devant les représentants d'Amnesty international, au cours duquel il compte plaider *en particulier* pour l'abolition de la peine de mort. Le garde des sceaux sera de retour à Paris mercredi 26 *janvier.*

M. Paul Quilès porte plainte pour « infraction au code électoral »

M. Paul Quilès, candidat socialiste à la mairie de Paris, a décidé, le 21 janvier, de porter plainte pour *« infraction au code électoral »* contre M. Jacques Chirac. Il s'élève contre la distribution, dans les bureaux d'accueil de l'Hôtel de Ville de Paris et des mairies annexes, d'un dépliant intitulé *Un nouveau statut, une nouvelle façon de voter,* dans lequel le maire de la capitale écrit : *« En affaiblissant Paris, c'est son maire qu'on a voulu atteindre... En soutenant votre maire, c'est Paris que vous ferez gagner. Je compte sur vous. »*

Pour le candidat socialiste, ce dépliant devrait s'appeler *« Une nouvelle façon de tromper les Parisiens »,* car *« ce sont eux,* affirme-t-il, *qui financent un document de la campagne électorale de M. Chirac ».* Un texte diffusé par le service de presse de M. Quilès souligne : *« Non content d'attaquer le gouvernement dans les documents d'information municipale. M. Chirac s'y livre désormais directement à la propagande électorale. »*

Cinq inculpations de militants basques à Bayonne

De notre correspondante

Bayonne. — *Six personnes* soupçonnées d'appartenir à l'ETA « 8e assemblée » et au comité autonome anticapitaliste viennent d'être appréhendées *sur* la côte basque française.

Mercredi matin 19 janvier, à Saint-Jean-de-Luz, sur la nationale 10, une brigade de la police de l'air et des frontières a interpellé trois personnes dans une voiture. Il s'agit de Luis Manso Martira, alias « Koldo », vingt-six ans, *José Gonzales Valderama,* dit « El Mono » trente-deux ans, présumé membre du comité exécutif de l'ETA et *Miren Eguilegor* Zapirain, trente-deux ans. Entre les pages d'un livre découvert dans le *véhicule, se trouvaient* deux cartes d'identité espagnoles vierges avec photos.

Un visage a été identifié comme celui de Juan Alegria Ayerdi, vingt-sept ans, de nationalité vénézuélienne et militant du comité autonome anticapitaliste. Il devait être arrêté jeudi matin à Hendaye, ainsi qu'une Française, Martine Turon, vingt-cinq ans, chez qui il se trouvait et qui a été *mise hors de cause.* L'autre photo d'identité représentait José Ramon Perez Iniguez de Eredia, en *fuite. Les quatre hommes interpellés,* MM. Luis Manso Martira, Jose Gonzales Valderama, Miren *Eguilegor Zapirain* et *Juan* Alegria Ayerdi ont été inculpés, soit de recel, soit d'usage de faux documents administratifs, et remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Jeudi après-midi, à Bayonne, Candido Ostolaza Eizaguirre, alias Belsa, trente-trois ans a été arrêté : il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt depuis le 13 mai 1982. Inculpé de détention d'armes et de *munitions,* de détention d'engins explosifs, d'usage et recel de faux documents administratifs, M. Ostolaza *a été écroué.*

Cette opération survient peu de temps après la libération de l'industriel Saturnino Orbegozo, de *Legazpia,* près de *Saint-Sébastien,* et de celle du jeune Mikel Etcheverria, fils d'un industriel de Saint-Sébastien dont l'enlèvement n'avait pas été revendiqué. — P. G.

France / économie

LES P.M.E. ET LES LOIS AUROUX

Qui a peur de l'expression des salariés ?

Les nouvelles lois définissant l'expression des salariés dans l'entreprise — lois Auroux — vont entrer en vigueur. Deux dirigeants de P.M.E. donnent leur avis.

« *Les lois Auroux ? Cela a foutu la trouille aux P.M.I., qui représentent 60 % du tissu industriel du pays.* » P.-D.G. de la société *Les Outilleurs champenois*, une P.M.E. de Reims qui emploie 66 salariés (85 en 1974), M. Jacques Desoblin, l'homme qui tient ces propos, ne mâche pas ses mots. Ce n'est d'ailleurs pas son habitude. Dépourvu de diplômes, outilleur de profession, il rappelle en souriant qu'il fut naguère un vieux délégué de la C.G.T. et qu'à l'époque il était favorable à la « *grève insurrectionnelle* ». Le 1er janvier 1951, l'ouvrier s'est fait patron et a créé son entreprise, celle qu'il dirige encore aujourd'hui : « *Comme je n'avais pas d'argent à l'origine, les banquiers n'avaient pas confiance en moi... je les comprends.* »

Les P.M.E. auraient-elles peur de ces lois, à maintes reprises dénoncées par la C.G.P.M.E. ? Aux Outilleurs champenois on ne cherche pas vraiment à se donner une image de « *geignards* ». Spécialisée dans l'étude et la réalisation d'outillages de presse (de l'outillage mécanique simple aux « *outils progressifs conçus pour des fabrications en grande quantité* »), l'entreprise se flatte de s'être imposée « *grâce à un autofinancement régulier* » et figure aujourd'hui parmi les cinq premières sociétés françaises de presses non intégrées. Si elle a en France de gros clients, avec notamment tous les constructeurs automobiles, ses exportations, aussi bien vers les États-Unis que vers les pays de l'Est, représentent plus de 8 % de son chiffre d'affaires. Certes, elle se plaint de l'accroissement des charges sociales et du poids d'une taxe professionnelle qui épargne les produits importés, mais, plutôt performante (dans ses ateliers à première vue vétustes elle jumelle machines traditionnelles et équipements sophistiqués, dont une machine suisse à commande numérique), elle ne se complaît pas dans une morosité paralysante : « *Il n'est pas exclu*, affirme M. Jacques Desoblin, *que le nouveau gouvernement fasse plus pour nous que les précédents, car les P.M.E. ont été ignorées depuis 1974.* »

De même que monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, tout se passe aux Outilleurs champenois comme si l'on avait fait du Auroux avant la lettre, du moins au regard de l'expression des salariés. « *Il y a un certain nombre de choses*, explique M. Michel Desoblin, le fils, qui est directeur, *notamment en matière de communication, pour lesquelles nous n'avons pas attendu les lois.* » Et, mettant de côté les discours alarmistes antérieurs, M. Paul-Robert Morin, vice-président de la C.G.P.M.E. où il préside le secteur national industrie, ajoute : « *Les lois Auroux contiennent des choses qui correspondent à ce qui est pratiqué dans de nombreuses entreprises. Mais il y a un formalisme ridicule qui révulse, fait perdre du temps, fait perdre de la productivité.* »

Le formalisme — « *il va falloir institutionnaliser des choses qui jusqu'à présent n'existaient qu'intuitivement* », assure M. Desoblin fils, — la prédominance des syndicats, le coût de ces réformes, voilà ce qui inquiète la direction des Outilleurs champenois, une entreprise où l'on met en avant le goût au travail et l'esprit de compagnonnage. « *Nos garçons font un métier qui leur plaît*, affirme M. Jacques Desoblin, *qui est enrichissant. Chaque compagnon chez nous est un bâtisseur de cathédrale.* » Du projeteur-dessinateur qui conçoit un projet d'outil au P3 (plus de 80 % des salariés) qui le réalise, chacun est responsable de sa propre tâche. Le rendement ? Inconnu. Le travail en série ? Chaque pièce est unique. L'encadrement ? Il ne comprend que six personnes. L'absentéisme ? Il est bien faible (3 %). Les syndicats ? Il n'y a qu'un délégué syndical F.O., qui, apparemment, ne sème pas la discorde.

Dans un tel paysage, les lois Auroux ne sont certes pas vues comme une menace de « *soviétisation* » — personne ne prononce un tel mot, — *mais apparaissent* comme des intruses. Aux Outilleurs champenois, on craint visiblement les systèmes, les moules institutionnels. Ainsi, l'impératif étant celui de la qualité, des cercles de qualité *ont été mis en* place. Mais inutile de chercher à quelle école les rattacher. Ils ne sont pas codifiés. « *Nous fonctionnons beaucoup par autocontrôle*, explique M. Michel Desoblin. *On forme des cercles de qualité, car compte tenu de la qualité qui nous est imposée nous sommes demandeurs d'améliorations de productivité. Si nous on a des idées, les compagnons en ont aussi. La dimension de l'entreprise favorise grandement la discussion. Intuitivement le courant passe. Le niveau même des professionnels fait que par nature ils sont ouverts à la discussion. Personne n'a le sentiment d'être court-circuité par une certaine hiérarchie. Et le comité d'entreprise fonctionne normalement.* »

Histoire ancienne...

A Châlons-sur-Marne, à l'entreprise Cames, le décor change. La P.M.E. est là aussi d'essence familiale — crée en *1952* par M. Pierre Cames, elle est aujourd'hui dirigée par M. Bernard Cames, — mais *elle est* plus importante. Spécialisée dans les travaux de génie civil, de terrassement, de construction de chaussées et d'hygiène publique, Cames S.A. réunit trois sociétés implantées en Champagne-Ardenne avec au total 310 salariés (285 en 1981). Employant de nombreux travailleurs immigrés — 65 % des 260 ouvriers, — l'*entreprise a comme caractéristi*que d'avoir un syndicat unique, en l'occurrence la C.G.T., qui affirme syndiquer le tiers du personnel.

Le climat n'est *pourtant* pas très conflictuel. Si M. Cames, le chef d'entreprise, et M. Guérin, le délégué syndical C.G.T., chauffeur de profession, se tutoient, l'heure n'est pas pour autant au véritable consensus. En juin 1981, il y a même eu une grève de deux jours. Personne ne se souvient — ou ne veut se souvenir — très précisément aujourd'hui de ce qui avait motivé ce conflit — il devait s'agir de salaires, dit-on vaguement... C'est déjà de l'histoire ancienne. Et M. Auroux serait heureux d'y constater que la situation y est plus contractuelle que conflictuelle. Outre une tentative avortée d'accord sur la durée du travail, la sortie du blocage des salaires a donné lieu à un accord d'entreprise prévoyant une augmentation des rémunérations de 17 % sur deux ans (9,5 % en 1982 et 7,5 % en 1983) avec à la clef une clause de sauvegarde... « *Nous*, commente M. Guérin, *notre sauvegarde, c'est la grève.* » L'entreprise est même dotée d'un contrat d'intéressement basé sur un objectif de productivité. Si l'objectif est dépassé, la prime d'intéressement est améliorée. En 1981, 1 617 000 francs ont été ainsi versés. Pour 1982 les trois quarts de la prime d'intéressement ont été distribués, soit 2 061 000 francs...

Ainsi, même si elle se plaint du « *poids des frais financiers* », de la taxe professionnelle (1,4 % du chiffre d'affaires), du « *faible montant* » (2 300 000 francs) des capitaux générés par l'entreprise, Cames S.A. a une santé qu'envieraient de nombreuses P.M.E... Dans un tel contexte, les lois Auroux ne suscitent ni courroux effréné ni hommage empressé. Un certain scepticisme semble plutôt les accueillir : « *On fera tout ce qu'il faut pour les appliquer* », assure, sans colère et sans enthousiasme M. Bernard Cames, qui ajoute : « *L'ensembe de ces lois n'est adapté ni à notre profession ni à notre entreprise* ». Et de dénoncer le « *fatras de textes* », le « *casse-tête chinois* », « *le formalisme imposé* », avant d'exprimer la crainte qu'« *on se fasse piéger tout le temps par un contrôle rigide dans les entreprises* ».

« Une belle chose »

Chez Cames S.A., on semble raisonner comme si les lois Auroux — qu'on semble encore loin de connaître dans le détail — avaient pu être utiles si elles avaient concerné les autres... Ici, on se débrouillait sans. La C.G.T. négocie. Contracte même. Et précise M. Cames : « *On a réussi à provoquer des réunions où le personnel peut s'exprimer. Au niveau de la maîtrise, des réunions hebdomadaires sont organisées. On a par ailleurs mis sur pied une boîte à idées. Ce qui nous est imposé là risque donc d'être une superposition avec ce qui existe déjà.* » Parmi les délégués C.G.T., on n'est pas loin, curieusement, de partager ce sentiment de « *superposition* », en craignant cependant que, demain comme aujourd'hui, l'expression reste organisée « *par la voie hiérarchique* ».

Mais, à la différence des Outilleurs champenois, Cames S.A. se trouve dans l'obligation, comme toutes les entreprises de plus de deux cents salariés, d'ouvrir avant le 4 février prochain des négociations sur les modalités de ce droit d'expression, pratiqué mais non formalisé. Pour la C.G.T., M. Guérin se garde bien d'abattre ses cartes avant une négociation qu'il réclame : « *Les lois Auroux*, dit-il, *c'est peut-être une belle chose. Cela va être à celui qui amène ses droits le plus vite de son côté. On va essayer qu'elles apportent des choses nouvelles.* » « *Je table au maximum sur la responsabilité de chacun*, affirme de son côté M. Cames. *Il faut que chacun puisse s'exprimer.* » Tout se passe donc comme si ces acteurs d'une P.M.E. devaient jouer une pièce sans savoir encore comment ils vont interpréter leur rôle.

MICHEL NOBLECOURT.

Intempéries sur la durée du travail

Pour les P.M.E. de la région champenoise, 1982 n'aura pas seulement été l'année des lois Auroux, mais aussi celle de la réduction de la durée du travail. Une situation qui, là encore, est vécue différemment aux Outilleurs champenois et à Cames S.A. Chez MM. Desoblin, Père et Fils, *les 39 heures, on ne connaît* pas. « *Personne n'a demandé à faire 39 heures*, assure M. Michel Desoblin ; *tout le monde fait des heures supplémentaires.* » La durée hebdomadaire *effective du travail est ainsi de* 41 heures, soit par an 80 000 heures de moins qu'en *1973, année où les semaines de* travail étaient de 55 heures...

Dans cette entreprise où « *le pointage individuel doit se faire en tenue de travail* » et où le personnel, dit-on, est demandeur d'heures supplémentaires — « *beaucoup de compagnons ont investi dans des maisons* », explique M. Desoblin fils, — la « *réduction autoritaire* » du temps de travail *a été mal reçue.* Pourtant, après discussions au sein du comité d'entreprise, des souplesses ont été trouvées. Aux Outilleurs champenois, on pratique l'horaire souple, les employés disposant d'une plage *d'une demi-heure pour* échelonner leurs arrivées et leurs départs. Par ailleurs, dans cette entreprise, *où la moyenne d'âge* est de trente-deux ans, les employés de plus de cinquante-cinq ans peuvent commencer une demi-heure plus tard chaque jour en étant payés à temps plein.

Chez Cames S.A., la durée du travail est perçue comme un problème difficile à résoudre. De par ses activités, de terrassement notamment, l'entreprise vit au rythme de la météo et des saisons. En cas d'intempéries, le travail sur un chantier s'arrête, et l'ouvrier qui dans les deux mois précédents a travaillé 200 heures est indemnisé à 75 % de son salaire horaire de base, avec un maximum de 495 *heures par an.* M. Cames a fait appliquer les 39 heures (avec compensation salariale intégrale) — et la cinquième semaine de congés payés dès 1982, — les semaines étant de 42 h 30 l'été, mais il a surtout tenté de *conclure un accord avec la* C.G.T., conduisant à moduler la durée hebdomadaire de *45 heures l'été, jusqu'à* 35 heures l'hiver. « *L'accord,* précise-t-il, *garantissait un salaire sur 40 heures par semaine hiver comme été.* »

Mais, affirme M. Cames devant les délégués C.G.T., « *le syndicat majoritaire n'a pas voulu cautionner cette originalité* ». « *Dans le fond, on était d'accord,* rétorque M. Guérin, délégué syndical, *sauf pour les intempéries, qui doivent être mieux compensées (à 100 %).* » Ni d'un côté ni de l'autre, on ne désespère pourtant d'arriver à s'entendre sur ce sujet pour l'heure encore glissant...

M. N.

Les ordinateurs personnels ou un nouvel Eldorado pour l'électronique

Ils arrivent ! Après les calculettes, magnétoscopes et autres jeux vidéos, les ordinateurs personnels — les « P.C. » (abréviation de personal computer) comme on les baptise déjà outre-Atlantique — deviennent à leur tour un objet de grande consommation.

Véritable phénomène de société, l'engouement pour ces *« merveilleuses petites machines »* a surpris jusqu'à leurs plus chauds partisans. Rarement matériel n'aura connu une telle explosion, une pénétration aussi rapide sur le marché mondial.

Voilà six ans, lorsque quelques jeunes ingénieurs de génie bricolaient dans des garages de la Silicon Valley les premiers micro-ordinateurs, les *« grands »* de l'informatique et de l'électronique jetaient un regard quelque peu condescendant à ces nouveaux venus qui avaient pour nom Atari, Apple, Tandy, Commodore. L'évolution technologique aidant, les performances sans cesse croissantes des microprocesseurs, l'intérêt du public pour les jeux électroniques, la passion des enfants pour *« l'ordinateur »*... allaient entraîner un véritable boom du marché de la micro-informatique.

Un terme à vrai dire assez vague qui recouvre en fait une multitude de produits qui vont de l'ordinateur de poche au format d'une calculette, à moins de 1 000 francs, aux micros derniers cris de Xerox ou Apple vendus à près de 100 000 francs. Certains sont programmables, d'autres pas. Tous ont cependant un point commun : ils sont conçus pour être utilisés de façon autonome, par une seule personne, d'où le terme d' *« ordinateur personnel »*.

Se rendant compte de leur erreur, les géants de l'informatique et de l'électronique allaient prendre *« le train en marche »* ... et amplifier du même coup le phénomène. I.B.M. reconnaît avoir fait *« l'impasse un certain temps sur ces nouveaux produits »*. Mais, en 1980, le numéro un mondial de l'informatique mobilisait son potentiel, et à l'été 1981, il annonçait son premier ordinateur personnel. Pour ce type de matériel, la variété et la simplicité des programmes sont essentiels. Or I.B.M. allait utiliser ce formidable marché captif que constituent ses trois cent mille employés aux États-Unis. Ses ingénieurs, équipés en priorité de « P.C. », ont testé les produits et développé, à leurs moments perdus, de multiples programmes aujourd'hui proposés au public.

Complétant son dispositif avec de nouveaux circuits de distribution, s'appuyant sur de vastes campagnes de publicité, I.B.M. allait prendre en 1982 20 % du marché américain des ordinateurs personnels, estimé à plus de 3 milliards de dollars. Actuellement, I.B.M. affirme avoir *« du mal à suivre la demande »*. Le groupe attaque maintenant le marché européen et va installer une unité de production en Écosse.

L'offensive d'I.B.M. allait faire des émules et causer quelques tracas aux pionniers de la « micro », notamment à Apple. 1982 a vu une floraison de produits. On en compterait plus de deux cents. Tous les *« grands »*, américains, japonais, mais aussi européens se placent sur une marché qui devrait quadrupler en quatre ans.

Les uns ont visé le haut de gamme, c'est-à-dire des machines vendues plus de 10 000 francs, dont l'utilisation se fait surtout sur le lieu de travail et l'acquisition est payée par l'employeur. C'est le cas de Apple qui sort un nouveau produit — Lisa — vendu 80 000 francs. De I.B.M., Xerox, DEC, Olivetti, I.C.L., C.I.I.-Honeywell-Bull (avec le « *micral* »), Texas Instrument, du « *Goupil* » français, Hewlet Packard, etc... D'autres s'attaquent au bas de la gamme. Aux ordinateurs de poche (*autour de 1 000 francs*), où Timex-Sinclair s'est taillé un beau succès en vendant un million d'exemplaires, dont cinq cent mille en Grande-Bretagne. Aux ordinateurs portables, de la taille d'une machine à écrire, où Matsushita tente une percée avec les matériels mis au point par une petite société californienne, Friends-Ami. Aux ordinateurs familiaux enfin, vendus entre 2 000 et 10 000 francs. Ces matériels se branchent sur les postes de télévision couleur (équipés d'une prise de péritélévision). Ils utilisent surtout des programmes pré-enregistrés sur minicassettes ou disquettes et sont d'abord destinés à des usages familiaux (jeux, gestion du budget, etc.) et éducatifs. Ce créneau est le domaine privilégié d'Atari, de Texas Instrument, de Philips, de dizaines de petites sociétés américaines, mais aussi de Thomson, dont le TO-7 devrait faire une apparition massive sur le marché français cette année.

La compétition en tout cas va s'exacerber, et bien des constructeurs actuels devront abandonner de gré ou de force ce marché. Sans doute assistera-t-on, au cours des prochaines années, à un double mouvement, à l'instar de ce qui s'est passé dans l'informatique classique.

D'une part, les prix des ordinateurs personnels baisseront régulièrement et leur utilisation se simplifiera. Après avoir *« accroché »* le client par les usages professionnels des ordinateurs personnels, les constructeurs comme I.B.M. chercheront vraisemblablement à pénétrer le marché grand public, à entrer dans chaque foyer. D'autre part, les fabricants d'ordinateurs domestiques seront amenés à proposer des modèles haut de gamme aux performances plus affinées. Initiés à l'informatique dans leur foyer, à l'école, ces utilisateurs demanderont des machines plus puissantes pour leurs usages professionnels. Ainsi, les barrières entre les divers segments du marché risquent-elles fort de s'estomper peu à peu.

J.-M. QUATREPOINT.

Mais qui a donc volé les cinq arches de l'aqueduc de Fréjus ?

A Fréjus, quelqu'un a subtilisé cinq arches du fameux aqueduc romain conduisant vers la ville, sur 40 kilomètres, les eaux captées dans la colline de Mons. Et, pendant six ans, personne ne s'en est aperçu...

En avril 1977, la préfecture du Var délivrait à la société Aigle-Azur — après un an d'« études préalables » et les avis favorables de la mairie de Fréjus (juillet 1976), comme de la commission permanente du permis de construire (mars 1977) — un permis de lotissement prévoyant la construction de 180 maisons individuelles dans la combe de Rome, aux abords de Fréjus. Nul ne s'était alors avisé que l'acqueduc avait complètement disparu sur les plans de masse établis par le lotisseur et le géomètre-expert... Plus d'aqueduc ! et dès lors plus question de la moindre de ces servitudes et contraintes qui protègent les monuments historiques classés.

Coulant de source, les chantiers se sont succédé : routes, lots, villas. Incroyablement, il a fallu attendre un beau jour d'août 1982 pour qu'un archéologue amateur fasse dans cette combe à l'écart une série de découvertes horrifiées. Visibles sur le terrain comme au milieu de la figure le nez de Cyrano, les arches « disparues » étaient littéralement cernées par des villas en construction ou achevées. C'était la partie la plus évidente d'une série de contraventions et de déprédations. Après avoir d'abord avisé la mairie, l'Association des amis de Saint-Raphaël et Fréjus saisissait les ministres de la culture, de l'équipement, de l'environnement et les différents services des Bâtiments de France. Trois mois plus tard, ne voyant « rien bouger sur le terrain », l'association, soutenue cette fois par des listes de pétition et par d'autres associations de la région, déposait une plainte devant le procureur de la République à Draguignan en vertu de l'article 257 du code pénal qui promet en pariel cas amende et peine de prison. *« Monsieur le Procureur, non seulement rien n'a bougé sur le terrain après notre protestation du mois d'août, non seulement on continue à bâtir tout contre le monument « protégé », mais une partie en a été détruite pour creuser les fondations d'une nouvelle maison. »*

Aujourd'hui, les accusations des associations vont plus loin. Outre cette dernière « agression caractérisée », elles désignent quatre villas construites à moins de 10 mètres de l'aqueduc et *« une vingtaine de lots situés dans le périmètre de protection et qui ont tous obtenu le permis de construire »*. Elles dénoncent de plus deux autres destructions : la partie d'un pilier d'arche qui tout simplement *« gênait le passage d'une route »* et l'ouverture du *« mur de Sainte-Brigitte tranquillement traversé par un chemin bétonné »*. Comment a-t-pu en arriver là ?

Mobilisation générale

En fait, si rien n'avait bougé sur le terrain, le pavé dans la mare avait provoqué de sérieux remous. Des messages étaient partis des administrations locales et régionales vers les ministères parisiens, et vice-versa. *« A la demande des services culturels de la mairie de Fréjus »*, une visite des lieux — la première depuis les origines ! — était organisée le 13 août 1982 par la direction régionale des Monuments historiques. Le 23, une réunion rassemblait à Toulon les représentants de multiples services et organismes : préfecture, mairie de Fréjus, équipement, environnement, Monuments historiques, Bâtiments de France, ingénieurs, architectes, géomètres, etc. Diverses mesures s'y trouvaient arrêtées : sommation au lotisseur de fournir un relevé où réapparaîtraient les arches gommées — sans préjudice de poursuites, — restructuration de plusieurs lots et suspension de l'instruction de nouveaux permis de construire. Enfin la maison qui mord à même le mur de l'aqueduc, et dont la construction s'est poursuivie en dépit de l'absence de permis, semble vouée à démolition. D'autres seraient menacées. On imagine l'affolement des propriétaires de lots ou des villas titulaires de permis remis en cause en fonction de la zone de protection, d'autre part mal définie. En effet, selon un architecte des Bâtiments de France, si l'*« accolement à un monument historique est clairement interdit par la loi »*, en revanche l'*« habitude »*, mais non pas un texte *« veut qu'on prenne un reculement de 50 mètres »*. Dans ce cas, selon l'appréciation des associations, c'est bien une vingtaine de lots qui seraient en cause. Si nul accommement n'intervient, tout se jouera sur ce point pour les « propriétaires de bonne foi ». Sans parler des fortes indemnités qu'ils seraient en droit d'exiger de l'administration — malgré leur myopie prononcée face à l'aqueduc, — comment, effectivement, a-t-on pu en arriver là ?

Le bébé d'un autre

La dilution des responsabilités est telle depuis 1976 que chacun, tout en reconnaissant souvent un péché par omission, « repasse volontiers le bébé » au suivant, ou au prédécesseur. Pour sa part, M. Léotard, député maire de Fréjus, a l'élégance de ne pas s'appesantir sur le fait que l'avis favorable de la mairie a été donné, en 1976, par la municipalité précédente. *« Mais depuis ? En quatre ans ? »* Bien sûr, *« en attendant la loi sur la décentralisation, ses services ne sont pas chargés de l'instruction des dossiers successifs »*, mais monsieur le député et maire est manifestement furieux d'une telle atteinte à l'image de Fréjus, ville romaine qu'il s'attache à promouvoir. C'était bien la peine, tiens ! d'engager une archéologue municipale, d'ouvrir des chantiers de fouilles, d'aller au-delà des recommandations de la direction de l'archéologie, d'investir quatre ans d'études dans un autre secteur destiné à des logements ! Il réclame *« une enquête impitoyable »*, même si d'aventure quelqu'un de ses services doit payer un pot cassé. Toutefois, bien que rendant hommage à sa *« politique permanente de protection »*, les associations s'étonnent que monsieur le maire n'ait pas usé de ses pouvoirs (loi du 5 juillet 1980) pour faire immédiatement interrompre, au minimum, la construction la plus agressive : celle qui, dépourvue de tout permis, attaque directement le mur.

Dans les diverses administrations, l'explication est toute simple : on revient à la case départ. Tout vient de la disparition de l'aqueduc dans les plans initiaux. Les Bâtiments de France n'ayant pas été avisés, l'arrêté préfectoral qui autorisait le lotissement a fait tomber les successives barrières de protection comme s'écroule une rangée de soldats de plomb. Certains s'étonnent : *« Mais au cours de ces cinq ou six années nul envoyé d'aucune de la douzaine d'administrations ou organismes intéressés n'est allé effectuer un contrôle sur place ? »* C'est naïvement méconnaître les usages. Les contrôles sont effectués sur le papier. A chaque palier, le « papier » précédent donne le feu vert pour le « papier » suivant. Et puisque le premier « papier » était en règle...

Dommage que les villas construites ne soient pas, elles, en papier. Mais quoi ! Qui allait imaginer qu'autour du site mondialement connu de Forum Julii où aboutit un aqueduc de 40 kilomètres classé monument historique depuis 1886... qui donc pouvait bien imaginer que dans cette combe de Rome (1) on risquait de tomber un jour sur de sacrées vieilles pierres ? *« Monsieur Brun ne le savait pas. »*

JEAN RAMBAUD.

(1) Il est vrai que le promoteur avait pris soin de tromper l'ennemi en baptisant « habilement » son lotissement non pas « Pinède romaine », mais « Pinède romane ». Imparable !

Affaires

La perte d'exploitation du groupe Boussac a été de 44 millions de francs en 1982

Le conseil d'administration de la compagnie Boussac-Saint Frères a été réuni à Lille jeudi 20 janvier. Il a donné son accord au projet de budget d'investissements pour 1983 : 377 millions de francs (*le Monde* du 14 janvier).

Le communiqué publié par la compagnie, vendredi 21 janvier, indique que le chiffre d'affaires de la firme a été, l'an dernier, de 4,40 milliards de francs hors taxes (+ 12,7 % par rapport à 1981). Selon ce communiqué, *« les résultats de l'exploitation courante pour le premier semestre de 1982 correspondent à une perte de 44 millions de francs »*, selon des premières estimations.

La perte devrait être comprise entre 30 et 50 millions de francs pour le second semestre. Le chiffre de 458 millions de francs, que nous donnions dans *le Monde* du 14 janvier, correspondait à cette perte d'exploitation, à laquelle avait été ajoutée — comme nous le disions — une provision pour restructuration.

Six mois de sursis pour la société de machines-outils Dufour

La société de machines-outils Dufour (340 salariés en Seine-Saint-Denis), va bénéficier d'un délai de six mois pour procéder à une réorganisation industrielle et à un effort de productivité.

Dans un communiqué, publié le 21 janvier, le ministère de la recherche et de l'industrie a annoncé sa décision, *« après concertation avec les organisations syndicales, de mettre en œuvre le plan de redressement de la société élaboré par la direction de l'entreprise »*. Ce plan, qui maintiendra 250 des 340 emplois, nécessitera un effort important de productivité. Il sera accompagné de commandes de l'Éducation nationale.

Spécialisée dans les fraiseuses, l'entreprise Dufour avait déposé son bilan en 1980. Occupée pendant de longs mois, elle avait finalement été reprise par une société — PROMAT — qui avait à son tour connu quelques difficultés en 1982.

« Charentaises » en péril

Les charentaises — ces célèbres pantoufles chaudes — sont en péril ! Un péril qui vient de Chine...

M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, le reconnaît dans la réponse qu'il a faite à M. Pierre Lacour, sénateur (C.D.S.) de la Charente, au *Journal officiel* du 20 janvier.

Les importations de pantoufles fabriquées en République populaire de Chine viennent de connaître une progression très importante, mettant en danger cette industrie nationale, notamment dans la région Poitou-Charentes. Elles ont augmenté de plus de 70 % en trois ans, passant de 10 millions de paires environ, en 1979, à plus de 18 millions en 1981, note avec inquiétude le ministre.

Cette évolution ne s'est pas ralentie en 1982, puisque les importations de la République populaire de Chine comptabilisées sur les neuf premiers mois (18,7 millions) sont déjà supérieures à celles de l'année 1981.

Du coup, les producteurs nationaux de pantoufles subissent un préjudice grave : baisse des commandes, diminution de l'emploi.

M. Jobert a indiqué que la Commission de Bruxelles avait ouvert une enquête et que ses conclusions devraient être connues dans deux ou trois mois.

Transports

M. Fiterman veut encourager la compétitivité des entreprises

Le gouvernement ne souhaite *« ni uniformiser, ni étatiser, ni bureaucratiser »* l'activité du transport, a déclaré M. Charles Fiterman, le 20 janvier, devant la Convention nationale du transport.

L'action des pouvoirs publics doit, selon le ministre des transports, non pas *« entraver »* mais *« faciliter l'activité de ce secteur, son développement, sa compétitivité »*. A cet égard, M. Fiterman s'est montré favorable à une organisation *« plus rationnelle »* des chaînes de transport, à un choix plus rigoureux des investissements, au recours plus large aux techniques modernes, à la meilleure utilisation de la complémentarité des différents modes de transport et à un meilleur fonctionnement du marché.

Mais la nouvelle organisation des transports ne serait rien, pour M. Fiterman, sans une adéquation des prix à la réalité. Actuellement, *« Il y a bien sous-tarification, ou si l'on préfère sous-rémunération »* des services. Même si la hausse des tarifs ne peut résoudre tous les problèmes des transporteurs, l'insuffisance des marges ne crée pas *« de bonnes conditions pour que ces entreprises se modernisent, s'adaptent aux conditions nouvelles, consentent les investissements nécessaires au développement de leur compétitivité »*.

Compétitivité et rentabilité ne doivent pas cependant faire oublier un autre objectif essentiel dans l'esprit du ministre : celui du progrès social. M. Fiterman a expliqué que le décret sur les conditions de travail des conducteurs routiers (*le Monde* du 21 janvier) faisait bien la part des choses entre la nécessité d'une évolution du statut des salariés de ce secteur et le souci de ne pas nuire à l'équilibre des entreprises de transport. *« Le pays appréciera cet effort des entreprises de transport routier, fait dans des conditions difficiles, au service de la collectivité nationale »*, a-t-il dit avant de promettre des *« évolutions tarifaires appropriées »* pour le 1er mars.

Pêche

Espoir pour l'Europe bleue

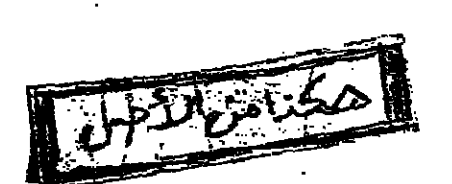
De notre correspondante

Copenhague. — Les nuages se dissipent au-dessus de l'Europe bleue. Le 21 janvier à Copenhague, la commission parlementaire des marchés extérieurs a en effet donné mandat au ministre de la pêche, M. Grove (appartenant au parti conservateur), d'accepter l'ultime compromis d'accord qui sera examiné le 25 janvier par le conseil des Dix à Bruxelles. Ce compromis avait été mis au point, les jours précédents à Bonn entre le ministre danois des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen, et son collègue allemand, M. Genscher. M. Thorn, président de la Commission européenne avait été associé de très près à ces pourparlers.

Si la situation s'est débloquée à Copenhague, c'est parce que les sociaux-démocrates et les radicaux — qui avaient rejeté catégoriquement le compromis signé entre les Neuf en décembre — se sont maintenant ralliés au point de vue du gouvernement.

Une minorité de députés a tout de même voté contre cet arrangement : elle comprend les deux partis d'extrême gauche, le Parti du progrès et une personnalité libérale, le député Laurits Toernaes, président de la Fédération nationale des patrons-pêcheurs danois.

Les associations de pêcheurs estiment en effet que ce qu'on leur présente est contraire à leurs intérêts. — C. O.



SOCIAL

Situation bloquée dans les conflits de l'automobile

La direction générale de la régie Renault a, dans un communiqué à ses salariés, le 21 janvier, « *attiré l'attention du personnel sur l'extrême gravité de la situation* ». « *Des arrêts de travail sectoriels menés par des minorités entravent depuis le 6 janvier la production de l'usine de Flins, et depuis le 11 janvier celle de l'usine de Billancourt. Ils ont conduit à la mise en chômage technique de dix mille sept cents personnes à Flins et risquent d'entraîner*, souligne la direction, *les mêmes conséquences pour une partie du personnel de Billancourt. Vingt-trois mille véhicules ont été perdus à ce jour.* »

« *Ce qui est en cause*, précise la direction, *ce ne sont pas les conditions de travail, comme certains ont voulu le laisser croire, mais la politique salariale de Renault, telle qu'elle s'inscrit dans les objectifs nationaux.* » La direction enfin « *s'associe pleinement à l'effort du gouvernement pour réduire l'inflation, volonté dont les effets bénéfiques se font déjà sentir* ». La direction rappelle que, au cours de 1981, des améliorations de carrière pour les O. S. ont permis d'augmenter de 12 à 17 % les salaires les plus bas de la Régie.

A Flins, la direction de l'usine a annoncé qu'en principe il n'y aurait pas de négociation avec les syndicats pendant le week-end. Les discussions du 21 janvier avaient été suspendues en début d'après-midi. La C.F.D.T. ne juge « *guère acceptable en l'état* » la proposition faite aux peintres grévistes par la direction d'une augmentation de 155 francs (comme à Billancourt).

Pour le syndicat C.G.T. de Renault-Billancourt, les grilles de classification, « *totalement désuètes et inadaptées à l'évolution des techniques et du contenu du travail* », sont une des causes des conflits de ces dernières années.

A Sandouville (Seine-Maritime), selon la C.G.T., le personnel a rejeté à une très forte majorité les propositions salariales pour 1983 faites par la direction, au cours d'un vote le 20 janvier. Sur 9 700 salariés, selon la C.G.T., il y a eu 5 202 votants, 4 602 « *pour les revendication C.G.T.* », 220 « *pour les propositions de la direction* » et 380 bulletins nuls). La direction de l'usine conteste la crédibilité de ce vote.

Interrogé sur les conflits Renault, M. Henri Krasucki a, le 21 janvier, tenu à souligner que ce conflit « *n'aurait pas dû avoir lieu ni avoir cette dimension. Les problèmes des peintres sont réels. Mais c'est l'attitude brutale de la direction et l'absence d'interlocuteurs prêts à trouver des solutions qui ont conduit les travailleurs à la grève ?* »

Chez Chausson, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine, 3 900 salariés), la production est bloquée depuis le 17 janvier par une grève lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. pour des revendications de salaires et de conditions de travail. La C.G.T. a appelé les travailleurs à se présenter ce week-end à l'usine pour « *faire pression pour que les négociations reprennent* ».

● *Chez Ceraver, à Tarbes* (Hautes-Pyrénées), en cours de restructuration, de nouvelles compressions de personnel devraient être annoncées au comité central d'entreprise du groupe C.G.E. (dont dépend l'usine) qui se réunit le 24 janvier. — (*Corresp.*)

● *Retraites complémentaires : avertissement de F.O. au patronat.* — M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a affirmé le 21 janvier que « *le patronat joue maintenant avec le feu* ». « *La position du C.N.P.F.*, a-t-il déclaré, *devient dangereuse et risque de conduire à la mise en cause de tout le réseau des systèmes de protection sociale.* » Et M. Marchelli a affirmé que la C.G.C. appellerait « *à la mobilisation et à la grève générale* » si le gouvernement revenait sur son « *engagement à ne pas diminuer le financement de l'État destiné à la garantie de ressources pendant le temps nécessaire à la mise en place de la retraite à soixante ans* ».

Plus de voiture postale, plus de maire

A quelques semaines des élections municipales, la petite commune de Villiers-Saint-Benoît, dans l'Yonne, se retrouve sans conseillers ni maire. Réunis vendredi 21 janvier, les élus de la bourgade ont démissionné en bloc. La raison : le déplacement de la voiture postale de Villiers-Saint-Benoît au profit de la poste de Toucy.

« *Nous n'admettons pas que les engagements formels concernant le maintien de cette voiture à Villiers-Saint-Benoît, pris par le précédent directeur départemental des P.T.T. soient lettre morte pour son successeur. Nous n'admettons pas que des promesses fallacieuses nous soient faites pour neutraliser notre réprobation actuelle. Nous n'admettons pas que le population de Villiers-Saint-Benoît soit victime de la « dictature » de l'administration des P.T.T.* », lit-on dans le texte rendu public par le conseil municipal, qui ajoute : « *Nous n'admettons pas que le dialogue avec les représentants de l'administration des P.T.T. ne soit en réalité qu'un accord forcé à l'égard d'une décision prise à l'avance par cette dernière.* » — (*Corresp.*)

A l'étranger

Le Chili va sans doute être obligé de négocier le rééchelonnement de ses dettes extérieures

La décision de renégocier la dette extérieure n'a pas encore été annoncée officiellement, mais elle paraît quasi certaine, nous câble notre envoyé spécial Jacques Després.

« *Le Chili est en train de perdre les seuls amis qui lui restaient, les banques internationales.* » Cette réflexion amère d'un homme d'affaires témoigne de l'aggravation rapide de la crise économique et financière au milieu de laquelle se débat le gouvernement Pinochet. Mécontentes des mesures qui ont abouti à la liquidation du Banco Hipotecario y Fomento de Chile (B.H.C.), véritable poumon de l'un des plus puissants conglomérats du Chili, le groupe Vial, et au contrôle par l'état de sept autres banques dont le Banco de Santiago appartenant au groupe le plus important du pays, le groupe Cruzat-Larrain, les banques créditrices, américaines pour la plupart, ont demandé au gouvernement de prendre en charge les dettes que ces sociétés ont contractées à l'extérieur.

L'endettement extérieur des institutions financières en faillite et de celles qui ont été placées sous tutelle administrative s'élève à environ 4 milliards de dollars. La dette privée du Chili représente un montant de près de 12 milliards de dollars sur un total de 18 milliards.

Les banques étrangères ont commencé à discuter à Santiago des modalités d'ajournement du remboursement des 4 milliards de créance qu'elles retiennent sur la douzaine d'entreprises en faillite où en situation douteuses. Mais les banques arrêteront leur position à New-York lundi.

A cette réunion de New-York assisteront peut-être le ministre chilien de l'économie et des finances, M. Rolf Luders, et le président de la Banque centrale, M. Carlos Caceres.

On considère dans les milieux autorisés que le gouvernement sera contraint de se plier aux exigences des banques internationales et de renégocier globalement la dette extérieure. Il s'agira là d'un échec cuisant pour M. Rolf Luders qui aurait voulu que les créanciers négocient directement avec les entreprises débitrices. Le ministre comptait sur l'octroi par le F.M.I., le 10 janvier, d'un crédit *Stand by* de 550 millions de dollars et d'un prêt de 325 millions au titre du financement compensatoire pour rassurer les banques commerciales.

Le cancer, maladie nationale

La concertation nationale sur le cancer s'est terminée, le 21 janvier à Paris, en présence de trois ministres : M. Jack Ralite (santé), Mme Yvette Roudy (droits de la femme) et M. Jean Auroux (travail). Avant un mois, un ensemble de mesures pour une politique globale du cancer sera proposé au gouvernement par M. Ralite.

M. Ralite aime les « premières ». Les organiser, les lancer, en parler. « *Jamais en France, ni dans aucun autre pays du monde, une maladie n'a fait l'objet d'une concertation nationale*, a-t-il déclaré au soir du 21 janvier. *C'est aujourd'hui chose faite pour le cancer.* » Sur le même ton, il avait promis, au début de l'été dernier, que cette concertation nationale serait du « *jamais vu* ». Voilà donc chose faite. Peut-on, pour autant, dire qu'elle a été bien faite ?

Si elle n'était pas trop usée, on ne craindrait pas d'emprunter l'image du cliché radiographique. C'est pourtant bien l'impression dominante laissée, aujourd'hui, par cette entreprise dont les organisateurs précisent qu'elle a mobilisé à travers la France un millier de « *militants, actifs et enthousiastes* ». La radiographie d'une bonne partie des systèmes de soin et de recherche, avec ses ombres et ses clartés mêlées, ses zones de fractures et ses reflets trompeurs. Un cliché dont la valeur ne tient que dans l'interprétation que l'on peut en faire.

On avait critiqué, dans un premier temps, la hâte des organisateurs de cette concertation, leur volonté de « boucler » au plus vite, précipitation regrettée par certains militants eux-mêmes. Regrets, aussi, pour nombre de non-participants évincés à cause de la méthode utilisée, qui ne favorisait pas les circuits et les informateurs habituels — « *voie technocratique* », selon le docteur Salomon, animateur de cette concertation, — mais cherchant — « *voie démocratique* » — à capter « *les eaux vives et souterraines* ».

Est-ce cette volonté d'aller vite et de toucher le plus large public sans utiliser les relais ou amplificateurs qui a amené, lors de la journée de synthèse, à s'intéresser au rôle des médias ? « *Laborieuse campagne de presse qui a relayé tant bien que mal notre appel* », pour le docteur Salomon ; « *résonance constructive apportée par la presse écrite et audiovisuelle* », pour M. Ralite. Duetto dissonant et, pour tout dire, surprenant, au cours duquel sera critiquée l'existence de « *féodaux de la presse* », partenaires privilégiés de « *féodaux de la médecine* » et seront complimentés par les médias pour leur travail dans la mouvance de la concertation.

Une grand-messe politique et sociale

Un point commun pourtant : la nécessité d'une nouvelle éthique journalistique, éthique qui, pour le docteur Salomon, devra se purger « *du sensationnalisme, du vedettariat et de superficialité des propos* », et, pour le ministre de la santé, pourrait contribuer à débarrasser « *les cancers, les maladies cancéreuses de leur gangue métaphorique* ».

Pour le reste, l'échéance ayant été tenue, la réunion nationale s'est déroulée comme prévu, sans surprises. Les principaux objectifs qui y ont été précisés, situés dans le cadre défini par la Charte de la santé, n'ont rien, au total, d'original, que ce soit celui « *d'empêcher la survenue des cancers évitables, d'obtenir la guérison de tous les cancers guérissables, la réinsertion sociale des cancéreux guéris, ou le développement de la recherche* ».

Dans l'immense salle des conférences de l'UNESCO, de ce qui put prendre la forme d'une grand-messe politique et sociale, où chaque orateur vint prêcher pour sa paroisse, le cancer fut, en quelque sorte, promu maladie nationale.

Décorum symbolique sans grande nouveauté au total, puisque les organisations de malades et d'anciens malades ne furent pas invitées à monter à la tribune. Journée programmée et bien minutée non exemple d'autosatisfaction, au cours de laquelle un incident demeura ignoré : l'annonce de la démission en tant que responsable du thème des « *médecines parallèles* » du professeur Simon Schraub de Besançon, qui *a accusé certains d'avoir* « *réécrit* » son rapport de synthèse sur ce thème et de l'avoir néanmoins signé de son nom.

Résistant au déluge de paroles, on pouvait cerner une plage-refuge : la sythèse des travaux consacrés au thème « Images, mythes et morales du cancer ». Cette analyse, sous un angle inhabituel, a donné à l'entreprise un relief et une profondeur que l'on n'a trouvé nulle part ailleurs. Son objectif : saisir la diversité et le fondement des représentations sociales du cancer. Une sorte de grille pour mieux comprendre la lise *en scène retenue*. Un précieux document pour l'observateur, dont le mérite est bien de « *donner à réfléchir* », comme le souligne son auteur, le docteur P. Pinel.

Cancer-souffrance, cancer-fatalité, cancer-peur, pour les non spécialistes ; cancer-tabou à l'échelon collectif ; cancer, expression d'un touble de l'identité pour le psychanalyste. Représentations liées, pour certains, au singulier du terme et qui seraient tout autres si l'on ne parlait plus que de cancers au pluriel, se rapprochant ainsi des conceptions récentes de l'affection. Un pluriel nécessaire pour détruire le mythe. Un pluriel suffisant si l'on y adjoint la popularisation des succès de la *médecine et* la modification des symboles comme le crabe et l'épée de Damoclès.

La démythification est-elle possible si l'on pense que cette affection — ou ce groupe d'affections — a, au fil des ans, pris la place *jadis occupée par* la peste, la tuberculose ou la syphilis ? D'autant que les frontières des maladies infectieuses ont reculé sous les effets conjoints de l'hygiène, des vaccins et des antibiotiques.

Sans doute, à un premier échelon, *peut-on voir dans cette* concertation nationale, la manifestation d'une bonne volonté politique sur laquelle seraient progressivement venues se greffer des luttes d'influences entre les différents partenaires, des ambitions irraisonnées, voire des soucis électoralistes. Mais n'est-ce pas aussi une tentative collective de dédramatisation qui, dès lors qu'elle prenait de l'ampleur et entendait régenter son domaine par le menu, aboutissait à l'effet inverse, conférant au mythe une dimension nationale ? Mouvement aux effets pervers qui éloigne ce qu'il entend attirer et renvoie vers l'ombre ce qu'il prétend mettre en lumière.

JEAN-YVES NAU.

Les généralistes devant la souffrance et l'euthanasie

Selon une enquête de la Sofres menée à la demande de la revue *le Généraliste (1)* et de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (2), 44 % des médecins français interrogés estiment que « *le malade a le droit d'exiger que son médecin lui dise la vérité* », mais 43 % pensent que « *le médecin est le juge pour savoir s'il faut ou non dire cette vérité* ».

Les avis sont donc très partagés et les médecins interrogés ne semblent pas toujours mettre leurs actes en accord avec leurs paroles. Ils ne sont, en effet, que 27 % à dire cette vérité « *face à un patient dont la maladie est irréversible* ». Près de 62 % des praticiens athées et âgés de trente-cinq à cinquante ans cachent cette vérité.

En revanche, 82 % des médecins qui ont répondu à l'enquête se déclarent prêts « *à refuser l'acharnement thérapeutique* » pour les patients qui en ont exprimé la demande (par un « *testament biologique* » par exemple) ; 90 % donneront des calmants si nécessaire « *même si cela doit avancer le moment de la mort* » ; mais, 26 % seulement accepteraient de procéder à une « *euthanasie active* » sur une semblable demande.

Au cas où une nouvelle législation dégagerait explicitement le médecin de toute responsabilité pénale et déontologique relative à ces trois attitudes (refus de l'acharnement thérapeutique, administration de calmants avançant le moment du décès, euthanasie active), les médecins deviendraient beaucoup plus réticents.

Cette attitude paradoxale traduit « *l'opposition farouche* » du corps médical devant la perspective d'une législation sur des problèmes qu'il tient comme relevant rigoureusement de cas individuels et du colloque singulier.

Il semble donc qu'une nouvelle législation, plus laxiste, du type de celles que réclame l'A.D.M.D. ou que propose le sénateur Caillavet, serait un frein — et non une aide — au respect par le médecin des volontés du malade.

Tout aussi paradoxalement, bien que 60 % des médecins « *s'estiment bien préparés pour aborder avec leurs malades le problème de la mort* », 46 % seulement souhaiteraient connaître la vérité *s'ils étaient* eux-mêmes atteints d'une maladie irréversible, et 41 % préféreraient « *s'en remettre aveuglément à leur médecin traitant* ».

L'ambiguïté de ces résultats reflète en réalité une ante ambiguïté : celle des questions posées et des situations évoquées.

En toute hypothèse, jugent la majorité des médecins interrogés : « *Il est totalement abstrait de déterminer à l'avance une conduite à tenir systématique. Il s'agit de problèmes d'homme à homme, qui ne peuvent être résolus par une signature ou une démarche administrative* (3). »

(1) « *Le Généraliste* », 11, boulevard de Sébastopol, 750001 Paris.

(2) A.D.M.D., 18, rue Fontaine, 75009 Paris. Tél. : 874-19-99.

(3) Le numéro 522 du *Généraliste* rendra compte, le 22 janvier 1983, de cette enquête conjointe et des commentaires qu'elle suscite chez les médecins.

TÉMOIGNAGES

Mourir autrement

(...) Je propose que le cancéreux ait le choix de mourir chez lui ou à l'hôpital, mais dans de tout autres conditions que maintenant. Pour avoir le choix, il faut avoir les moyens du choix. Je demande donc, pour les familles qui le souhaitent et qui le peuvent, une véritable hospitalisation à domicile avec visite quotidienne d'une infirmière, d'une aide-soignante, le soutien de la famille par un service social, un psychologue, et l'octroi d'un congé spécial pour le conjoint (ou le parent qui s'occupe du malade), remboursé par la Sécurité sociale et non imputable sur ses propres congés de maladie (...).

Je suis certaine qu'en définitive cela reviendrait moins cher que de laisser un malade incurable occuper un lit dans une unité de soins intensifs dont on aurait bien besoin pour une autre personne qui pourrait être sauvée. Dans son environnement, chez lui, en famille, en étant aidé et soutenu par ceux qui lui sont chers, alors, véritablement, on pourrait parler pour le malade de mourir dans la dignité (...).

Je propose la création d'unités de soins palliatifs pour accompagner le mourant. Là, il ne s'agit plus de guérir, mais de soulager, loin de tout acharnement thérapeutique (...).

Mais aussi — et surtout — le malade devra sentir qu'il n'est pas seul, qu'il n'est pas abandonné, qu'on s'occupe de lui. Le *malade a* besoin de parler, d'exprimer sa souffrance, son angoisse, ses regrets... Parler libère toujours à ce moment-là. Tout le personnel doit donc prendre le temps de l'écouter. Un psychologue, un prêtre ou ministre d'une autre religion doivent être disponibles. Des bénévoles peuvent être associés pour promener les malades, les divertir, les écouter...

Cela n'est pas un rêve. De telles unités existent déjà : au Canada, l'hôpital Notre-Dame (dans un centre anticancéreux) ; à Londres, l'hôpital Saint-Christopher, et aussi dans quelques maisons religieuses en France.

YVONNE VALETTE,
Romagnat (Puy-de-Dôme).

Toi l'inconnu

(...) A Curie, si tu es mal en point, tu as droit à la cellule du condamné, mais si tu n'es pas encore au point, tu as droit aux vomissements du « chimio », aux gémissements du « radio », aux angoisses de celui qui ne sait et au désespoir de celui qui ne sait plus...

Par chambrée, quatre mousquetaires au service du roi, « *tous pour un, un pour tous* » : la vulgarité, la toilette, le bassin, les visites, les sympas, les casse-pieds, les discrets, les bruyants, les généreux, les égoïstes, le sourire partagé de quelques infirmières sympas, mais débordées, le sans-poil, le pas-de-poil, le mauvais-poil, le ras-l'poil... et pourtant on est pris en charge, assuré, *sécurisé, aseptisé, mécanisé*, hiérarchisé, perfusé, cobaltisé, hormonisé, cortisoné, et antibiotiquisé, médicalisé en flèche, en long, *en large et au* travers, patenté par la communauté et, j'allais dire, presque « oublié » !...

On vit seul, on meurt seul, c'est un doux euphémisme de le dire ! On peut toujours contempler la tour Montparnasse, scintillante du progrès et de la fierté humaine, à condition que les autres ne vous claquent pas le volet au nez... ou rêver ; rêver aux missiles qui brillent de tout leur éclat de mort, dans le sapin de Noël (...)

Les rideaux pour une bonne femme, c'est comme le drapeau pour un militaire, l'habitude du quotidien, *le quotidien du réel*, le réel d'une vérité... Mais les microbes guerroient dans l'invisible et pourfendent le *réel*, sans faire grâce aux rideaux. Quelle tristesse, la maison est si loin et les murs sont si vides (...)

Toi, artiste au cœur tendre, qui entasse dans ton grenier des parcelles d'infini, de soie, de laine, ou bien de lit, ne pourrais-tu, au fond de ce ciel sans étoiles, filer une étoile de lumière ?

Il n'y a plus le chêne de Charlemagne. Il y a les médias du président *et* le langage du peuple et l'oreille lasse du Bon Dieu... Mais il y a toi...

Au cancéreux inconnu, sans arc ni triomphe...

MICHAELA LAHONDÈRE,
(Royan).



39-45, le retour en arrière

Un grand éditeur lance une nouvelle publication — Journaux de guerre — qui consiste en fac-similés des quotidiens de l'époque 1939-1945. La même semaine, un juge d'instruction de Bordeaux inculpe de « crimes contre l'humanité » M. Maurice Papon, ancien ministre, pour qu'il puisse, entre autres, prendre connaissance des charges qu'on lui oppose. On assiste, de manière cyclique, à des « retours en arrière » sur cette sombre période. Pourquoi ? Nous avons demandé leur opinion à Mme Simone Veil, ancien ministre et député européen, à MM. Henri Amouroux, journaliste et historien, Claude Lelouch, cinéaste, et Claude Roy, écrivain, poète et essayiste. Conclusion : nous n'avons pas oublié la période 39-45 — aucune des personnes interrogées ne décèle aujourd'hui de traces de fascination malsaine. Nous y cherchons des enseignements sur la crise que traverse le monde.

HENRI AMOUROUX : Une guerre civile et ses braises.

« Il n'y a pas regain d'intérêt mais permanence. Les années 40-45 ont toujours passionné les Français car ce furent des années de guerre civile, et les guerres civiles (Vendée, loi de séparation de l'Église et de l'État, affaire Dreyfus, etc.) se prolongent alors même que leurs causes semblent avoir disparu depuis longtemps. A travers livres, radio, télévision, je travaille depuis vingt-cinq ans déjà sur ces années 40 et je sais bien que les braises sont toujours chaudes. Les braises, ce sont les mots : collaboration, résistance, épuration, milice, maquis, déportation. Il suffit de souffler sur ces mots-braises et tout repart : les souvenirs remontent à la surface, les anecdotes affluent.

» Bien entendu, depuis 1945, le regard des Français sur cette époque a changé. Nos concitoyens ont voulu tout d'abord découvrir ce qu'on leur avait caché, je songe notamment aux abominations de la déportation, mais également aux combats de la clandestinité. Puis, autour des années 70-75, ils se sont intéressés à la collaboration et aux collaborateurs. Il me semble que aujourd'hui — le recul étant suffisant, — ils veulent surtout comprendre dans sa prodigieuse complexité une période complexe, et, pour cela, le faire à travers des œuvres sans manichéisme. »

★ Auteur de *la Vie des Français sous l'occupation.*

CLAUDE ROY : On se croit malin.

« La période 1939-1945 est un film à l'accéléré, plein de coups de Jarnac, de coups de théâtre, une époque où, plus visiblement encore que d'habitude, la plupart des acteurs de l'histoire n'ont pas fait ce qu'ils ont voulu, n'ont pas voulu ce qu'ils ont fait, n'ont pas fait ce qu'ils ont dit et n'ont pas su ce qu'ils faisaient. Une Chambre à majorité de gauche va voter en majorité les pleins pouvoirs à Pétain. Staline sera tour à tour le champion de l'antifascisme et l'allié de cœur des nazis. Hitler le surprendra beaucoup en l'attaquant et, après Stalingrad, les Alliés à Yalta le chargeront avec le plus grand sérieux d'organiser des élections libres en Pologne. En France, un colonel de chars, maurrassien et entêté, incarnera le rétablissement de la République, le retour de la démocratie et la décolonisation, etc.

» On comprend que ces années charnières fascinent. Mais les « retours à » qui ne s'accompagnent pas de « retour sur » et ne sont pas suivis de « retours sur soi » ne mènent pas loin. Le passé considéré comme spectacle pittoresque, qui amuse les yeux sans concerner l'esprit, le rétro utilisé commme un « frisson nouveau » provoqué par des images anciennes, les jours d'hier ou d'avant-hier feuilletés comme une collection de vieux journaux dont les mensonges sautent aux yeux ou de vieilles photos dont le ridicule fait sourire, le « retour du refoulé », enfin, qui ne s'accompagne pas de son analyse — ce sont là des exercices de peu d'intérêt, en définitive.

» Le passé, surtout celui qu'on n'a pas eu, donne à bon compte un sentiment de supériorité, en général injustifié : on croit en savoir plus que les acteurs de jadis, parce qu'on connaît les épisodes suivant le film. On sait qui va gagner la course, qui va déclarer forfait, qui va perdre. On se croit malin. On se sent Dieu. Un effort. Mais si en savoir plus consiste seulement à savoir ce qui s'est passé ensuite, c'est un maigre savoir. L'important, c'est d'essayer de comprendre pourquoi et comment ce qui s'est passé s'est passé. La lecture des journaux du matin y aide rarement. Parcourir les journaux d'il y a quarante ans a peu de chances d'être plus efficace. »

CLAUDE LELOUCH : La peur de la répétition

« Le public s'intéresse aux époques qui lui apprennent quelque chose sur lui-même. Mon père m'expliquait qu'en 1938 il y avait un grand intérêt pour la guerre de 1914-1918. Aujourd'hui, c'est la période de 1940-1945. Les gens ont peur de rentrer dans une nouvelle période similaire. Ils essaient de voir ce qui peut se reproduire. Les gens veulent y puiser des enseignements. Ils ont une sorte de sixième sens qui les alerte.

» En même temps, les périodes de guerre posent des problèmes de vie et de mort, des problèmes terriblement essentiels. Elles permettent de mieux juger et mesurer les individus. Vous remarquerez que les plus fortes amitiés naissent durant les guerres et non en vacances. Les médias sont aussi responsables de cet intérêt pour les années 40-45. Les films ont eu un rôle très important. La guerre 1939-1945 est la première vraiment filmée : les Américains, les Russes, les Allemands, tout le monde filme. Il y a de véritables documents qui accroissent la curiosité des gens, et notre mémoire est beaucoup plus forte.

— Quarante ans après, que pensez-vous des inculpations de personnes accusées de crimes contre l'humanité ? M. Maurice Papon cette semaine.

— *Je pense que chaque fois qu'on pourra retrouver quelqu'un qui a participé au génocide, il ne faut pas le rater. Je ne réclame pas du tout une tête ou un emprisonnement, mais c'est bien qu'il soit signalé. Au moins ça... et c'est suffisant. »*

UN ENTRETIEN AVEC SIMONE VEIL :

« Quand je suis rentrée de déportation je n'ai pas cherché à savoir qui m'avait dénoncée »

(Suite de la première page.)

» Et puis, troisièmement, je crois qu'il y a chez les Français une difficulté à sortir de l'histoire et de leur histoire, qui est quelque chose d'extraordinaire. Il y a deux ans, un article de presse comparait la psychologie des Espagnols et des Français par rapport à leur histoire. L'auteur constatait que les Espagnols étaient sortis du franquisme avec une grande rapidité. La page était tournée. Les Français sont, en revanche, toujours dans les suites des guerres de religion, les suites de la révolution de 1789, etc. Les références historiques des Français sont permanentes. Nous n'oublions jamais l'histoire. On la transforme d'ailleurs sans doute beaucoup. Nous sommes vraiment marqués par l'histoire, nos divisions, nos rivalités.

— Dans votre analyse de l'intérêt des Français pour les années 39/45, vous n'évoquez pas une éventuelle fascination morbide.

— Non. Pas maintenant. J'avais été très frappée par cet aspect morbide il y a quelques années, au moment de la sortie du film de Louis Malle *Lacombe Lucien*, et du film *le Chagrin et la Pitié*. A présent, je crois qu'il y a un intérêt historique. Consciemment ou inconsciemment, chacun sent plus ou moins que nous sommes dans une période où — après les décennies glorieuses d'expansion, de relative stabilité internationale — il n'y a plus de certitudes sur l'avenir : l'attitude des U.S.A., la situation en R.F.A., le pacifisme, la remise en cause de l'équilibre de Yalta, la situation en Pologne, l'Afghanistan, tout cela y contribue. D'où cet intérêt pour savoir ce qui s'est passé durant ces années troubles de l'avant-guerre. Nous sommes à un point d'équilibre où les choses peuvent se défaire brusquement.

L'Allemagne et son passé

— Observe-t-on la même attitude en République fédérale d'Allemagne ?

— Il y a un phénomène qui me frappe et m'inquiète parfois. C'est le fait que d'une certaine façon l'Allemagne a scotomisé son passé. Pour les Français, cela n'a pas été facile de regarder avec lucidité la période 1940/1944, bien qu'ils n'avaient pas autant de choses à assumer... De leur côté, les Allemands ont largement préféré oublier le passé. Or, un peuple, pour vivre, doit avoir une continuité historique et doit donc toujours pouvoir connaître son passé, le juger et l'assumer. Le prendre en compte. De même, on préfère ne pas parler de la question de la division entre la R.F.A. et la R.D.A.

» Je suis convaincue que pour la jeune génération tout cela posera problème. Sera-t-elle tentée de réhabiliter cette période ou bien la rejettera-t-elle, s'érigeant en juge de ses aînés ? Les « verts » sont sans doute la manifestation de certaines interrogations. Un rejet qui ne prend pas véritablement en compte ces années 1940-1945.

— Qu'entendez-vous par réhabiliter ?

— Réhabiliter, au vrai sens du terme. Peut-être pas réhabiliter le nazisme en tant que tel, mais en disant : *« On a beaucoup exagéré »*, en disant que ce sont les autres nations qui sont peut-être responsables, en parlant de l'environnement, de la crise, du chômage, du traité de Versailles...

Des procès quarante ans après

— En France, des associations, des avocats et la justice s'intéressent à des hommes accusés de collaboration avec l'Allemagne nazie. Ce sont les affaires Bousquet, Leguay, et cette semaine l'inculpation de M. Maurice Papon. Etes-vous favorable à ce « retour en arrière », sous cette forme ?

— J'ai une position très personnelle sur ce problème et je comprends très bien qu'elle puisse choquer, qu'elle ne soit pas comprise. En dehors des problèmes français que vous venez de citer, je me suis toujours posé la question de l'opportunité, au plan même des principes, de rechercher — sauf cas tout à fait exceptionnels — pour crimes contre l'humanité des hommes en revenant sur le principe de la prescription et donc de faire jouer une loi rétroactivement. J'ai toujours été étonnée que certains, qui ont des principes très rigoureux quant au droit, aient, dans ce cas, admis le principe de la rétroactivité. Il y a là pour moi un point d'interrogation. Cela dit, je mets à part le cas d'Eichmann — c'était un symbole. Je pense aussi que le cas de Mengele (1), si on le retrouvait, justifierait des dispositions exceptionnelles.

» Pour le reste, j'ai assez peur des procès quarante ans après. Même en dehors des principes, sur le plan des faits, il est très difficile de conduire ces procès en raison de difficultés matérielles, concrètes. Les témoignages sont délicats. Je ne pourrais pas témoigner de façon précise en disant : *« C'est bien lui »*, *« Je le reconnais. »* Ce n'est pas possible. Et puis, je crains que toute peine prononcée ne soit dérisoire par rapport aux faits incriminés. Et donc que cela nuise à l'objectif poursuivi et à la justice. C'est un problème.

— C'est l'ancien magistrat qui parle ?

— Oui. Et puis ce sont les principes. On peut craindre une disparité entre les peines prononcées. On voit mal une cour condamner, après quarante ans, à la réclusion perpétuelle. Non. Il me semble normal de les rechercher, de faire en sorte que les responsables soient connus, qu'ils ne mènent pas une petite vie tranquille comme si rien ne s'était passé. Mais cette dénonciation de leurs actes me paraîtrait suffisante, la société plutôt que la justice ayant à en tirer les conséquences.

» Ce qu'on peut aussi déplorer, c'est que, dans certains cas, cela ait mis si longtemps à se savoir : en raison de la loi du silence, de complaisances. J'ai une approche personnelle parce qu'autant je pense qu'il est indispensable que, collectivement, on dénonce les faits et que l'on empêche que ces faits ne soient oubliés, et même minimisés (toute banalisation des faits me paraît très grave), autant une responsabilité individuelle, maintenant, ne m'intéresse plus tellement. C'est le phénomène collectif qui me paraît important, et c'est la raison pour laquelle, sur le plan historique, il me paraît nécessaire de l'étudier, de voir comment il s'est produit, en montrant comment quelqu'un peut être responsable — même sans avoir pris directement de décisions — par les idées ou les idéologies qu'il a répandues, ou encore par les lâchetés successives qu'il a admises. C'est l'histoire qui m'intéresse. Le processus historique.

— Il ne s'agit pas d'oubli ou de pardon ?

— Pas du tout. Il serait très grave d'oublier. Mais pour vous expliquer : quand je suis rentrée de déportation, on m'a dit que j'avais été dénoncée. Je n'ai même pas cherché à savoir. Au fond, cela ne m'intéressait pas. Ce qui m'aurait intéressée, c'est de savoir pourquoi et comment on avait été entraîné dans ce climat de dénonciation. Ou pourquoi des responsables politiques ou administratifs, aussi bien que des intellectuels, peuvent être amenés, dans certaines circonstances, à accepter certaines choses. Ce qui est important, c'est de savoir jusqu'où on peut penser qu'on est utile, dans certaines circonstances, parce qu'on « limite la casse » et à quel moment il faut se démettre sous peine d'être complice. Parce que la question peut toujours se poser. Même quarante ans après. »

Propos recueillis par **LAURENT GREILSAMER.**

(1) Eichmann était responsable de la section 4 de l'Office central de la sécurité du Reich chargé de la « solution finale ». Mengele était médecin-chef du camp de concentration d'Auschwitz.

La boutique des journaux d'antan

La Galcante, une boutique bizarre qui tient davantage du dépôt que de la librairie, dans une vieille rue de Paris, celle de l'Arbre-Sec (1er arrondissement). Un endroit un peu vieillot qui renferme pourtant un moment de la presse française, un incroyable empilage de nos journaux, reliques de quotidiens, d'illustrés et de gazettes. Toute une mémoire collective retrouvée, distillée au fil des « unes » de *l'Intransigeant* ou de *Paris-Soir*.

M. Christian Bailly, journaliste et historien de la presse, auteur d'un livre sur Théophraste Renaudot et propriétaire de La Galcante, est l'heureux inventeur des « journaux d'anniversaire ». Une idée, un slogan — *« Offrez-lui le journal du jour de sa naissance »*, — qui font fureur et permettent aux Français de s'intéresser à l'actualité d'un jour qui leur est cher. Mais M. Bailly est aussi ce collectionneur qui a fourni à Hachette la matière de ses *Journaux de guerre* dont le premier numéro a remporté, dans les kiosques, un succès qui laisse songeurs même ses promoteurs.

La guerre de 39-45, La Galcante la prête — ou la loue par fac-similé — depuis des années, à travers la presse quotidienne des *« années noires »*. Il y a ceux, chercheurs, étudiants, mais aussi simples curieux ou historiens du dimanche, qui demandent plutôt les mois de la montée des périls ou les jours de la Libération, une documentation sur une bataille particulière ou sur la vie quotidienne de cette période. *« Il y a ceux*, explique M. Bailly, *qui viennent pour se remémorer les événements qu'ils ont eux-mêmes vécus et ceux, beaucoup plus jeunes, qui prennent contact avec une histoire qu'ils n'ont pas connue mais qui compte encore pour leurs parents. Cet intérêt pour la seconde guerre mondiale est constant depuis plusieurs années. Il en sera ainsi tant qu'en France survivront des témoins ou des acteurs de cette époque. »*

L'historien s'inquiète, comme d'autres, des quelques passions malsaines de ceux qui lisent pour se faire peur parce que la France de 1983 vit un phantasme de la guerre, de ceux encore nostalgiques du nazisme qui cherchent, rue de l'Arbre-Sec, à embellir leurs collections de photos d'Adolf Hitler. Mais ces effets de nos peurs et de quelques déviances mis à part, M. Bailly considère que l'actuel engouement *« comporte plus d'éléments positifs »*. *« Les Français, grâce aux médias, ont fini par s'intéresser à l'histoire. A celle du Moyen Age comme à une histoire plus contemporaine. Il est donc légitime que cette guerre remporte un tel succès. »* Quarante ans plus tard, le traumatisme du conflit mondial a encore des effets secondaires.

PHILIPPE BOGGIO.

★ *La Galcante*, 43, rue de l'Arbre-Sec, 75001, Paris (Tél. : 260-12-65, 260-83-14).

La plaie et le couteau

Elle chantait donc seulement pour elle la Piaf du fameux *« Je ne regrette rien »* quand elle lançait de sa voix âpre : *« Je me fous du passé »* ? Car, pour s'en tenir à la semaine qui s'achève, quel démenti ou quel défi ! Un éditeur, à grand renfort de publicité, lance des réimpressions de nos journaux des années de guerre 1939-1945 : un hebdomadaire rappelle l'arrivée au pouvoir, voici un demi-siècle, de Adolf Hitler; à Bordeaux, on inculpe pour des activités anciennes de quarante ans M. Maurice Papon ; sans oublier cette célébration du vingtième anniversaire d'un traité franco-allemand qu'on ne peut séparer du reste, puisqu'elle aussi remet en mémoire les longues années de ce temps des tragédies européennes auxquelles il était décidé de mettre, enfin, un terme.

Alors la question se pose, et le débat — peut-être artificiellement — s'ouvre sur la signification de tant d'invitations, concomitantes par les hasards du calendrier, à un retour aux années noires. Quels mobiles poussent ceux qui vont y répondre ? S'agit-il pour les uns de découvrir, pour d'autres d'approfondir une période qui pourtant dans son ensemble fut davantage sujet de douleur que de gloire ? Après tout pourquoi pas des retours à des époques plus aimables ? La France de cette fin de siècle serait-elle masochiste ? Chercherait-elle dans une période de son histoire — qui n'arrive pas encore à s'écrire définitivement — matière à se repaître de ses propres misères, de ses illusions perdues dans un naufrage qui mêla les courageux et les lâches, les lumières et les ombres ? Ce serait mal jugé.

Il paraît, au contraire, plus établi que les Français restent fascinés, pour peu qu'on les invite à parler, par l'image d'un temps à propos duquel ils ont conscience que tout ne leur a pas toujours été dit. S'il y a d'abord appétit de vérité, c'est, du même coup, qu'il y a aussi lucidité et, au-delà, courage. Tant pis si les braises de ces années-là brûlent encore. Pour les plus jeunes, en tout cas, la vérité sur la défaite, l'occupation, la Libération, ne saurait être plus dérangeante que celle de la croisade contre les Algigeois. *« Je suis le sinistre miroir — Où la mégère se regarde — Je suis la plaie et le couteau »*, disait déjà Baudelaire. Si, donc, il était assuré que l'intérêt porté est commandé par la seule connaissance et par son acceptation, il y aurait plutôt de quoi se louer.

Certains signes autorisent cet optimisme. Avant celle de 1939-1945, la guerre de 1914-1918, qui en levait de rideau, demeura longtemps aussi une page d'histoire embellie. Elle recelait pourtant sa propre inhumanité. Des livres comme *le Feu* de Barbusse, *le Grand Troupeau* de Giono, *A l'ouest rien de nouveau* de l'Allemand Remarque, des films comme le *J'accuse* de Gance avec le cri terrible de Victor Francen : *« On assassine des hommes ! »* l'avaient révélée. Ils furent oubliés, ou, les générations passant, ignorés. Là encore, il fallut attendre le dernier quart de notre siècle pour que soit dite, sans fard, la dureté de ces « Sentiers de la gloire ». Aujourd'hui, des chefs militaires quasiment statufiés vivants dans l'inconsciente euphorie des années 20 apparaissent sous un autre jour à la lumière de livres et de films. Les petits-fils des « poilus » ne s'en portent pas plus mal.

Regarder en face sa propre histoire — et après 1939-1945, pourquoi pas un jour un 1954-1962 d'Algérie ? — ne peut être que salutaire. Il convient évidemment, pour cela, que la présentation qui en est offerte — opération commerciale ou non — soit rigoureuse, et aussi que l'exemple soit contagieux, c'est-à-dire suivi par les peuples de toutes les nations.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Rayon B.D. : l'homme de l'année dernière

D'abord, une vue d'ensemble. La bande dessinée ce sont des piles d'albums, des amoncellements de revues qui, mois après mois, défient l'ordre, découragent le rangement, débordent les étagères, descellent les rayonnages. Ce sont des stocks colorés qui parfois s'effondrent sous la main d'un enfant qui passe ou d'un chien qui s'ébroue. C'est le bombardement quotidien que les passionnés sirotent page à page, bulle à bulle, sans plus se lasser que ces piliers de bistrot qui, rivés au comptoir, absorbent leur drogue identique, et toujours nouvelle.

Allez comprendre, gens raisonnables, cette passion ! Il n'y a rien à comprendre. On lit ou on ne lit pas. On vibre ou on baille. On rouvre ou on referme. A l'heure des bilans, on gravera des épithaphes : *« Ci-gît un lecteur de bandes dessinées qui, en quatre-vingts ans de pratique, a englouti quarante-huit albums de B.D., n'en a tiré aucune fierté mais y a trouvé un plaisir quarante-huit mille fois renouvelé. »*

Comment choisir ?

Statistiquement, ce n'est pas absurde : c'est faisable. Prenez l'année 1982. Promenez-vous dans la production disponible sur le marché français. Suivez le guide de ce « Michelin » de la B.D. qu'est « *l'Année de la bande dessinée* » publié par les éditions Temps futurs, véritable Gault et Millau des bulles. Affolement ! Il a tout enregistré, répertorié, classé, étiqueté et *résumé*. Le crû 1982 a produit 679 albums, contre 626 l'année précédente. Enorme mais pas insurmontable : on peut, à ce rythme, lire tout ce qui est publié. Un album et demi (!) par jour et le tour est joué, la culture bédéique exhaustive. Aucun mélomane ne peut tout entendre, aucun cinéphile ne peut tout voir, aucun amateur de roman ne peut tout ingurgiter. Les peintres sont partout, le théâtre décentralisé, les poètes se cachent : seul l'art de la B.D. est totalement accessible. On peut tout avaler !

Et puis de temps en temps, l'angoissante question : et si ce temps était volé sur l'essentiel, et si ce plaisir était pauvre, factice, dérisoire, lâche ? C'est bien beau de tout engloutir mais l'indigestion, l'insupportable overdose des petits Mickey toxicomanes, fatale à l'intelligence ?

Comment discerner les lignes de ce magma le scénario de ses évolutions. *L'Année de la B.D.* est d'un grand secours, alors. Elle classe, elle monte en épingle, elle choisit de braquer la lampe de chevet sur les meilleurs, les best-sellers, les bons et les méchants. Elle « manichéise », comme dans la B.D. Elle désigne. Il y a même un jury pour cela. Cinq cents « professionnels » ont été sélectionnés et priés de voter. Ils ont choisi l'homme de l'année 1982 : Jacques Tardi. Bon choix. Si nous n'avions pas omis de renvoyer notre bulletin de vote, c'est lui que nous aurions choisi.

Le lendemain, je descendis acheter les journaux...

Rien!

★ *Copyright Ed. Casterman.*

Oui, Tardi. Si vous croisez un ennemi de la B.D., un de ces personnages qui manquent s'étrangler quand vous, mineur, leur faites l'aveu de votre secrète passion pour cet art, mettez-lui quelques albums de Tardi dans les mains. Et attendez. Si, après quelques jours, il ne vient pas vous redemander des ouvrages de l'auteur d'*Adèle Blanc-Sec* et de la *Guerre des tranchées* (Casterman), c'est qu'il n'aime ni la vie ni la mort ; ni les hommes ni les femmes ; ni la joie ni la peur ; ni le noir ni le blanc. Tardi, c'est la perfection faite B.D. C'est le siècle en bulles, la métaphysique dessinée, c'est vous, c'est nous, c'est le monde intérieur des vivants dans le monde extérieur à l'agonie.

Il n'est pas le seul. Le palmarès de 1982 repère aussi Bourgeon. Rien de plus facile. Les *Passagers du vent* (Glénat) ont été la meilleure vente de l'année, d'après les libraires. Il y a aussi l'hallucinant *Sokal* dont le « Chien debout » a été honoré par M. Chirac du prix de la Ville de Paris. Et puis le génial Moebius (qui fut l'homme de l'année 1981 et sera peut-être l'homme du siècle) (Humanoïdes associés), Margerin et ses voyous de *Bananes métalliques* (Humanos), Binet et ses dérisoires *Bidochon* (Audie). Manque l'inénarrable Pétillon et ses prémonitoires *Disparus d'Apostrophes* (Dargaud).

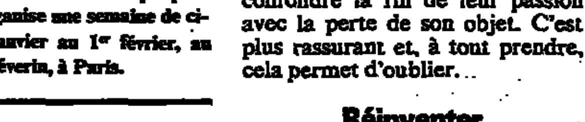
Il y a aussi, hélas, le désormais illustre Liberatore dont l'ignoble *Ranxerox*, comme l'écrit Jean-Luc Fromental, *« promène dans les volutes verdâtres de la crise son indolence décérébrée »*.

Ouvrage de référence — comme on dit — *l'Année de la B.D.* est une mine pour les polémiques et les promenades, les retours en arrière et les échappées vers l'avenir. Une somme qui met en appétit... pour 1983. Car il n'y a aucune raison pour que s'arrête ce flot qui a vue les Français acheter (dernier chiffre connu : 1981) 16 296 894 albums de bandes-dessinées, c'est-à-dire près de quarante-cinq mille par jour.

BRUNO FRAPPAT.

★ *L'Année de la bande dessinée 82-83* publiée sous la direction de Jean-Luc Fromental, assisté de José-Luis Bocquet. Ed. Temps futurs. 352 pages. 120 F.

■ **Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) organise une semaine de cinéma du 26 janvier au 1er février, au Studio Saint-Séverin, à Paris.**



Non, le jazzband n'est pas mort...

L'économie du jazz reste fragile. Malgré un moindre engouement du public, on ne doit pas en conclure que cette musique est sur son déclin.

Le 31 décembre dernier, pour la nuit du jazz, on se pressait à la Maison des arts de Créteil. Récemment, au TEP, on refusait du monde pour le *Grand Orchestre* d'Eddy Louiss. Avec des programmes de luxe sans cesse renouvelés, le *New Morning* fait le plein. Au *Dunois*, imperturbablement, on s'entête à vous offrir contre toute raison ce qu'une série de coups de cœur programme, et ça marche... Mais on ne s'avisera probablement de ce petit théâtre chaleureux, comme un grenier de rêve posé par terre, au fin fond du treizième profond, qu'à la veille de sa *fermeture*.

A la *Chapelle des Lombards*, on danse l'Afrique en sueur et les rythmes cubains. Dans l'ancien triangle des Bermudes du jazz (où le *Dreher* et le *Feeling* ont fermé), le *Petit-Opportun* et le *Cloître* n'ont rien perdu de leur activité. Au *Forum des Halles*, infatigable, Terronès reprend, une semaine par mois, le principe de feu le *Totem* et du regretté *Jazz Unité*. Caveaux en tout genre, cryptes délicieusement enfumées où l'on s'entasse dans l'espoir de l'improbable (ce qui n'est pas une si médiocre règle de vie), piano-bars, grands hôtels, les lieux se déplacent *mais ne meurent pas tous*. Et aussi bien à Lyon, Rennes, Senlis, ou Saint-Malo, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Marseille ou Orléans, on trouverait un peu partout, ce qui est nouveau, des espaces et des points où se joue le jazz.

Malgré ce tableau trop euphorique, l'économie du jazz reste fragile, c'est le moins qu'on puisse dire, et il n'y a pas exactement le même engouement que ces dernières années. Il n'en faut pas vraiment plus pour que le bruit se mette à courir que le jazz est mort. Mort comme activité. Mort comme genre, tant qu'on y est. Mort comme souvenir, aussi bien. Vous m'accorderez que ce n'est pas la première fois que circule cette mauvaise farce en forme de faire-part. Pour tout dire, le jazz a l'habitude, et on lui fait souvent le coup. Il meurt d'une petite mort à chaque génération : on l'enterre alors avec sa vie de garçon, ou au premier rejeton. Dès que le plaisir retombe, ceux qui s'étaient contentés de prendre le *A Train* en marche, comme on suit le régiment des modes, préfèrent confondre la fin de leur passion avec la perte de son objet. C'est plus rassurant et, à tout prendre, cela permet d'oublier...

Réinventer l'imagination

Tout de même ! Au-delà de cette raison, somme toute rituelle et de nature initiatique, que vient amplifier le discours public, qu'en est-il exactement d'un reflux sensible, au moins comme symptôme, tant à New-York qu'à Paris ? Ce n'est plus la flambée, même artificiellement entretenue, l'éclosion, un rien forcée, ni la toquade journalistique d'il y a cinq ou six ans. En 1977, l'article obligé sur la « renaissance » ou le « renouveau » du jazz (il avait donc disparu ? Et nous n'étions même pas au courant !) était en passe de devenir quelque chose comme un genre littéraire... Aujourd'hui, très cyclothymiquement, on en vient à soutenir qu'il n'y a plus de mouvement fort, plus de « figure », plus d'énergie, plus de passion, plus d'avenir, plus rien.

Ce n'est, bien sûr, ni si faux qu'on s'en moque ni si vrai qu'on puisse en tenir sérieusement compte.

Le nez collé sur l'actualité et les oreilles assourdies de quelques bruits, on fait déception d'une myopie. A ce jeu, la mémoire est aussi courte qu'infidèle, et ce n'est pas quand on y est pris que les mouvements d'envergure se devinent le mieux. Où donc *étaient, il y a une quinzaine d'années*, quand le *free* (mouvement incontestablement ancré et fort au point de tout remuer) battait son plein, les vastes publics et les organisateurs entreprenants ? Qui, en dehors des revues et du cercle des amateurs, se souciait de la mort, de la vie d'Albert Ayler ? S'il y a eu six concerts en France, pendant l'été 1970, c'est le bout *du monde !*

Rien donc ne suffit ainsi à décréter la mort d'une expression bien populaire, qu'on a du moins appris ces derniers temps à entendre sans limite et sans dogme. C'est toujours ça. Reste à réinventer l'imagination.

Loin des lubies

L'éclectisme-papillon est devenu la règle. Bien. Mais, de peur de paraître borné, on fait alors profession de tout aimer ensemble : l'opéra, Laurie Anderson, Nella Anfuso, Arthur Blythe, le funk et Miles Davis, la tradition celte, celle de Bali et l'inévitable hard rock. En concert, par signe d'amicale inflation et de choix estompé, le « rappel » s'impose comme la moindre des récompenses. Les musiciens s'y attendent, d'ailleurs, qui préparent tout exprès un morceau... Tout le monde aujourd'hui joue « bien », pratique avec vertu, et sait tout ou presque de l'histoire du jazz.

Ce qui nous guette, désormais, c'est la répétition des genres, le « revivalisme » à tout crin, le travestissement de moments nécessaires en purs « styles » vidés de toute histoire, le « look » sans projet : bref, le temps de l'académisme ou de sa version effrontée, le cynisme.

Le jazz souffrait de mépris et de méconnaissance, voilà qu'on *lui offre la reconnaissance culturelle !* Comme s'il s'agissait d'un art... Le jazz demande des circuits souples, ne s'accommode que de brèches et d'infractions aux législations propres. Et la seule trouvaille à quoi rêvent ceux *qui rêvent de le défendre* (de quoi, au juste ?), c'est une subvention !

Entre deux étés, loin des lubies, le temps n'est pas trop mal choisi pour faire le point. Tandis que s'achèvent aujourd'hui deux festivals, l'un à *Isola 2000*, l'autre à *Rive-de-Gier*, commence dans le nord de Paris, avec un programme aussi ouvert et suscitant, le quatrième *Festival en Aulnoye* (jusqu'au 4 mars). Bientôt, les *Cinq Jours de Grenoble*. Bonne façon d'en finir et d'aller sur le terrain vérifier qu'une musique existe et qu'il y a des musiciens pour la faire.

FRANCIS MARMANDE.

★ **Rive-de-Gier (salle des fêtes) : Johnny Griffin quartet et « Suite, suite, suite... et fin » d'Alain Gibert, avec Radu Malfati, Lindsay Cooper, Di Donato, Maurice Merle, Phil Minton, Beñat Atcharry, Maurio Perrotto, Christian Rollet, Tony Rosconi et la chorale du pays.**

★ **Jazz en Aulnoye : Fête du jazz « non stop », Grand Orchestre d'Eddy Louiss (22, à 14 et 21 h), Michel Portal quintette (29), Dollar Brand quartette (4 février), Henri Texier quartette (8), Philip Catherine quartette (11), Monty Alexander trio (18), Quatuor de saxophones et Pandemonium de François Jeanneau (19), Sun Ra Arkestra (25), Nuit du blues (4 mars).**

Le Campagnol creuse la banlieue sud

Vu du dehors, c'est un bâtiment rond, de couleur ocre, avec des excroissances, et une cheminée qui pousse par flocons une odeur tout juste un peu désagréable, celle des détritus industriellement desséchés. Au-dedans, on trouve également une piscine désaffectée, entourée de colonnades sévères. Pour l'instant, on cloue fébrilement des planches. Au bord du bassin à sec, sont adossés des paysages riants du genre chromo, peints sur les panneaux de bois. A quelques marches de là, une porte sur laquelle s'inscrit en rouge « durée des douches, vingt minutes ». Mais, derrière, il y a les bureaux du Campagnol, une vraie troupe réunie par Jean-Claude Penchenat et qui, après avoir monté *David Copperfield*, *En revenant d'l'expo*, *le Bal* (ce triomphe qui ne s'est épuisé que par épuisement des comédiens), a été promue centre dramatique national et doit couvrir de ses activités la banlieue sud, en particulier Châtenay (bureaux, piscine-atelier de décor, salle de répétition), Antony (théâtre pour jouer), Verrières, Palaiseau, Bagneux.

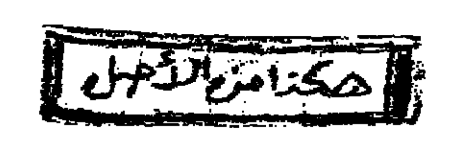
La troupe est installée dans la région depuis fin 1978, y organise des ateliers de comédie, explore la mémoire des villes, demandant aux gens de raconter ce qu'ils ont vécu. Aux vieux, aux jeunes aussi, à tous ceux qui s'intéressent et sont disponibles. Les histoires individuelles se mêlent à l'histoire et on apprend à en faire du théâtre. Un théâtre qui reste « amateur », une forme d'animation culturelle, mais qui influence les spectacles professionnels du Campagnol, soit parce que les acteurs s'inspirent directement de ce qu'ils ont entendu — comme dans *le Bal* — soit parce qu'ils travaillent sur improvisation et utilisent leur expérience, cette expérience d'une relation avec un public privilégié.

« Public, spectateur privilégié », l'expression revient régulièrement dans leurs propos. Elle correspond à leur attitude, à leur conception. La troupe s'appuie sur des groupes et des individus qui prennent part à un travail théâtral, assistent à celui des comédiens, servent de relais. Ils assistent aux répétitions, voient comment on se trompe, on tâtonne, on trouve. Ils comprennent ce que signifie « jouer ensemble », fixer une interprétation. Ils découvrent la différence entre le fait de jouer une fois, exceptionnellement, et de recommencer soir après soir, à neuf. Ils découvrent la fragilité et la rigueur de toute représentation.

Après quatre ans, des liens *solides se sont établis*, des liens de confiance. Très naturellement, la participation la plus importante est celle des femmes — même celles qui exercent un métier — la plus active, celle des enseignants. Les adolescents se montrent souvent passifs. Quand ils sortent de l'école, vers seize ou dix-sept ans, ils ne savent pas quoi faire, vont là où se passe quelque chose, mais ont du mal à se lancer, à prendre des initiatives.

Devenu centre dramatique, le Campagnol ne change rien à sa manière d'être. La troupe a seulement un peu plus de stabilité (les contrats avec l'État sont de trois ans), un mieux matériel, un peu plus de travail. Le 18 janvier, a eu lieu, au C.T.M. d'Antony (là où avait été créé *le Bal*) la première de *l'Opéra de Smyrne* (coproduction du Théâtre Firmin-Gémier, de la Comédie de Saint-Étienne, du Festival de Carcassonne) dans la mise en scène de Jean-Claude Penchenat. Le 4 mars, ce sera *Macbeth au village*, à Bagneux. Le 15, *Salle n° 6*, d'après Tchekhov, dans la piscine de Châtenay, et, en avril, *les Récits antillais*.

COLETTE GODARD.



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22.01.83 A 0 h G.M.T.



TEMPS PROBABLE SUR LA FRANCE ENTRE LE SAMEDI 22 ET LE DIMANCHE 23 JANVIER A 24 HEURES

Les hautes pressions qui protègent la France du mauvais temps depuis plusieurs jours vont se décaler lentement vers le Sud-Est. La bordure sud très atténuée des perturbations océaniques circulant des Açores aux îles britanniques débordera sur la Bretagne à partir de dimanche soir.

Dimanche, sur la majeure partie du pays un début de journée brumeux et frais. En général, de faibles gelées de − 1 à − 2 degrés et tout de même encore − 3 à − 5 degrés vers le Massif Central et la région lyonnaise. Quelques bancs de brouillard givrant dans le Centre.

Le ciel se dégagera rapidement, il fera beau presque partout. Seulement des nuages passagers des régions de l'Est au nord des Alpes où il fera 5 à 6 degrés au meilleur moment de l'après-midi. Sur le Sud-Ouest et le bord de la Méditerranée 12 à 13 degrés. Sur toutes les autres régions 7 à 8 degrés. En soirée, le ciel se voilera sur la Bretagne et le Cotentin.

Dans l'ensemble le vent soufflera du secteur sud et restera faible.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 22 janvier à 7 heures, de 1040,4 millibars, soit 780,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21 janvier) :

Ajaccio, 12 et − 1 ; Biarritz, 8 et − 1 ; Bordeaux, 7 et − 2 ; Bourges, 2 et 0 ; Brest, 7 et 1 ; Caen, 7 et 5 ; Cherbourg, 6 et 5 ; Clermont-Ferrand, 3 et − 7 ; Dijon, 1 et 0 ; Grenoble, 3 et − 7 ; Lille, 6 et 4 ; Lyon, 4 et − 3 ; Marseille-Marignane, 9 et − 3 ; Nancy, 2 et 1 ; Nantes, 7 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 6 et 5 ; Pau, 9 et − 2 ; Perpignan, 14 et − 1 ; Rennes, 8 et 0 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Tours, 4 et 0 ; Toulouse, 6 et − 3 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 0 degrés ; Amsterdam, 7 et 6 ; Athènes, 8 et 5 ; Berlin, 6 et 6 ; Bonn, 6 et 5 ; Bruxelles, 5 et 4 ; Le Caire, 18 et 6 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 9 et 7 ; Dakar, 24 et 18 ; Djerba, 12 et 8 ; Genève, 3 et − 4 ; Jérusalem, 12 et 2 ; Lisbonne, 14 et 5 ; Londres, 7 et 5 ; Luxembourg, 2 et 1 ; Madrid, 11 et − 5 ; Moscou, − 5 et − 1 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 0 et − 5 ; Palma-de-Majorque, 12 et − 2 ; Rome, 9 et −1 ; Stockholm, 6 et 0 ; Tozeur, 13 et 1 ; Tunis, 11 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 22 janvier :

UN DÉCRET

● fixant les modalités d'attribution de l'aide financière aux associations titulaires d'une autorisation en matière de services locaux de radiodiffusion sonore par voie hertzienne.

UN ARRÊTÉ

● donnant autorisation à l'Office national des forêts d'étendre ses activités d'exploitation en régie dans les régions touchées par la tempête des 6 et 7 novembre 1982.

DES LISTES

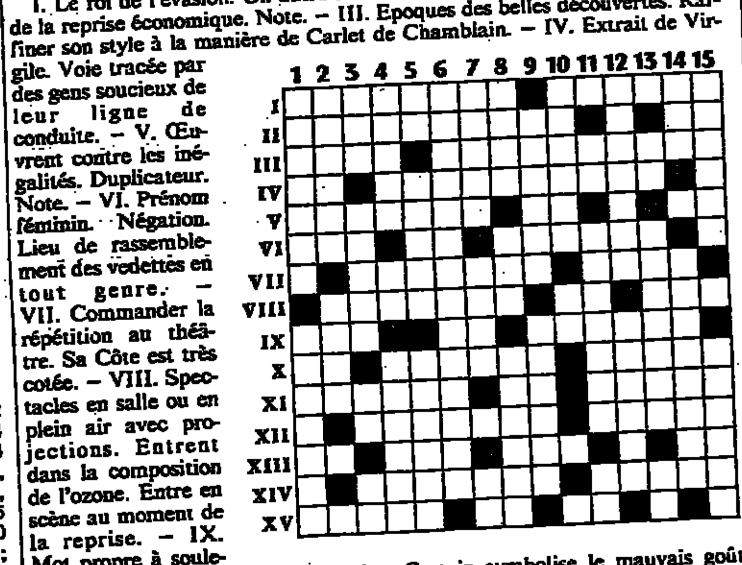
● des candidats admis aux concours d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités ouverts par arrêtés du 1er octobre 1981 dans les disciplines juridique, politique, économique et de gestion (sections droit privé et sciences criminelles et sciences de gestion).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3369

HORIZONTALEMENT

I. Le roi de l'évasion. Un autre roi de l'évasion. – II. Facteur important de la reprise économique. Note. – III. Epoques des belles découvertes. Raffiner son style à la manière de Carlet de Chamblain. – IV. Extrait de Virgile. Voie tracée par des gens soucieux de leur ligne de conduite. – V. Œuvrent contre les inégalités. Duplicateur. Note. – VI. Prénom féminin. Négation. Lieu de rassemblement des vedettes en tout genre. – VII. Commander la répétition au théâtre. Sa Côte est très cotée. – VIII. Spectacles en salle ou en plein air avec projections. Entrent dans la composition de l'ozone. Entre en scène au moment de la reprise. – IX. Mot propre à soulever une assemblée. Plaisant extrait des « Orientales ». Défend le chat et protège le chaton. – X. Met sur un pied d'égalité le caporal et le général. Du genre plutôt causant ou franchement collants. Victimes des phalanges ou des huissiers. – XI. Agent de commande attaché à la direction. Copulative. Réduire à la cuisine ou mélanger au studio. – XII. Invita au palais de dame Thémis. Est sombre. – XIII. Multiplicateur stérile. Lettres de noblesse. Nuance pour une ceinture masculine. Préposition. – XIV. Elu remplacé à la chambre par un suppléant. Unité de balade ou de ballade. – XV. Méprise ce qui est grossier. Personnel. Alternative.



VERTICALEMENT

1. Apprécie mieux les rossignols que les canards. Les hommes en font ; les femmes en promettent parfois. – 2. Mère de famille nombreuse. Chose qu'une femme ne prend pas à la légère. – 3. Son autre nom évoque un prénom. Maître rônom évoque un prénom. Maître rôtisseur. Note. Le cæsium. – 4. Pour le repos du guerrier de la Légion. Roulent en carrosse. Armes de jet pour canards sauvages. – 5. Lettre grecque. Squatter vorace. Enrichit un porte-feuilles d'une unité. – 6. A la réputation d'être sans cœur et non sans reproches. – 7. Grand vide. Distributeur de boisson chaude. Certain symbolise le mauvais goût vestimentaire. – 8. Grossit le troisième grand de France. Démonstratif. Donner plus de rigidité. – 9. Lointain prédécesseur de Montgomery à Alamein. Station suisse. – 10. Aide celui qui met la main à la pâte. Les pies et les vautours lui vouent une attirance particulière. – 11. Forme d'avoir. Doctrine qui eut peu d'écho dans les églises, mais enflamma plus d'une synagogue. Lettre grecque. – 12. Invitation à la valse. Souvent sexy quand il s'agit du sexe. – 13. Préposition. Siège à la droite des radicaux. Interjection pourvue d'un double accent. – 14. Pour laquelle un règlement s'impose. Un maître que l'on ne conçoit pas sans servante ni valet. – 15. Plus près de la fenêtre que de l'entrée du pavillon. Métropolite à Lugdunum.

Solution du problème n° 3368

Horizontalement

I. Jugement. – II. Usine. Oro. – III. Nul. Sœur. – IV. Gréeur. Ça. – V. Lettres. – VI. Rein. – VII. Die. Lave. – VIII. Ca. Iolcos (la Toison d'or). – IX. OTAN. Eke. – X. Tenter. Un. – XI. Erses. Axe.

Verticalement

1. Jungle. Côte. – 2. Usure. Datier. – 3. Gilet. Ans. – 4. En. Etreinte. – 5. Mesure. Es. – 6. Oreiller. – 7. Noé. Snack. – 8. Truc. Vœux. – 9. Oranges. Ne.

GUY BROUTY.

TÉLÉVISION

Samedi 22 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.

21 h 35 Droit de réponse : Des goûts et des couleurs.
Émission de Michel Polac.
Pour cette émission consacrée à l'art, s'affrontent Jeanne Laurent, historienne ; Michel Troche, responsable de la Commission de réflexion sur les arts plastiques, de nombreux peintres, critiques et marchands de tableaux.

22 h 50 Etoiles et toiles : La peur au cinéma.
Magazine de cinéma d'A. de Sédouy, Fr. Mitterrand et M. Jouando.
Numéro spécial sur le cinéma fantastique et d'épouvante.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Richard Clayderman, Eric Charden, Pierre Vassiliu, Fabienne Thibeault...

21 h 50 Série : Theodor Chindler.
D'après le roman de B. von Brentano, réal. H.W. Geissendörfer, avec H.C. Blech, R. Fendel, K. Thalbach...
En huit épisodes, un chapitre de l'histoire allemande : la première guerre mondiale et les événements révolutionnaires de 1918 à travers les destins personnels d'une famille moyenne.

22 h 50 Tennis : le Masters de New-York.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : Les affinités électives.
de Claude Chabrol, d'après l'œuvre de Gœthe, adaptation R. Grenier, musique de P. Jansen, avec S. Audran, H. Griem, M. Degen...
Deux couples en présence. Le déchirement passionnel au carré. Des amours impossibles dans un château en fête. La mise en image de l'œuvre de Gœthe est toutefois décevante.

22 h 35 Journal.

23 h 5 Musiclub.
Georges Thill ou la voix du Bon Dieu.

Dimanche 23 janvier

PREMIERE CHAINE : TF 1

13 h Journal.
13 h 20 Série : Star Trek.
14 h 30 Sports Dimanche (et à 16 h 10).
15 h 40 Série : Arnold et Willy.
17 h Pour vous.
18 h Les animaux du monde.
18 h 30 Jeu : J'ai un secret.
19 h Sept sur sept.
Magazine d'actualités de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire : Aux Etats-Unis, des Indiens au chômage ; le chanteur inconnu ; Pologne : histoire de tickets ; la télévision des autres sera celle du Gabon et le grand témoin de la semaine M. Pierre Mauroy.

20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Crime de Pierre Lacaze.
D'après le roman de J. Laborde, adapt. S. Ganzl, réal. Jean Delannoy, avec Roger Hanin, M.-F. Pisier, M. Creton, A. Falcon...
Au fil des minutes cette série de J. Delannoy accumule les invraisemblances en tout genre. On n'en croit pas ses yeux. Est-ce possible de jouer sur tous les registres avec aussi peu de tact ? A désespérer de regarder le petit écran.

22 h 5 Journal.
22 h 10 Tennis : Tournoi des « Masters » en direct de New-York.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, l'École des fans ; 15 h 55, les Voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.

17 h 5 Série : la Traque.
18 h Dimanche magazine.
Au sommaire : l'ombre du roi ; surveillant à Clairvaux ; Règlement de comptes, ou comment est mort Roberto Calvi.

19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : la nouvelle affiche.
21 h 40 Série documentaire : Roule routier.
Numéro 2 : Aux Etats-Unis, réal. D. Colonna.
F. Gall nous propose de suivre ces mastodontes de la route que l'on croise parfois avec frisson. Ils nous emmènent aujourd'hui aux Etats-Unis. Un documentaire des chauffeurs du monde entier joliment mis en images et sobrement commenté.

22 h 35 Documentaire : Désir des arts.
De Cl. Hudelot et P. Collin. Réal. R. Ikhlef.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le choc des énergies : le temps des pionniers.
Du dix-huitième siècle à 1925. Réal. M. de Givray.
Première émission d'une série de trois sur l'énergie : du charbon, qui a permis le décollage de l'industrie au dix-neuvième siècle, au pétrole. Illustrée par des documents de cinémathèque et accompagnée d'entretiens avec différentes personnes.

21 h 35 Aspects du court métrage français : le Péril rampant.
De A. Yaccelini.
Pierre l'Embryon, étranglé par un automate mais sauvé par l'inspecteur Spencer, aux prises avec la redoutable bande du Serpent : curieuse histoire.

22 h Journal.
22 h 35 Film (cinéma de minuit) : la Nuit du chasseur.
Film américain de C. Laughton (1955), avec R. Mitchum, S. Winters, L. Gish, E. Varden, P. Graves, B. Chapin (V.o. sous-titrée, N. Rediffusion).
En 1930, un prêcheur itinérant, démoniaque et meurtrier, poursuit deux jeunes enfants, dont il a tué la mère, pour leur arracher le secret de la cachette de 10 000 dollars volés par leur père.
L'unique et inclassable film réalisé par le grand comédien Charles Laughton. Atmosphère de frayeur, d'onirisme, de psychanalyse, de réalisme noir, conte plongeant aux secrets de la vie infantile avec Robert Mitchum, prodigieux esprit du mal, ogre aux mains tatouées.

0 h 15 Prélude à la nuit.
Variations sur un thème de Paganini, de V. Lutoslawki, avec G. et B. Picavet.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 23 JANVIER

– *M. Alain Savary*, ministre de l'éducation nationale, participe à l'émission « R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L. à 18 h 15.

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1 à 19 heures.

– *MM. Philippe Sollers*, écrivain, et *Marc Guillaume*, professeur à l'université Paris-Dauphine, réagissent en direct aux propos de M. Georges Marchais, sur Radio Ici et Maintenant à 19 heures.

CARNET

Décès

– La baronne d'Arcy,
Le baron Richard-Emmanuel d'Arcy,
M. Stéphane Hawranick, son épouse, son fils et son beau-fils,

Le comte et la comtesse Jean du Roscoât, leurs enfants et petits-enfants,
La baronne Richard d'Arcy, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme de Longueville,
Le marquis et la marquise Oberto Serra et leurs enfants,
ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part de la mort subite, survenue le 19 janvier 1983, du

Baron d'ARCY,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, le lundi 24 janvier, à 13 h 45.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Les collaborateurs,
de l'association Interaudiovisuel

ont la tristesse de faire part du décès de leur vice-président,

Jean d'ARCY,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 19 janvier 1983, dans sa soixante-dixième année.
Ils s'associent à la douleur de son épouse et de sa famille.
Les obsèques seront célébrées lundi 24 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

(Le Monde *du 21 janvier.*)

– Son épouse Wassila Bahri, née Mohsen,
Son fils Salim,
Ses filles Hajer, Souhair, Achraf, Sonia,
Ses frères Mohsen, Azouz, Chadli, Habib,
Ses sœurs Nour el Houda, Rachida, Beya, Mounira, Fadhila, Golsom, Faouzia,
M. Hamadi Mohsen,
M. Malek Kaddour,
Les familles Bahri et alliées,
font part du décès de leur très cher et regretté

Slaheddine BAHRI,
pharmacien,

survenu le 19 janvier 1983 à Tunis.
L'inhumation du corps a eu lieu au cimetière Jellaz, à Tunis, le 20 janvier, à 16 heures.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Jacques GRUSON,

le 20 janvier 1983 à Paris, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Charles de Monceau, 22, rue Legendre, Paris-17e, sa paroisse, le mardi 25 janvier 1983, à 8 h 30, suivie de l'inhumation le même jour à La Couture-Boussey (Eure), à 14 h 15.

De la part de
Catherine et Xavier Desforges,
Martine et Claude Lenfant,
Christian et Françoise Gruson,
Bertrand et Sibylle Gruson,
ses enfants,
Nicolas et Corinne Desforges,
Elisabeth et Nicolas Caron,
Stéphanie et Philippe Berquin, son fiancé,
Valérie, Marie-Aude, Raphaël et Lay Desforges,
Jean-Marie et François Lenfant,
Anne-France et Charles-Antoine Gruson,
ses petits-enfants,
Alexandra Caron, son arrière-petite-fille,
Mme Robert Delattre,
Le docteur et Mme Maurice Le Sourd,
Mme André Labouret,
Mme Pierre Closset,
Le contre-amiral Gruson,
M. et Mme Gérard Gruson,
ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre LEVY,
ancien conseiller
du commerce extérieur,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite
de la République italienne,

survenu à Paris le 20 janvier 1983, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 24 janvier 1983.
Réunion à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien à 10 h 50.
De la part de Mme Pierre Levy, de ses enfants et de toute sa famille.
Ni fleurs ni couronnes.
30, rue Beaurepaire,
75010 Paris.

– M. et Mme Michel Nusimovici et leurs enfants,
M. et Mme Noël Leblanc et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère chérie,

Mme Germaine NUSIMOVICI,
née Polacsek,

survenu à Paris le 21 janvier 1983.
Les obsèques auront lieu au cimetière israélite du Montparnasse le mardi 25 janvier 1983, à 9 heures.
On se réunira à l'entrée principale du cimetière, 3, rue Edgar-Quinet, à Paris-14e.
Ni fleurs ni couronnes.
7, allée des Acacias,
35830 Betton.
1, rue de la Sourde,
95170 Deuil-la-Barre.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-Nord, lundi 24 janvier, à 14 h 15, salle du conseil T 204, M. Jean-Claude Bibolet : « Edition du Mystère de la Passion « Nostre Seigneur » de Troyes, avec une introduction littéraire et grammaticale. »

– Université Paris-II, lundi 24 janvier, à 14 h 30, salle des Commissions, Mme Marianne Saluden : « Le phénomène de la jurisprudence : étude sociologique. »





crédits - changes - grands marchés

L'euromarché

Vers un nouvel emprunt français de 3 milliards de dollars

Le Trésor français a apparemment déjà entamé des négociations avec certaines grandes banques américaines pour permettre à la République française de lever prochainement 3 milliards de dollars supplémentaires dans le cadre d'un nouvel eurocrédit bancaire. Le choix d'établissements américains s'explique par le fait que, cette fois-ci, le *taux d'intérêt d'une partie de l'opé*ration sera vraisemblablement calculé à partir du taux de base bancaire en vigueur aux Etats-Unis. La grande question est de savoir à quelle date précise sera fixé le lancement de la transaction. Il paraît difficile pour des raisons politiques évidentes de le faire avant les élections municipales de mars. Mais, si celles-ci révèlent, ainsi que l'on s'y attend à l'étranger, une vive poussée de la droite, les conditions seraient mûres pour procéder tout de suite après au nouvel exercice. Une progression notable des forces d'opposition serait en effet de nature à rassurer les eu*robanquiers.*

De toute façon, la date de lancement d'un éventuel eurocrédit nouveau pour la France devra être arrêtée de manière à ne pas se télescoper avec l'emprunt bancaire de 1 milliard de dollars que le royaume de Suède entend offrir bientôt sur l'euromarché.

L'eurocrédit de 4 milliards de dollars maintenant entièrement tiré qu'avait levé la France en octobre dernier l'avait été sur une période de dix ans et sur la base d'un taux d'intérêt unique qui est l'ajout au Libor d'une marge de 0,5 %. Il n'est dorénavant plus possible d'obtenir de telles conditions l'Est. Les banques commerciales ne veulent plus prêter sur des périodes aussi étendues que dix ans. Par conséquent, le nouveau prêt à la France ne devrait pas, s'il se réalise, excéder six ou huit ans.

La définition d'un taux d'intérêt réaliste pour l'Etat français est plus délicat à cerner. D'un côté, les eurobanquiers estiment que la France devrait acquitter une marge de 0,70 % au-dessus du Libor. De l'autre, il est clair que l'emprunteur ne veut pas payer plus de 0,50 %. Le royaume du Danemark, qui est actuellement en train de drainer plus *de 1 milliard de dollars sur sept ans,* le fait à partir d'une marge de 0,50 % pendant les deux premières années, puis de 0,625 % durant les cinq dernières. Mais, pour des raisons de prestige, la France, qui estime qu'elle vaut mieux que le royaume danois, ne veut pas des mêmes conditions afin qu'on ne puisse la comparer avec ce dernier au travers des taux d'intérêt.

Pour réconcilier tous les points de vue, la République française devra donc très probablement accepter de lever une part importante des capitaux internationaux qu'elle recherche à partir du taux d'intérêt bancaire en vigueur aux Etats-Unis *(prime rate)*. Celui-ci est traditionnellement plus élevé que le Libor. En revanche, il permet d'acquitter une marge plus faible. En l'occurrence, celle-ci devrait se situer aux environs de *0,25 % pour un crédit* d'une durée de sept ans. On pourrait donc fort bien imaginer que sur les 3 milliards de dollars, 1,8 milliard sera levé à partir du « prime rate » ; *le reste, soit 1,2* milliard, étant drainé sur la base du Libor pourrait alors à son tour se décomposer en deux ou plusieurs tranches. Les banques pourraient, par exemple, avoir la possibilité d'apporter 600 millions en dollars et le reste en ECU. Elles pourraient même ajouter, si besoin est, une tranche en yens.

Un montage de ce type permettrait de varier les marges et éventuellement les durées. La marge sur la part en dollars-Libor pourrait être arrêtée à 0,50 % pour une durée de huit ans alors que celle en ECU pourrait s'échelonner, suivant les échéances, de 0,375 % à 0,625 %. *Du côté yen, le choix est tout fait* puisque le ministère des finances de Tokyo impose une marge uniforme de 0,2 % venant s'ajouter au taux de base bancaire japonais sur tous les crédits consentis par les banques nippones à des emprunteurs étrangers. Mais les crédits en yens ont un énorme avantage : ils permettent de lever des capitaux à dix ans et plus.

Semaine noire pour les emprunts obligataires

Ce fut une semaine noire pour le marché international des capitaux. *Le raffermissement du dollar sur* le marché des changes a fait croire que les taux d'intérêt à court terme allaient de nouveau s'inscrire en hausse aux Etats-Unis. En conséquence, le secteur en dollars du marché euro-obligataire a été affecté par de fortes baisses de l'ordre de 2 à 4 points. Celui libellé en DM s'est lui aussi fortement replié par suite de la faiblesse de la devise allemande vis-à-vis de sa consœur américaine, et celui en ECU entraîné par le DM a perdu plus de 1,5 point. L'atmosphère a été d'autant plus assombrie qu'aux 2,15 milliards de dollars d'euro-émissions qui avaient vu le jour la semaine précédente se sont ajoutés 650 millions lancés depuis lundi.

Les nombreux emprunteurs français qui avaient choisi ce moment pour solliciter le marché euro-obligataire n'ont pas eu plus de chance que les autres. Il faut toutefois souligner l'effort méritoire et partiellement récompensé de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (C.A.E.C.L.) qui, pour la première fois, lançait une euro-émission libellée, en dollars des Etats-Unis. D'un montant de 75 millions de dollars et d'une durée de sept ans, elle a été offerte à un prix de 99,25 avec un coupon annuel de 11,375.

Ces conditions ont été unanimement jugées comme des plus réalistes parce que seul le papier offrant des rapports supérieurs à 11,50 % ont des chances de se placer auprès des investisseurs. Bien que peu connue sur le plan international, la C.A.E.C.L. n'a pas manqué d'im*pressionner l'euromarché parce* qu'elle a obtenu la palme la plus élevée pour la qualité de sa dette. Les deux grandes agences spécialisées aux Etats-Unis, Moody's et Standard and Poor's, lui ont en effet officiellement attribué un « AAA », c'est-à-dire le summum en la matière. Du coup, la C.A.E.C.L. peut lever des eurocapitaux sans la garantie de la République française. *Rares sont les emprunteurs de* l'Hexagone qui peuvent se vanter d'un tel exploit.

L'E.D.F. pour sa part a préféré se tourner vers le marché des emprunts à taux d'intérêt variable pour drainer, sous la garantie de la République française, 300 millions de dollars sur une durée de douze ans avec une marge de 0,25 % au-dessus du taux du Libor. Les euro-obligations *sont toutefois accompagnées* chacune de cinq warrants donnant aux porteurs la possibilité d'acquérir cinq autres obligations à taux d'intérêt fixe qui viendront à échéance en 1993 et qui entre-temps rapporteront 10,375 % par an.

Le Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises a choisi également, sous la garantie de l'Etat français, de s'adresser au secteur *libellé* en dollars *canadiens* pour offrir en cette devise 50 millions de notes à sept ans avec un prix au pair et un coupon annuel de 12,50 %. De son côté, la Caisse nationale des télécommunications a eu le malheur d'aborder le marché du DM au moment où celui-ci se détériorait gravement. Aussi, son emprunt de 200 millions de DM qui a une durée de dix ans et qui, sous la garantie de la République française, est offert avec un coupon annuel de 7,50 %, passe sous les fourches caudines d'une très forte décote atteignant 2,25 points.

Pour terminer la semaine, le Crédit foncier de France a lancé vendredi soir une euro-émission totalisant 100 millions d'ECU. L'emprunt en deux tranches égales comprend, *d'une part*, des obligations à dix ans offertes à un taux d'intérêt fixe de 11,625 % par an, et, d'autre part, des notes dont le taux d'intérêt variable sera l'addition d'une marge de 0,25 % au taux sur les dépôts en ECU à trois mois. Les investisseurs auront la possibilité de demander le remboursement anticipé. La République française garantit l'euro-émission du Crédit foncier.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Forte reprise du dollar, baisse du mark

Le fait saillant de la semaine a été, indiscutablement, la forte reprise du dollar sur les marchés des changes, essentiellement vis-à-vis du mark, fort déprimé par les perspectives électorales outre-Rhin. La livre sterling l'a pratiquement suivi dans sa remontée, tandis que le franc français profitait de l'accès de faiblesse du mark. Sur le marché de l'or, le cours de l'once a *flirté* avec la barre des 500 dollars sans pouvoir la dépasser.

L'amorce de raffermissement du dollar observée la semaine dernière s'est donc transformée en un mouvement de bascule très net, notamment mardi et mercredi, le cours de la monnaie américaine passant, en deux jours, de 2,36 DM à 2,42 DM, et de 6,68 francs à plus de 6,86 francs, et de 230 yens à 236 yens. Sans doute l'absence d'une nouvelle réduction du taux d'escompte *aux Etats-Unis a-t-elle* joué un rôle, de même que les déclarations de M. Volcker, président de la Réserve fédérale, peu rassurant à ce sujet, et, surtout, les prédictions de M. Kaufman (voir en rubrique Marché monétaire et obligataire).

Mais la baisse du mark a été autant et peut-être plus importante dans ce mouvement de bascule. Comme nous l'avions déjà relevé la semaine dernière, l'approche des élections législatives en R.F.A. agit sur la monnaie allemande, victime des craintes que suscite la possibilité, désormais acquise, d'une victoire social-démocrate, au prix, éventuellement, d'une alliance avec les Verts. Une telle possibilité est fort peu goûtée des détenteurs de capitaux outre-Rhin, de sorte que les transferts vers la Suisse sont de plus en plus nourris, comme en témoigne la hausse du franc suisse en R.F.A., qui vaut près de 1,23 mark. Il est donc probable que jusqu'au scrutin, et au gré des sondages, la monnaie allemande sera soumise à des pressions.

En outre, le mouvement de bascule évoqué précédemment a été accentué très vivement par l'action des opérateurs internationaux, qui, depuis plusieurs semaines, s'étaient portés vendeurs en dollars et acheteurs en marks et en yens. Prenant peur, *ils ont inversé leurs positions,* et racheté précipitamment les dollars vendus, d'où la hausse accélérée du « billet vert » qui, à la veille du week-end, frôlait 2,44 DM et dépassait 6,90 francs.

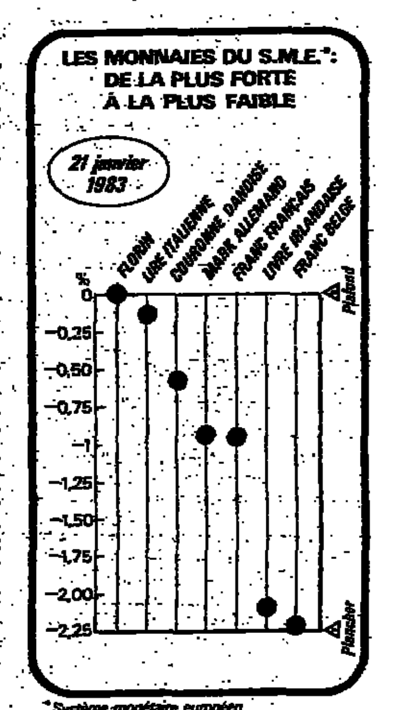
Ce mouvement durera-t-il ? Il est trop tôt pour le dire, tout étant suspendu aux décisions du Fed américain, en matière de taux d'escompte, mais il est certain que le scrutin allemand va peser de tout son poids dans les semaines qui vont suivre.

Le franc français a été nettement favorisé par la baisse du mark, dont le cours à Paris s'est maintenu aisément au-dessous de 2,8350 francs, sans intervention de la Banque de France. On a même noté une nette détente sur les taux de l'eurofranc, revenu à 16 % à un mois et à 19 % à trois mois. En cours de semaine, la rumeur a couru d'un nouvel emprunt international du trésor français, rumeur confirmée, de Londres, par Christopher Hughes, qui fait état d'un montant de 3 milliards de dollars, mis à disposition après Pâques (voir ci-contre dans la rubrique Euromarché). Une telle possibilité ne peut, dans l'immédiat, que raffermir le franc et lui permettre éventuellement d'atteindre les élections municipales sans trop de difficultés. Décidément, la scène internationale est pleine de renversements de situations inattendus, qui surprennent toujours et rendent prudents les commentateurs.

Quant à la livre sterling, qui, à peu de chose près, a suivi le dollar dans sa remontée, elle s'est nettement raffermie par rapport aux monnaies européennes, passant, à Paris, de 10,55 francs à près de 10,90 francs.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, qui semblait, vers le milieu de la semaine, vouloir passer au-dessus de 500 dollars, s'est replié pour coter 483,5 dollars vendredi après-midi à Londres (en baisse de 9 dollars par rapport à la veille). La raison en a été le raffermissement inattendu de la monnaie américaine et également l'absence de baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique.

F. R.



* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 14 AU 21 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5710	–	14,4508	50,2512	40,9836	2,0968	37,4391	0,0714
	1,5800	–	14,9756	51,3995	42,4178	2,1598	38,4911	0,0738
Paris	10,8713	6,9200	–	347,73	283,60	14,5103	259,07	4,9463
	10,5504	6,6775	–	344,55	283,24	14,4222	257,02	4,9280
Zurich	3,1262	1,9900	28,7579	–	81,5573	4,1727	74,5039	1,4224
	3,0620	1,9380	29,0233	–	82,2057	4,1857	74,5958	1,4302
Francfort	3,8332	2,4400	35,2609	122,61	–	5,1163	91,3515	1,7441
	3,7248	2,3575	35,3057	121,64	–	5,0917	90,7428	1,7398
Bruxelles	74,9209	47,69	6,8916	23,9648	19,5450	–	17,8547	3,4088
	73,154	46,30	6,9337	23,8986	19,6394	–	17,8214	3,4169
Amsterdam	4,1961	2,6710	38,5996	134,22	109,46	5,6007	–	1,9092
	4,1048	2,5980	38,9074	134,05	110,20	5,6112	–	1,9173
Milan	2197,82	1399	202,17	783,01	573,36	29,3352	523,77	–
	2140,90	1355	202,92	699,17	574,76	29,2656	521,55	–
Tokyo	370,75	236	34,1040	118,59	96,7213	4,9486	88,3564	0,1686
	364,66	230,80	34,5649	119,09	97,9003	4,9848	88,8375	0,1703

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 21 janvier, 2,9322 F contre 2,8931 F le vendredi 14 janvier.

Marché monétaire et obligataire

Coup d'arrêt à la baisse des taux ?

Sur les marchés financiers internationaux où, depuis plusieurs semaines, une nouvelle baisse du taux d'escompte des États-Unis est impatiemment attendue, on en vient à se demander si cette baisse interviendra de sitôt. Dans deux déclarations successives, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des États-Unis (FED), a souligné que la menace de déficits budgétaires accrus maintenait les taux à des niveaux encore élevés malgré la détente *intervenue* et, même, laissait craindre une remontée après la reprise de l'économie. Il a ajouté que le FED ne saurait laisser croître sans danger la masse monétaire à un *rythme plus rapide* que prévu. Cela laisse supposer, comme on le savait déjà un peu, que la vigilance est toujours de règle outre-Atlantique. Pendant la période hebdomadaire se terminant au *12 janvier*, la masse monétaire dans sa définition la plus étroite, M-1, a progressé de 6,9 milliards de dollars, le double environ de ce qui était prévu.

De son côté, M. Henry Kaufman, chef économiste de la maison de courtage new-yorkaise Salomon Brothers et oracle très écouté sur le marché, a pronostiqué des taux à 12 et même à 15 % dans un avenir prochain si le déficit budgétaire américain n'était pas contenu. Aux yeux de bien des observateurs, tout se passe comme si une pression était exercée sur la Maison Blanche et sur le Congrès pour les contraindre effectivement à prendre des mesures pour réduire le déficit budgétaire. On a vu, à ce sujet, que le président Reagan n'écartait pas la possibilité d'instituer une taxe sur la consommation. En tout cas, le mouvement de baisse des taux aux États-Unis paraît stoppé, sauf décision surprise de M. Volcker, si la remontée du dollar se révélait trop forte (voir en rubriques devises et or).

Ce maintien des taux outre-Atlantique conjugué avec la baisse du *mark* contre le dollar a empêché la Banque fédérale d'Allemagne de réduire, jeudi, son taux d'escompte, comme beaucoup s'y attendaient, et cela malgré l'opinion contraire du gouvernement, qui juge le loyer de l'argent encore trop élevé, compte tenu de la morosité de l'économie. C'est là une nouvelle preuve de l'indépendance de la Bundesbank par rapport au pouvoir central.

A Paris, où l'on espérait bien que l'Allemagne ferait un geste en matière de taux, de nature à aider le partenaire français, on a fait contre mauvaise fortune bon cœur. La défense du franc exigeait le maintien du loyer de l'argent à court terme aux environs de *12 3/4 %*, de sorte que le taux des adjudications de la Banque de France a été maintenu à 12 1/2 %.

En France, le baromètre est au beau fixe sur le marché obligataire, notamment à l'émission où tout se passe *« comme une lettre à la poste »*, avec des rendements en baisse continue, ce qui stimule les souscriptions. Ainsi, le « gros » emprunt de 4,5 milliards de francs de la Caisse nationale de l'énergie, prévu officiellement pour le BALO du 24 janvier, a été « avalé », dans les dix jours qui ont précédé cette échéance, au taux de 15,30 % pronostiqué auparavant. Il va être suivi, pour le BALO du 31 janvier, par un Gaz de France de 2,5 milliards de francs à *douze ans* et 15,20 %, *donc* en baisse de 0,10 %, couplé avec un emprunt Caisse nationale des autoroutes lancé, lui, le 24 janvier, avec une durée de dix ans et un taux également de 15,30 %. Tout cela est déjà pratiquement placé, certaines banques conservant même des obligations pour les garder en portefeuille, « à l'allemande ».

La désescalade continue donc même si la détente des rendements sur le marché secondaire en Bourse se ralentit un peu : 14,50 % contre 14,48 % pour les emprunts d'État à *plus de sept ans*, 14,51 % contre 14,48 % pour ceux à moins de sept ans, 15,01 % contre 15,14 % pour les emprunts du secteur public et 15,68 % contre 15,91 % pour ceux du secteur privé, selon les indices PARIBAS.

Sur le marché des émissions à taux variable, les titres indemnitaires, qui étaient presque remontés au pair à 99,60 %, sont revenus à 99 %, tandis que les T.M.O. voient leur décote s'amenuiser encore, avec une marge de 0,70 % contre 1,60 %. *Ce raffermissement semble traduire* un petit regain d'incertitude sur la poursuite de la baisse des taux dans l'année qui vient.

Sur le front des rumeurs, notons celle, assez vraisemblable, qui circule sur le lancement, début février, d'un emprunt d'État, dont le taux, selon certains, pourrait descendre à 14,30 % contre 15,30 % au début de *décembre dernier*. Autre *bruit sur le* marché, on évoque le lancement éventuel d'un autre emprunt UNEDIC « réservé » aux compagnies d'assurances, comme l'année dernière. Le premier emprunt avait rapporté 6 milliards de francs. Cette fois-ci, certains évoquent un chiffre bien supérieur, on parle même de 18 milliards, ce qui paraît énorme, et qui pourrait davantage se rapprocher d'un chiffre compris entre 6 et 10 milliards de francs.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Hausse de l'étain - Repli du blé

Dans l'attente d'une nouvelle baisse du taux de l'escompte aux Etats-Unis, le mouvement de reprise des matières premières utilisées à des fins industrielles est devenu plus sélectif. Seule la famille des métaux précieux reste encore favorisée.

MÉTAUX. – *Après avoir poursuivi leur progression, les cours du cuivre ont fléchi en fin de semaine au Metal Exchange de Londres. Les producteurs américains ont majoré le prix de leur métal raffiné. La grève se poursuit dans les mines péruviennes, ce qui a incité la compagnie exploitante à prolonger la période de réduction prévue de ses livraisons de métal. Les stocks britanniques de métal ont enregistré une nouvelle hausse, atteignant 266 050 tonnes (5 450 tonnes).*

Nouvelle et sensible progression des cours de l'étain à Londres. Plusieurs facteurs expliquent cette hausse : importants achats pour compte soviétique, rumeurs d'agitation politique en Bolivie, achats suivis du directeur du stock régulateur.

La hausse se poursuit sans discontinuer sur les cours de l'argent à Londres, qui retrouvent leurs niveaux les plus hauts depuis vingt-sept mois, stimulés par le regain d'intérêt porté à l'or par la spéculation.

DENRÉES. – *Nouvelle progression des cours du cacao sur l'ensemble des marchés, qui atteignent pratiquement leur niveau le plus élevé depuis quinze mois. La perspective de récoltes de fèves inférieures aux prévisions, affectées par le manque de pluies au Ghana et au Brésil, joue le rôle de stimulant.*

Les cours du café poursuivent leur lente progression sur l'ensemble des places. Affectée par des parasites, la récolte de l'État de Sao-Paulo serait inférieure de plus de 30 % à la précédente, selon les estimations de l'Institut brésilien du café.

Le sucre consolide ses niveaux précédents. Les importations soviétiques en 1982 se sont accrues de 50 %.

CÉRÉALES. – *Fléchissement des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Le Conseil international du blé estime la récolte mondiale à 476 millions de tonnes, en augmentation de 9 millions de tonnes sur l'estimation faite en novembre 1982. Cette hausse est due surtout à des productions plus abondantes en Argentine, Canada, Chine et Inde. Les stocks détenus par les principaux pays exportateurs atteindront en fin de campagne 64 millions de tonnes (+ 13 millions de tonnes). Autre facteur défavorable, la perspective d'une réduction de près de 25 % des achats pour compte soviétique.*

LES COURS DU 21 JANVIER 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, *990,50 (999,50)* ; à trois mois, 1 019,50 (1 028,50) ; étain comptant, 7 790 (7 565) ; à trois mois, 7 835 (7 575) ; plomb, 298,25 (305,50) ; zinc, 441,50 (451) ; aluminium, 695,50 (678,50) ; nickel, 2 412 (2 435) ; argent (en pence par once troy), 813,55 (782,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 72,25 (72,75) ; argent (en dollars par once), 12,87 (12,53) ; platine (en dollars par once), 461,30 (476,80) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 60,50 (57,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 360-380 (360-375). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – *New-York (en cents* par livre) : coton, mars, 66,10 (66,72) ; mai, 67,32 (66,72). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 360 (375) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (240). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 43,30 (43).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonnes) : R.S.S. (comptant), 550-555 (570). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 190,50-191 (190,25-190,75).

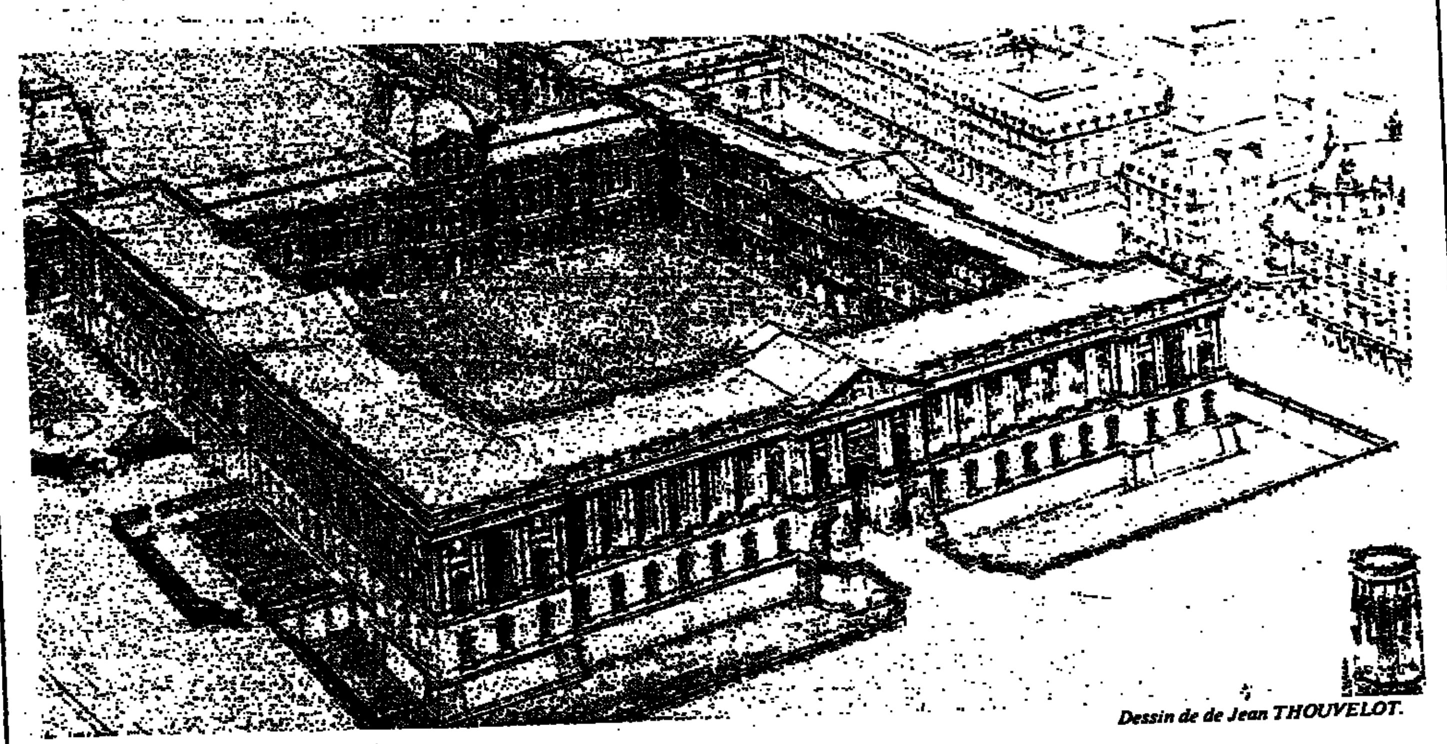
DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 1 665 (1 680) ; mai, 1 710 (1 723) ; sucre, mars, 6,27 (6,22) ; mai, 6,68 (6,64) ; café, mars, 127,50 (128,16) ; mai, 123,90 (123,62) ; – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 105,90 (104,50) ; mai, 111,85 (109,90) ; café, mars, 1 643 (1 607) ; mai, 1 549 (1 525) ; cacao, mars, 1 189 (1 186) ; mai, 1 197 (1 194). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 370 (1 269) ; mai, 1 342 (1 295) ; café, mars, 1 799 (1 716) ; mai, 1 725 (1 620) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 460 (1 440) ; mai, 1 500 (1 471) : tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 179,20 (182,20) ; mai, 180,50 (183,30) : **Londres** (en livres par tonne), février, 144,10 (148) ; avril, 144 (147).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 332 1/2 (344 1/4) ; mai, 341 1/4 (351 1/4) ; maïs, mars, 255 3/4 (252 3/4) ; mai, 264 3/4 (262 1/4).

INDICES. – Moody's, 1 046,20 (1 036,50) : Reuter, 1 620 (1 616,20).

Piéton du Louvre

Sur la place de la cour Carrée



Dessin de de Jean THOUVELOT.

C'est finalement le plan dressé par M. Duval, architecte en chef du Palais du Louvre, qui a été adopté, pour le réaménagement de la cour Carrée *le Monde* du 8 janvier). Le projet de M. Duval, qui comporte un repavement total de ce grand espace et un éclairage entièrement rénové, sera mis en place dès ce premier trimestre pour être achevé à la fin de 1984. Il ne prévoit ni bassin ni statues, la cour Carrée du Louvre doit redevenir selon l'esprit du maître d'œuvre, le lieu de passage et de promenade traité comme tel il y a maintenant près de cent trente ans et que les piétons pourront de nouveau emprunter de la rue de Rivoli à la nouvelle passerelle des Arts, et du Pavillon de l'Horloge à Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le pavement exécuté en granit sera divisé en quatre grands carrés limités par des bandes de grès, les vestiges de l'ancien Louvre de Philippe-Auguste et de Charles-V, les murs de la forteresse et l'ancien donjon seront indiqués au sol. Pour ce qui concerne le luminaire, de nouveaux réverbères ont été prévus. Ils remplaceront ceux dessinés en 1853 par l'architecte Dubon qui doivent être transportés dans la cour Napoléon-III, dont les bâtiments datent, eux aussi, du Second Empire.

Des projecteurs placés sur les terrases des pavillons et d'autres dissimulé, sous les bancs de pierre disposés aux angles de la cour compléteront un éclairage très spectaculaire.

ANDRÉE JACOB.

« Une banque pas comme les autres »

Le Mont de Piété sans honte

Le Mont de Piété n'est plus ce qu'il était. Depuis quelques années, le vieux Crédit municipal de la rue des Francs-Bourgeois — fondé en 1777 — s'est transformé en un établissement moderne qui ressemble davantage à une caisse de Sécurité sociale qu'aux guichets d'autrefois, imprégnés d'un misérabilisme très balzacien.

Derrière les hauts murs que domine le clocher de Notre-Dame des Blancs-Manteaux, le système du prêt sur gage, dont le principe n'a pas changé, permet à n'importe quel citoyen d'obtenir rapidement la transmutation de l'or d'un bijou en argent liquide. « *Une banque pas comme les autres* », disent les affiches placardées sur le portail. Ce n'est plus « le clou », ça n'est plus « ma tante », ou on laissait sa chemise pour quelques sous. Les archives de la maison conservent un bordereau de 1797 qui atteste un emprunt de 7 sols sur une chemise ornée d'un jabot et de manchettes en dentelle.

Aujourd'hui, on n'engage plus ses hardes mais ses bijoux, son argenterie, sa télé, sa caméra, sa bicyclette ou son vélomoteur, sa fourrure ou son tailleur, et à la limite son parapluie... s'il est en parfait état. Bref, tout ce qui est « vendable » peut être à la source d'un secours d'urgence.

De couloirs en escaliers, il suffit de suivre les indications des grandes pancartes pour arriver à la bonne porte : « *Deuxième étage, avances sur bijoux à partir de 1 000 F.* » « *Troisième étage, avances sur bijoux de 30 à 1 000 F et sur objets divers.* » Présentez une carte d'identité et une quittance de loyer, de gaz ou d'électricité, montrez votre gage sur le comptoir et vous recevrez un numéro d'appel en attendant qu'un commissaire-priseur fasse « la prisée », c'est-à-dire qu'il fixe le montant du prêt consenti.

« *Nous sommes des marchands de déception* », avoue l'un d'eux... *Les emprunteurs s'attendent à un prêt qui corresponde à la valeur marchande. Mais nous ne pouvons accorder qu'un minimum.* »

Il faut savoir que le montant du prêt se fait aux risques et périls des commissaires-priseurs. On comprend leur prudence. Car si le gage est finalement mis en vente et qu'il n'atteint pas la somme avancée, ils sont tenus de payer la différence. Pour une ménagère en argent de 4 kilos — estimée 10 000 F — et qui se vendrait normalement 15 000 F en salle des ventes, on ne versera que 5 000 F. Il est vrai que la sous-estimation des pièces offre deux avantages : le « dégagement » se fera plus facilement, et, en cas de vente dans de bonnes conditions, l'emprunteur, qui n'a pu dégager, recevra un « boni » égal à la différence entre le prix de réalisation et le montant du prêt. Il y a parfois d'heureuses surprises.

La plupart du temps, le recours au Crédit municipal est un emprunt à court terme. Les prêts sont le plus souvent des dépannages souples et rapides à des taux d'intérêt moins élevés que les prêts consentis (difficilement) par les banques. Le contrat de gage est établi pour six mois avec possibilité de renouvellement pour six autres mois, et ainsi de suite. La vente ne se fait qu'après plusieurs lettres de rappel restées sans réponse. Le taux des intérêts annuels varie de 14 % pour les prêts inférieurs à 500 F, à 18 % pour les prêts supérieurs à 10 000 F. La valeur moyenne des nantissements est de 2 000 F à 2 500 F, constitués aux trois-quarts par des bijoux et de l'argenterie. Les plus gros prêts consentis sont de 150 000 F pour des lots de bijoux mais ils sont tout à fait exceptionnels.

L'ordinateur

C'est à l'approche des fêtes de fin d'année ou des vacances que les demandes de prêts sont les plus nombreuses. Il arrive qu'en une seule journée plus de deux mille personnes se pressent devant les guichets, et davantage encore à la veille du tiers provisionnel ! La clientèle du Mont de Piété s'étend du smicard à l'industriel, de la femme de ménage à la femme du promoteur en difficulté.

Quel que soit le montant du prêt, les sommes accordées sont remises en espèces. De même, la délivrance du gage ne peut être obtenue immédiatement qu'en échange d'un règlement en espèces ; les chèques sont toutefois acceptés par correspondance, mais l'objet ne peut être dégagé qu'après vérification bancaire d'une provision suffisante.

Grâce à l'ordinateur qui enregistre toutes les opérations, le calcul des intérêts se fait au jour le jour, c'est-à-dire que si l'on dégage, par exemple, au bout de deux mois, les intérêts ne sont que de 2,5 à 3 % selon le montant du prêt.

Mais il arrive que de malheureux clients ne parviennent jamais à retrouver un « capital » suffisant pour dégager leur bien. On cite le cas d'un objet conservé depuis 1926 et dont le « propriétaire » renouvelle régulièrement le contrat tous les six mois en payant les intérêts échus. On a même vu des renouvellements opérés quarante-sept fois de suite pour un parapluie ! Il est évident qu'en pareil cas les intérêts versés dépassent rapidement la valeur du gage. Mais qui veut éviter la vente doit tous les six mois prolonger le contrat de nantissement.

En fin de compte, 10 % seulement des emprunteurs finissent par laisser vendre faute de pouvoir renouveler. Comme chacun sait, le malheur des uns fait le bonheur des autres. Les ventes organisées par le Crédit municipal ont lieu douze à quinze fois par mois dans une salle tout en longueur où les acheteurs prennent place sur des bancs de bois disposés en gradin. De l'autre côté de l'estrade, le commissaire-priseur, assisté des « crieurs » qui présentent les objets, officie exactement comme à l'Hôtel Drouot, s'efforçant de faire monter les enchères : « *2 300... 2 400... 2 500 pour ce bracelet-montre... Allons, cela vaut mieux que ça... 3 100... Adjugé !*

Malgré les définitions un peu vagues des objets, les prix montent assez vite car la plupart des habitués sont des marchands qui connaissent la valeur des choses. Mais les particuliers ont des chances égales de l'emporter. Les bijoux, l'argenterie, les appareils photo, les fusils de chasse, les fourrures ou les services de porcelaine s'enlèvent à des prix nettement moins chers qu'en boutique, même en comptant les frais fixes de 16 % qui s'ajoutent au montant de l'adjudication.

Tels sont les aspects traditionnels du Crédit municipal que son directeur, M. Jean Santacroce, qui vient de l'administration préfectorale, améliore progressivement au profit des demandeurs de prêts, après avoir remis de l'ordre dans un budget qu'il avait trouvé en déséquilibre.

« *Nous souffrons*, dit-il, *d'une réglementation archaïque. C'est là l'héritage d'une vieille institution qui avait essentiellement pour but, aujourd'hui atteint, d'éliminer les usureries et officines de prêt à des taux abusifs... Nos clients ne prennent pas de risques, puisqu'ils savent qu'ils pourront toujours se dégager par une mise en vente. Et nous ne prenons aucun bénéfice sur leur dos. Nous voulons maintenant « dédramatiser » la démarche de qui s'adresse à nous pour un recours ou un secours. C'est pourquoi nous n'aimons guère entendre parler du « clou » ou de « ma tante », expressions encore imprégnées de relents d'un autre siècle. Le Crédit municipal est encore mal connu. Nous disposons ici d'un outil de travail moderne dont je m'efforce de développer le dynamisme.* »

Parmi les nouveaux services récemment créés, les prêts sur salaires permettent aux fonctionnaires des « dépannages » à des taux intéressants, avec des mensualités qui assurent un remboursement en douze ou dix-huit mois. L'an dernier, vingt-cinq mille prêts de 12 000 F en moyenne ont été accordés.

Des « prêts sociaux » — plus de cinq mille par an — sont réservés aux fonctionnaires de la Ville de Paris. Enfin, des prêts de « départ à la retraite » sont à l'étude, qui donneront des avances aux futurs retraités pour pallier les lenteurs administratives.

Discrètement, le Mont de Piété change de visage. Il ne manque à ses vieux murs tristes et solennels qu'une opération esthétique plus radicale. Mais on y songe sérieusement.

GERSAINT.

* En janvier 1983, des ventes d'argenterie et de bijoux sont prévues les 18, 19, 21, 25, 26 et 27, à 11 heures, des ventes d'objets divers les 17 et 24 janvier, à 11 heures (55, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris. Tél. : 271-25-43).

Le week-end d'un chineur

A VERSAILLES.— Premières ventes de l'année à l'Hôtel des Chevau-Légers, toujours très fréquenté par les Parisiens en promenade dominicale. Au programme des ventes du 23 janvier : bons meubles et sièges du dix-huitième (dont certains estampillés) chez Mes J. Martin et O. Desbemoit. Estampes du Japon, pierres dures, netsukés, ivoires, cloisonnés et paravents laqués de chez Mes Chapelle-Perrin-Fromantin (31, impasse des Chevau-Légers. Tél. 950.69.82).

A CHARTRES. (23 janvier, 14 h), vente de gravures anciennes, gouaches, lithos (par Icart) et nombreux tableaux de petits maîtres : portraits, paysages, nature mortes accessibles de 1 000 à 8 000 F. (7, rue Collin d'Harleville, près de la place de Gaulle. Tél. (37) 36.04.33).

● A PROVINS (85 km de Paris par RN 19) : bon mobilier rustique et de style. Commodes Louis-Philippe à partir de 3 000 F, pianos droits de 3 500 à 5 00 f (13, rue Bataille. Tél. 400.17.14).

● A L'ISLE-ADAM : la vente du 23 janvier (à 14 h 30) est consacrée à une collection de tapis d'Orient, notamment des tapis de tribus anciens (Caucase, Perse, Cachemire, Daghestan, Kazak, etc.) et des tapis Kilims d'Anatolie (1, rue Mellet. Tél. 469.00.83).

PARIS EN VISITES

LUNDI 24 JANVIER

« La liberté guidant le peuple », 14 h 30, musée du Louvre, porte Jaujard, Mme Leclerq.

« L'histoire du Louvre », 14 h 30, métro Louvre, Mlle Oswald.

« Musée Guimet », 15 heures, 6, place d'Iéna, Mme Bachelier.

« La chapelle expiatoire », 15 heures, rue Pasquier, Mme Bouquet des Chaux.

« La visitation et les jésuites », 15 heures, 99, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« La peinture de l'Ecole de La Haye », 15 h 15, Grand Palais (Approche de l'art).

« Le classicisme français », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Cycle impressionnistes », 10 h 30, Musée du Jeu de paume (Arts et curiosités de Paris).

« Chez un doreur-argenteur », 14 h 30, guichet métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Mystérieuse Egypte », 14 h 45, métro Louvre (Mme Hauller).

« Les croisés vus par eux-mêmes », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs - Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Mme Romann).

« Une fabrique d'éventails modernes et traditionnels », 15 heures, angle nord-est des boulevards de Strasbourg et Saint-Martin (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le vieux Paris).

« Hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne (Visages de Paris).

MARDI 25 JANVIER

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Allaz.

« Le couvent des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Hulot.

« L'art du dix-septième siècle dans les carmels de France », 15 heures, musée du Petit Palais, Mlle Leclercq (Caisse nationale des monuments historiques).

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité (M. Czarny).

« Hôtel de la monnaie », 14 h 15, 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Séverin et Saint-Julien-le Pauvre, 15 heures, Portail de Saint-Séverin (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

LUNDI 24 JANVIER

20 h 30 : Centre Georges-Pompidou : « Quelque part des jardins ».

20 h 30 : 26, rue Bergère, docteur M. Odent : « La naissance » (L'homme et la connaissance).

14 h 45 : Académie des sciences morales et politiques, 23, quai Conti, M. H. Amouroux : « Force et faiblesses de la presse en 1983 ».

MARDI 25 JANVIER

14 h 30 : 82, rue Taitbout, Mme Desroches-Noblecourt : « La maison et l'art de vivre dans l'Egypte ancienne ».

18 h 30 : 21 bis, rue d'Armaillé, Père Dalmasi : « Les origines juives des liturgies chrétiennes » (Amitié judéo-chrétienne de France).

19 h 30 : amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, Mme M.-M. Davy : « Le miroir des âmes simples » (Université populaire de Paris).

20 h : 62, rue Madame, M. F.-F. Labie : « Musique religieuse et discipline de l'église Fance, Angleterre au dix-septième siècle » (Arcus).

20 h 30 : 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Franz Hals et le portrait hollandais ».

20 h 30 : 84, rue de Grenelle, M. B. Lempert : « Le travail thérapeutique et le sens du sacre ».

BREF

AVOCATS D'AUJOURD'HUI

Le barreau du Val-de-Marne vient de publier un petit opuscule dans lequel est expliqué le rôle de l'avocat. Ce document est un véritable guide à destination des usagers. C'est aussi pour cette profession l'occasion de présenter le portrait trop souvent méconnu de l'avocat moderne qui « *sort du prétoire pour conseiller la famille ou l'entreprise, pour arbitrer telle difficulté plutôt que de la soumettre à une procédure longue et coûteuse, pour vivre en harmonie avec ses contemporains* ».

*** Cette notice explicative est disponible gratuitement à l'Ordre des avocats, barreau du Val-de-Marne, Palais de justice, rue Pasteur Vallerey-Radot, 94000 Créteil, Tél : 207-30-39.**

UN GUIDE DES HOPITAUX

La préfecture de la région Ile-de-France vient de publier une nouvelle édition du guide pratique des hôpitaux et des cliniques en région parisienne.

*** Ce guide est disponible sur simple demande : dans les préfectures de tous les départements de la région Ile-de-France, à l'accueil de la Mairie de Paris, 29, rue de Rivoli dans le 4e arrondissement et à la préfecture de région, 29, rue Barbet-de-Jouy dans le 7e arrondissement.**

LA DÉTRESSE ET LE NUMÉRO « 15 »

Santé, soins, détresse : les habitants de la Seine-Saint-Denis peuvent obtenir tous les renseignements et les aides nécessaires en composant le « 15 » sur leur cadran téléphonique.

Deux médecins, l'un spécialiste SAMU, l'autre médecin généraliste, répondront 24 heures sur 24.

« ALLO-SPORT ? »

Au cours des dernières années, le sport a pris une place grandissante dans la vie de la capitale. Cependant, le Parisien ne sait pas toujours où trouver le renseignement qu'il cherche, sur tel ou tel aspect de la vie sportive de la cité.

La Ville de Paris vient-elle de mettre en place un service « Allo-sports Mairie de Paris » qui permet à chacun d'obtenir par téléphone une réponse à sa question.

*** Ce service peut être joint au 276-54-54 et fonctionne du lundi au jeudi de 12 h à 17 h et le vendredi de 12 h à 16 h 30.**

MOULIN TU TOURNES...

Les clubs Histoire organisent pour les enfants et adolescents trois ateliers de recherches et réalisations, du 4 au 12 février, de 14 h. 30 à 17 heures, dont le thème est le moulin à vent. Les ateliers permettront aux enfants d'étudier la technique du développement des moulins et réaliseront une micro-exposition, une maquette.

*** Les clubs Histoire, Nathalie Balsan, 10, avenue Dorian, 75012 Paris, tél. : 346.65.00**

CONTRE LE VOL

Comment lutter contre le vol : cette brochure de la collection « Prévention et sécurité », éditée par le groupe d'assurance Drouot, a été réalisée avec les conseils de spécialistes de la prévention contre les cambriolages. A la disposition du public auprès des agents généraux d'assurances de groupe Drouot.

*** Place Victorien-Sardou, 78161 Marly-le-Roi, Cedex, tél. : (3) 958.62.14 postes 3186 ou 3419.**

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

COLÈRE. – Vitry, Studio Jean-Vilar (681-68-67), sam. 21 h, dim. 17 h.
ROSE OU LES ÉPINES DE LA PASSION. – Dejazet (887-97-34), sam. 22 h 30, dim. 20 h 30.
L'AMOUR TUE. – Atelier (606-49-24), sam. 21 h et dim., 15 h et 18 h 30.
CAPITAINE FRACASSE. – Ménilmontant (366-60-60), sam. 21 h.
LE CHEMIN DES DAMES. – Resto-show (508-00-81), sam. 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : sam., 19 h 30 : la Bohème.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : sam., 20 h 30 : La vie est un songe ; dim., 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre sam., 18 h 30, dim., 16 h., versions intégrales : Hamlet ; Théâtre Gémier sam., 20 h 30 et dim. *15 h. : le Songe d'une nuit d'été.*
ODÉON (325-70-32) : sam., 20 h 30 et dim. 15 h : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Comptine.
TEP (797-96-06), sam., 20 h 30, dim., *15 h : l'Oiseau vert ; dim., 20 h : le Roi* et l'Oiseau ; la Nuit de Varenne.
PETIT TEP (797-96-06), sam., 20 h 30 et dim., 15 h. (dernière) : l'Essuie-Mains des pieds.
BEAUBOURG (277-12-35), Débats-Rencontres Musée : sam., 18 h : Habiter créole ; *Cinéma-Vidéo : sam., dim.,* 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; sam., dim., 15 h. : Henri Matisse dans les collections ; sam., dim., 18 h. : Robert Breer.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), sam., dim., 14 h 30 : La Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), dim., 14 h 30 ; sam., 20 h 30 : les Bas-Fonds ; sam., 18 h 30 : Jacques Weber joue et chante Faena.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), concerts : dim., 20 h 30 : chants d'Espagne et de la *Méditerranée* : Pedro Aledo.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) sam : 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Taupes de Tom Novembre.
ANTOINE (208-77-71) sam. : 20 h 30, dim., à 15 h 30 : Coup de soleil.
ARC (723-61-27) sam. : 20 h 30 : le Baigneur, Piano Check up.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) sam., *21 h, dim. 15 h : Moi*
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : le Malentendu ; 16 h : les Bonnes.
ATHÉNÉE (742-67-27) 20 h 30 : le Désert.
BASTILLE (357-42-14) sam., 20 h, dim. 16 h et 20 h : Wonder Show Back Again (dernière) ; sam., 21 h, dim., 17 h : Krehler.
BOBINO (322-74-84) dim., 20 h 45 : la Mort du docteur Faust.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) sam., 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), sam., 18 h 30 : la Nuit des rois ; dim., 15 h 30 : Richard II ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : le Roi des Aulnes ; sam., 18 h 30, dim., 15 h 30 : Stèles.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), sam., 20 h 30 : Kapia ; Tsvika, P. Lambert.
CINQ DIAMANTS (580-18-62) 21 h : la Mort d'Elsa.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre sam., 20 h 30 : la Mère Resserre sam., 20 h 30 : les Larmes amères de Petra Von Kant ; Galerie sam., 20 h 30 : les Habits du dimanche ou le Lutrin vivant (dernière).

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) sam., 21 h, mat. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) sam., 20 h 45 dim. 15 h et 18 h 30 : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : Noblesse et Bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) sam. : 20 h 30 : la Nuit des alligators.
DEUX PORTES (361-49-92) sam., 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49) sam., 21 h, dim. 15 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10) sam., 20 h 30, dim. 14 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), sam., 20 h 30 : Valardy 83 (dernière) ; sam., 22 h et dim. à 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) sam., 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), sam., 19 h : le Tombeau du père.
FONTAINE (874-74-40), I : sam., 16 h : Mon Isménie - Gibier de potence (dernière) ; sam. 18 h 30 et 20 h 15, dim. 16 h : Vive les femmes – II : sam., 20 h 30, dim. 15 h : S. Joly.
GALERIE 55 (326-63-51) sam., 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) sam., 20 h 30, dim. 17 h : la Farce du roi Force.
HUCHETTE (326-38-99) sam., 19 h 30 : *la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Le*çon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), sam., 21 h, dim, 15 h : Au Bois lacté.
LIERRE-THEATRE (586-55-83) sam., 20 h 30 ; dim. 15 h : Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. : 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II : sam., 18 h 30 : Eden cinéma ; 20 h 30 : la Noce ; Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) sam., 20 h 45, sam., dim., 15 h : la Dixième de Beethoven.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), sam., 21 h : l'Artiste.
MATHURINS (265-90-00) sam., 15 et 21 h, dim., 15 h et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) sam., 21 h : l'Education de Rita.
MÉNILMONTANT (366-60-60), sam., 21 h : Capitaine Fracasse.
MICHEL (265-35-02) sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) sam., 20 h 30, dim., 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-28-80) sam., 15 h 30 et 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90) sam., 21 h, dim., 16 h : R. Devos ; Petit Montparnasse sam., 21 h, dim., 16 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTES (770-52-76), sam., 20 h 30, dim., 15 h et 18 h 30 : hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52) sam., 20 h 30, dim., 16 h : Sarah ou le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) sam., 20 h 30, sam. et dim., 16 h : Mariage blanc.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), dim., 21 h : Rêves d'écluses..
SAINT-GEORGES (878-63-47) sam., 20 h 45, dim à 15 h : le Charimari.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam., dim., 20 h 45 : les Burlingueurs.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) sam., 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) sam., 20 h 30 : Huis clos ; sam., 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) sam., 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) sam., 20 h 30 : les Babas cadres.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) sam., 20 h 30, dim., 16 h : Conte cruel.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) sam., 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle sam., 20 h 30, dim. 15 h : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) sam., 20 h 30, dim., 17 h : Mille et une nuits.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) sam., 20 h 30, dim., 16 h : Fragments.
THÉATRE 13 (588-16-30) sam., 20 h 30, dim. 15 h : Scaramouche.
THÉATRE 14 (545-49-77) sam., 21 h : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle sam., 15 h et 20 h 30, dim. 15 h : Dylan ; Petite salle, sam. 20 h 30, dim., 15 h : l'Ambassade.

Samedi 22/dimanche 23 janvier

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), sam., 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) sam. *21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Point H.*
VARIÉTÉS (233-09-92) sam., 19 h 15 et 22 h, dim., 15 h 30 : l'Étiquette.

Les concerts

SAMEDI

LUCERNAIRE, 19 h 45 : C. Zeram (Debussy, Jeaseau) ; Abelone, D. Guiot, S. Joly.
SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Suk (Dvorak, Kopelent, Chausson) ; 20 h 30 : D. Merlet (Brahms, Franck, Chopin).
RADIO-FRANCE, auditorium 106, *18 h 30 : B. Nicolaysen, P. Reach.*
SALLE PLEYEL, 17 h 45 : Orchestre des concert Lamoureux, dir. J. Semkow (Wagner).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Ensemble Flauto Musica (Bach, Purcell, Boismortier...).
SOLEIL D'OR, 20 h 30 : Sundar Rao (musique karnatique du sud de l'Inde).
FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h 30 : Ensemble Cameratu de Tubingen, dir. A. Sumski (Stravinski).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, *18 h : C. Courtois, C. Collard* (Mozart, Brahms, Bartok).
THÉATRE DE PARIS, 18 h : B. Berstel, M. Moraguea.
MUSÉE CARNAVALET, 20 h 45 : C. Comoy, R. Fontaine, M. Wladkowski (Schubert, Lachner, Spohr, Brahms).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : S. Ratteree (Haendel, Schubert, Wolf...).

DIMANCHE

SALLE GAVEAU, 15 h : S. Rosander (Fauré, Schumann).
NOTRE-DAME, 17 h 45 : F. Espinasse (Vierne, Messiaen).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Ensemble de musique de chambre de Tubingen, dir. A. Sumski (Stravinski).
THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : A. Marion, M. Stilz, J.-L. Gil (Quantz, Telemann, Bach).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Bach, Mozart, Brahms).
ÉGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h 30 : J. Regnery (Brahms).
SALLE PLEYEL, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. J. Semkow (Wagner).
CONCIERGERIE, 17 h 30 : R. Pasquier (Bach).
ÉGLISE AMÉRICAINE, 18 h : M. Haniotis, A. Wheatley (Monteverdi, Brahms, Saint-Saëns...).
ÉGLISE RÉFORMÉE DE L'ORATOIRE, 15 h 30 : Manécanterie des petits chanteurs de Saint-Christophe de Paris, dir. X. Lebrun (Pachelbel, Van Berchem, Monteverdi...).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 17 h : Ensemble Capriol (Sermisy, Gervaise, Cornish...).
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Petits Chanteurs de Saint-Germain-des-Prés, dir. P. Rollin (Bach, Saint-Saëns, Mendelssohn...).
ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Ensemble 12 (Haendel, Telemann, Haydn...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

15 h : Jacques Tati (1908-1982) : Play time ; 17 h 15 : Raymond Bussières (1907-1982) : les Corsaires du Bois de Boulogne, de N. Carbonneaux ; 19 h 30 : Hommage à René Clair : le Fantôme du Moulin-Rouge ; 21 h : Hommage à F. Zinnemann : Une poignée de neige.

DIMANCHE

15 h : Georges Perec (1936-1982) : Récits d'Ellis Island ; 17 h : Patrick Dewaere (1947-1982) : Série noire, de A. Corneau ; 19 h : Hommage à René Clair : Un chapeau de paille d'Italie ; 21 h : Hommage à F. Zinnemann : Au risque de se perdre.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

15 h : Hommage à G. Mingozzi : Pantere nere ; Scatto d'autore ; 17 h : Victor Buono (1939-1982) : Quatre du Texas, de R. Aldrich ; 19 h : Russ Meyer : Supervixens ; 21 h : Up !

DIMANCHE

15 h : Hommage à G. Mingozzi : Il treno per Istanbul ; 19 h : Russ Meyer : Seven Minutes ; 21 h : les Stimulatrices.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, *3e (271-52-36) ; U.G.C. Ro*tonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA BALANCE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (322-19-23).
BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA BARAKA (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA BOUM 2 (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gloria, 17e (627-60-20) ; *Images, 18e (522-47-94).*
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
COMMANDO (A., v.o.) : U.G.C., 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Franco-polonais) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DINER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – (V.f.) : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) *Gaumont-Halles*, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 18e (241-77-99) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ;
LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
MÉNAGE A TROIS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).
MORA (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : *Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).*
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
PIRANHAS II (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, *ON VA A LA PLAGE* (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
LA RIVIÈRE DE BOUE (Jap., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; *Saint-Lazare Pasquier, 6e* (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont *Convention*, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
S.A.S. A SAN SALVADOR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
TELL ME... (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : *Movies*, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
VIGILANTE (JUSTICE SANS SOMMATION) (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-72) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
WESTERN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

AGENT X-27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
ATALANTE (Fr.), Rialto, 19e (607-87-61).
LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
DELIVRANCE (*) (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA DEROBADE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).
EASY RIDER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) : *Escurial, 13e* (707-28-04).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, *14e (542-67-42).*
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
JESUS DE NAZARETH (1re partie) (It., v.f.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-25).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LE MÉPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PAPILLON (*) (A., vf.) : Capri, 2e (508-11-69).
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).
PROVIDENCE (Fr., Ang.) V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine *bis, 6e (325-47-46).*
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE TROUPEAU (Tur., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
UN MATIN ROUGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE 3e HOMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
UN TRAMWAY NOMMÉ DESIR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
WANDA (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

LES FILMS NOUVEAUX

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE, film du Botswana et *américain de James Uys.* V. ang. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

OFFICIER ET GENTLEMAN, film américain de Taylor Hackford. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet- Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUBWAY RIDERS. – Film américain d'Amos Poe. V.O. : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE TERRITOIRE. – Film *américano-portugais de Raoul Ruiz.* V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) : Olympic, 14e (542-67-42).







BOURSE DE PARIS

Semaine du 17 au 21 janvier 1983

Consolider les acquis

« MARCHÉ sain », disions-nous la semaine dernière, à propos du palais Brongniart. Huit jours après, nous n'avons pas changé d'avis, et le déroulement de ces cinq séances qui viennent « boucler » le terme du mois de janvier sur un score honorable ne peut que conforter cette impression. Alors que Wall Street, scrutant avec anxiété l'horizon économique pour y déceler les premiers signes de la reprise, finit par s'interroger sur la mauvaise volonté évidente de M. Paul Volcker à baisser le taux d'escompte de la Réserve fédérale (fixé à 8 1/2 % depuis le 14 décembre dernier) tant que le président Reagan n'aura pas décidé de comprimer les déficits budgétaires colossaux attendus pour les prochaines années, le flottement s'étend, cette semaine, à l'ensemble des places financières internationales.

La Bourse de Paris, elle, suit son petit bonhomme de chemin à vitesse réduite, au rythme de ses ambitions déçues. En cinq jours, les cours des valeurs françaises ont progressé de 0,7 % en moyenne. Un score modeste, certes, et identique à celui de la semaine précédente, mais pas décevant pour autant, puisque la séance de vendredi 21 janvier, qui coïncidait avec les opérations de liquidation mensuelle, se solde par une hausse de 5,5 % pour l'ensemble du mois de janvier, tandis que l'indice CAC de la Compagnie des agents de change, pour une fois en accord avec les autres baromètres du marché, se hisse à 104,1.

Sur l'écran cathodique du système Antiope, où la Bourse de Paris affiche ses états d'âme, ce n'est donc pas l'encéphalogramme plat, et la plupart des spécialistes s'accordent à prévoir une nouvelle, mais timide, avancée de la cote au cours des prochains jours, à l'issue de la phase de consolidation actuelle. L'attrait exercé par l'or — lequel a pourtant singulièrement manqué de panache en refusant obstinément de franchir la barre des 500 dollars l'once sur le Bullion Exchange de Londres — a permis au lingot d'inscrire, mercredi 19 janvier, un nouveau record historique avec un cours de 109 100 F, mais cet engouement n'a pas pénalisé les actions outre mesure.

Manifestement, deux secteurs ont entrepris de « tirer » le reste de la cote : les valeurs pétrolières et les sociétés de communication. Le fait est que les valeurs énergétiques ont actuellement le vent en poupe sur le Big Board new-yorkais et, à Paris, *« le pétrole ne sent plus le soufre »*, entend-on dire autour de la corbeille. En clair, les lourdes pertes des activités de raffinage, qui grevaient lourdement les résultats des compagnies pétrolières jusqu'à leur faire perdre de 1 milliard de francs par mois, font un peu moins peur à présent, ainsi que l'a laissé entendre M. Albin Chalandon, le président d'Elf-Aquitaine, lors d'une récente conférence de presse.

Rue Vivienne, le message a été entendu, et le premier groupe français en termes de capitalisation boursière enregistrait une vive avance sur les tableaux de cours en fin de semaine, entraînant l'ensemble du secteur dans son sillage, mais sans parvenir à brider la Française des pétroles B.P., qui caracolait en tête avec une avance de 7,5 % environ après avoir été « *réservée à la hausse* » sous l'effet d'importants ordres d'achat.

Amèrement déçus par les mauvais résultats de la distribution, où les sociétés accusent, à travers leurs chiffres pour l'exercice 1982, les conséquences d'un mauvais second semestre (blocage des marges, non-répercussion de la hausse d'un point de la T.V.A. et stagnation de la demande), les investisseurs ont dû enfourcher d'autres montures, et les valeurs liées à la communication font partie du lot. Agence Havas, Eurocom, Europe 1 et surtout Hachette sont particulièrement sollicités depuis quelques jours, autant de titres *« qui devraient confirmer les espoirs placés en eux »*, estime un familier de la corbeille.

La prise de contrôle de la Routière Colas et de la SACER par la Société chimique routière d'entreprise générale (SCREG) laisse présager d'autres regroupements dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, mais, pour l'instant, le fait à retenir est la suspension de cotation intervenue sur les deux premiers titres (Colas et SACER) depuis le 18 janvier dernier et qui a de fortes chances de durer quelque temps. En attendant une opération de maintien de cours sur ces deux sociétés, détenues à présent à plus de 65 % par la SCREG par l'intermédiaire de la société holding S.I.T.P. (Société d'investissement de travaux publics). *« Il faudra nettoyer les comptes 1982 de ces deux entreprises, et cela risque de prendre du temps, puisque la Routière Colas possède, à elle seule, une centaine de filiales locales »*, fait valoir un spécialiste de ce genre d'affaires.

L'autre fait marquant de cette semaine a été le redressement confirmé de la devise-titre lié, bien sûr, à la reprise du dollar, mais aussi aux dernières informations relatives aux quotas de valeurs étrangères applicables aux réserves techniques que les compagnies d'assurances peuvent placer en SICAV. Un projet en ce sens est actuellement à l'étude afin de modifier la réglementation sur les placements des compagnies d'assurances (*le Monde* daté 16-17 janvier), mais il semble bien que ce texte ait soulevé un beau tollé dans la communauté financière, où les assureurs refusent d'être pénalisés par rapport aux banquiers.

Sans être véritablement enterré, ce projet devrait être « différé ». Il est probable que le Conseil national des assurances, qui doit se réunir le 1er février prochain, examinera le dispositif proposé, même si ce sujet n'est pas à l'ordre du jour d'une réunion consacrée essentiellement à un « lifting » de la réglementation en matière d'assurances, notamment pour y introduire la notion de second marché boursier.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	21/1/83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 185	+ 86
7 % 1973 (1)	9 265	+ 213,41
10,30 % 1975	88,20	+ 0,65
P.M.E. 10,6 % 1976	87,10	− 0,80
8,80 % 1977	103,60	− 0,50
10 % 1978	85,50	+ 0,50
9,80 % 1978	84,10	− 0,20
8,80 % 1978	85,50	inch.
9 % 1979	81,90	inch.
10,80 % 1979	87	+ 0,40
12 % 1980 (2)	95,30	+ 0,50
13,80 % 1980	97,70	− 0,31
16,75 % 1981	105,79	− 0,26
16,20 % 1982	105,55	inch.
16 % 1982	104,20	− 0,40
15,75 % 1982	103,45	− 0,35
C.N.E. 3 %	3 032	− 18
C.N.B. bq. 5 000 F	99	− 0,10
C.N.B. Paribas 5 000 F	98,95	− 0,15
C.N.B. Suez 5 000 F	98,90	− 0,20
C.N.I. 5 000 F	98,85	+ 0,25

(1) Compte tenu d'un coupon de 648,41 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 240 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

La banque Vernes et commerciale de Paris a informé officiellement la Chambre syndicale des agents de change que la participation de la *société Kinta* dans le capital de la *Compagnie de navigation mixte* avait franchi le seuil réglementaire de 10 %.

	21 janv	Diff.
Bail Équipement	192	+ 1
B.C.T.	152	+ 18,50
Cetelem	248	− 2
Chargeurs Réunis	160,50	+ 3,50
Bancaire (Cie)	268,10	+ 3,60
C.F.F.	412	+ 7
C.F.I.	205,10	− 0,40
Eurafrance	395,80	+ 19,80
Hénin (La)	344	+ 1
Imm. Pl-Monceau	200	+ 6
Locafrance	208	+ 3
Locindus	494	+ 15
Midi	658	+ 23
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	790	− 35
Parisienne de résc.	378	+ 5
Prétabail	628	− 3
Révillon	534	− 15
Schneider	91,50	− 2,80
U.C.B.	133	− 5

Mines, caoutchouc, outre-mer

	21-1-83	Diff.
Géophysique	10,30	+ 28
Imétal	46,60	− 7,35
Michelin	730	inch.
M.M. Penarroya	46,50	− 4,70
Charter	33,80	+ 0,10
INCO	105,50	− 2
R.T.Z.	70	+ 0,70
Z.C.I.	3,05	− 0,05

Alimentation

	21-1-83	Diff.
Beghin-Say	245	− 2
Bongrain	1 120	− 20
B.S.N. G.-Danone	1 475	+ 22
Carrefour	1 349	+ 39
Casino	1 000	− 20
Cédis	605	− 5
Euromarché	940	− 15
Guyenne et Gasc.	322	+ 2
Lesieur	817	− 6
Martell	698	+ 8
Moët-Hennessy	825	+ 24
Mumm	310,50	− 13
Occidentale (Gale)	400,50	+ 10,6
Olida-Caby	169,50	+ 4,5
Pernod-Ricard	367	+ 1,90
Promodès	1 075	− 10
Source Perrier	227,50	+ 5,5
St-Louis-Bouchon	159	− 2
C.S. Saupiquet	250	inch.
Veuve Clicquot	1 229	+ 7
Viniprix	679	− 19
Nestlé	16850	− 130

Bâtiment, travaux publics

Nouveau bouleversement dans le secteur des travaux publics avec la prise de contrôle de la *Routière Colas* et de la *SACER* (Société anonyme pour la Construction et l'entretien des routes) par la *S.C.R.E.G.* (Société chimique routière d'entreprise générale) qui fera de cette dernière le numéro un des entreprises françaises de travaux publics avec un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards de francs, laissant à quelque distance la *S.G.E.* (Société générale d'entreprise), du groupe C.G.E.

Pour réaliser cette opération, la *S.C.R.E.G.* a racheté au groupe financier familial Raveau-Cartier sa participation de 65 % dans la Société d'investissement de travaux publics (S.I.T.P.), holding de Routière Colas et de la SACER.

	21/1/83	Diff.
Auxil. d'entreprises	919	+ 45
Bouygues	785	+ 30
Ciment Français	159,90	+ 1,90
Dumez	1 129	+ 59
J. Lefebvre	162	+ 6
Générale d'Entrepr.	285,40	− 0,60
G.T.M.	386,80	+ 17,80
Lafarge	257	− 3
Maisons Phénix	370	− 0,20
Poliet et Chausson	290	+ 5
S.C.R.E.G.	114	+ 6,90

Filatures, textiles, magasins

	21-1-83	Diff.
André Roudière	57,20	+ 0,20
F.F. Agache-Willot	105,50	+ 11,20
B.H.V.	106,10	− 0,90
C.F.A.O.	470,50	+ 18
Damart-Serviposte	787	− 3
Darty	770	− 5
D.M.C.	29,50	+ 1,10
Galeries Lafayette	144	+ 7
La Redoute	895	− 10
Nouvelles Galeries	72	+ 0,20
Printemps	113	− 2
S.C.O.A.	24,90	+ 0,20

Métallurgie construction mécanique

	21/1/83	Diff.
Alspi	57	+ 0,10
Amrep	875	− 5
Avions Dassault-B.	413	+ 10
Chiers-Châtillon	13,40	− 0,60
Creusot-Loire	55,70	+ 3,60
De Dietrich	325	− 10
FACOM	571	+ 4
Fives-Lille	143	− 1
Fonderie (Générale)	17,60	− 1,40
Marine-Wendel	56,90	− 0,10
Métal. Normandie	10,70	+ 0,70
Penhoët	321	− 9
Peugeot S.A.	133,20	− 0,80
Poclain	100,50	+ 1
Pompey	96	+ 1,10
Sacilor	14,50	+ 0,30
Sagem	985	+ 20
Saulnes	16,70	+ 0,20
Saunier-Duval	32,50	− 0,50
Usinor	1,85	− 0,02
Valéo	215	− inch.
Vallourec	90	− 0,50

Valeurs diverses

	21-1-83	Diff.
Agence Havas	473	+ 63
A.D.G.	155,50	+ 0,30
L'Air Liquide	421	+ 1
Arjomari	150,20	+ 2,20
Bic	407	− 4
Bis	211	+ 7
Club Méditerranée	518	− 2
Essilor	665	− 18
Europe 1	674	+ 44
Gle Ind. Part.	250	+ 1,20
Hachette	800	+ 65
J. Borel Int.	134,10	− 0,90
Oréal (L')	1 000	inch.
Navigation Mixte	131,50	+ 1
Nord-Est	46,20	+ 0,20
Presses de la Cité	751	+ 8
Skis Rossignol	705	+ 43
Sanofi	247	+ 8
U.T.A.	183	− 4

Matériel électrique services publics

	21-1-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	147	+ 6
C.E.M.	26,55	− 0,15
CIT-Alcatel	855	+ 22
Crouzet	166	+ 12
Générale des Eaux	339	− 17
Intertechnique	900	− 11
Legrand	1 630	+ 55
Lyonnaise des Eaux	425	+ 19
Machines Bull	42,70	− 0,15
Matra	1 372	+ 117
Merlin-Gérin	578	− 1
Moteur Leroy-Somer	409	+ 4
Moulinex	67	inch.
P.M. Labinal	215,50	− 8
Radiotechnique	332,70	− 2,30
S.E.B.	213,10	− 14,90
Signaux	546	+ 36
Téléméc. Electrique	852	+ 7
Thomson-C.S.F.	150	− 2
I.B.M.	830	+ 3
I.T.T.	271,50	+ 4,70
Schlumberger	423	+ 21
Siemens	838	− 37

Mines d'or, diamants

	21-1-83	Diff.
Amgold	968	− 32
Anglo-American	158	− 4
Buffelsfontein	476,50	+ 3,50
De Beers	58	inch.
Driefontein	318	+ 29,50
Free State	422	− 11
Goldfields	75	+ 4,30
Gencor	200	+ 2,50
Harmony	204,50	+ 6,50
Président Brand	421,50	− 3,50
Randfontein	1138	+ 40
Saint-Helena	425	− 29
Western Deep	492	+ 15,50
Western Holding	485	− 12

Pétroles

	21-1-83	Diff.
Elf-Aquitaine	130,80	+ 3,80
Esso	210	+ 17
Francarep	337	− 7,90
Pétroles française	142	− 1,50
Pétroles B.P.	45,05	+ 3,55
Primagaz	229	− 2
Raffinage	98,50	+ 6
Sogerap	298	+ 4,20
Exxon	256	− 2
Petrofina	796	inch.
Royal Dutch	313,50	− 3,60

Produits chimiques

	21-1-83	Diff.
Institut Mérieux	670	− 17
Laboratoire Bellon	269,80	− 2,20
Nobel-Bozel	13	− 0,50
Roussel-Uclaf	234	− 5
B.A.S.F.	404	− 22
Bayer	383	− 21
Hoechst	373	− 27
I.C.I.	48,70	+ 2,50
Norsk-Hydro	356	+ 6

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	65 300	143 801 460
Dowe Mines	259 000	45 936 680
American T.T.	67 550	44 999 150
Schlumberger	109 075	44 908 864
Elf Aquitaine	324 275	39 756 594

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14-1-83	Cours 21-1-83
Or fin (kilo en barre)	103 800	108 600
— (kilo en lingot)	103 200	108 700
Pièce française (20 fr.)	713	730
Pièce française (10 fr.)	460	414
Pièce suisse (20 fr.)	686	729
Pièce latine (20 fr.)	666	686
● Pièce tunisienne (20 fr.)	610	720
Souverain	803	830
Souverain Elizabeth II	765	890
● Demi-souverain	391	395
Pièce de 20 dollars	3 510	3 920
— 10 dollars	1 800	1 870
● — 5 dollars	890	962,50
— 50 pesos	4 200	4 290
● — 20 marks	765	800
— 10 florins	665	698
● — 5 roubles	430	450

Inauguré le 1er février prochain, le second marché accueillera la firme Zodiac dès le 7 février

L'échéance approche à grands pas. Créé officiellement dès le 1er janvier 1983 au vu des textes législatifs et des arrêtés parus au *Journal officiel*, le second marché qui doit remplacer le compartiment spécial du marché hors-cote sera officiellement inauguré le 1er février prochain à l'occasion d'un forum organisé par la Compagnie des agents de change sur un thème d'actualité : *« la Bourse au service de l'entreprise : le second marché »*.

Dans cette perspective, la Commission des opérations de bourse (C.O.B.) vient de faire paraître une brochure d'une quarantaine de pages qui regroupe tous les textes relatifs au second marché, y compris une instruction d'application sur les conditions d'accès et les obligations des sociétés candidates à ce nouveau marché boursier. Ce document fera l'objet d'une analyse dans le prochain numéro du *Monde de l'économie* daté du 25 janvier 1983.

Parallèlement, la chambre syndicale des agents de change a fait connaître, dans un avis publié le 21 janvier dernier, l'organisation et le fonctionnement de ce second marché. En voici les principaux points à retenir :

● Dès le 1er février prochain, le bulletin de la cote fera apparaître un emplacement spécial destiné à la cote du second marché sur lequel seront inscrites toutes les valeurs françaises et étrangères qui composent l'actuel compartiment spécial du marché hors-cote (21 actions françaises et 3 étrangères présentement), à l'exception des actions de la société Entrepose (absorbée par le groupe G.T.M.-Entrepose) et les actions de la société Sicomur (ex-Sicomucip), absorbée par la société Interbail.

● Le compartiment spécial du hors-cote étant supprimé, le relevé quotidien du marché hors-cote sera réservé aux valeurs françaises, aux autres valeurs de la zone franc et aux valeurs étrangères négociables hors-cote sur les bourses françaises de valeurs selon la procédure ordinaire de négociation.

● En ce qui concerne l'introduction des valeurs sur le second marché, leur admission fera l'objet d'un avis de la chambre syndicale des agents de change au moins deux jours ouvrables avant la date à laquelle interviendra la première inscription. Cet avis comportera la Bourse de cotation (Paris ou l'une des six places de province), la procédure choisie par les introducteurs pour réaliser les opérations d'introduction en faisant connaître, éventuellement, l'identité du ou des intermédiaires financiers qui pourront réaliser des opérations de contrepartie pendant la séance de Bourse.

● Les valeurs du second marché seront cotées uniquement au comptant et les cotations seront assurées par la charge qui aura été désignée comme spécialiste, laquelle devra recueillir les ordres dont les autres charges d'agents de change seront dépositaires. La chambre syndicale fera connaître le cours coté par affichage sur le groupe de cotation (groupe 3) en précisant la quantité de titres sur chaque valeur.

● Les écarts de cours ou de prix indicatif d'une séance à la suivante ou entre le premier et un second cours seront conformes aux écarts pratiqués sur le marché officiel au comptant (8 %), sauf exception autorisée par la chambre syndicale.

Dans la pratique, les valeurs de l'actuel hors-cote « spécial » vont donc basculer dès le 1er février sur ce second marché, lequel devrait ensuite accueillir, le 7 février, la firme Zodiac, numéro un mondial des bateaux pneumatiques (sous la conduite du C.C.F. et de la charge Schelcher-Dumont), à Paris, puis les établissements Genty-Cathiard quelques jours plus tard au second marché de Lyon (où ils figurent actuellement au hors-cote « spécial ») et, à la fin février, un important fabriquant de cosmétiques.

Il faudra ensuite s'attendre à l'arrivée sur le second marché parisien de l'entreprise de restauration publique Sodexho, candidat malheureux à la fusion avec Jacques Borel International, mais cette société sera simplement « en transit » pendant quelques semaines avant d'accéder à la cote officielle, où le bagagiste de luxe Louis Vuitton fera également son entrée à l'automne 1983.

S. M.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	17 janvier	18 janvier	19 janvier	20 janvier	21 janvier
Terme	175 668 722	183 385 409	192 345 612	216 360 097	274 907 815
Comptant R. et obl.	928 637 848	826 837 089	980 642 111	1 015 309 366	932 399 480
Actions	157 019 467	122 993 674	172 444 641	151 632 746	146 734 703
Total	1 261 326 037	1 133 196 172	1 345 432 364	1 383 302 209	1 354 041 998
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	102,8	102,6	102,8	103,5	—
Étrang.	105,8	105,4	106	104,6	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	104,6	104,6	104,6	104,9	105,5
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	102,9	102,5	102,6	103,1	104,1

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Prudence

Les inquiétudes relatives aux répercussions des déficits budgétaires ont éclipsé les effets favorables de la nouvelle baisse de l'inflation, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a conclu la séance de vendredi sur un recul pour s'établir à 1 052,97 contre 1 080,84 la semaine précédente.

	Cours 14 janv.	Cours 21 janv.
Alcoa	35 3/8	31 1/2
A.T.T.	67	67 3/8
Boeing	36 7/8	33 7/8
Chase Man. Bank	51 3/8	48 1/8
Du Pont de Nem	41 7/8	40 1/8
Eastman Kodak	81 1/2	82 5/8
Exxon	30 5/8	30 7/8
Ford	38 3/4	36 1/4
General Electric	96 1/4	93 7/8
General Foods	37	37 1/4
General Motors	63 7/8	58 3/4
Goodyear	35 1/2	31 5/8
I.B.M.	98 7/8	94 5/8
I.T.T.	32 3/8	31 1/2
Mobil Oil	26	27 1/4
Pfizer	72	70
Schlumberger	49 3/4	50 1/8
Texaco	31 3/4	32 7/8
U.A.L. Inc.	32 3/8	30 1/2
Union Carbide	58 7/8	56 5/8
U.S. Steel	21	20 3/4
Westinghouse	44 3/8	42 7/8
Xerox Corp	42	40

LONDRES

En repli

Indices « F.T. » : industrielles : 619.4 contre 614,2 ; mines d'or : 640 contre 588,8 ; fonds d'Etat : 78,34 contre 78,56.

	Cours 14 janv.	Cours 18 janv.
Beecham	343	351
Bowater	166	168
Brit. Petroleum	314	334
Charter	250	243
Courtaulds	74	75
De Beers (*)	6 80	6 92
Dunlop	48	47
Free State Geduld	52 7/8	49 3/8
Glaxo	1393	1493
Gt. Univ. Stores	568	563
Imp. Chemical	362	372
Shell	446	442
Unilever	825	795
Vickers	107	108
War Loan	32 7/8	32 3/4

(*) En dollars

TOKYO

Nouvelle chute

Marché déprimé à Tokyo où l'indice Nikkeï Dow Jones a perdu 196,17 points pour s'établir à 7 892,36 (au plus bas depuis le 23 décembre dernier alors qu'il avait déjà cédé 121,49 points la semaine précédente. L'indice général, lui, a abandonné 12,97 points à 579,89, les valeurs-vedettes et le matériel électrique figurant parmi les titres les plus éprouvés.

	Cours 14 janv.	Cours 18 janv.
Akaï	284	305
Bridgestone	453	440
Canon	1 160	1 140
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	979	972
Matsushita Electric	1 270	1 210
Mitsubishi Heavy	253	240
Sony Corp	3 350	3 410
Toyota Motors	1 030	1 000

FRANCFORT

En baisse

Le marché des actions est resté très réservé et le début de la campagne électorale a pesé sur le cours, les investisseurs préférant attendre l'issue du scrutin du 6 mars prochain. L'indice de Commerzbank a clos la semaine à 736,8 contre 745,5 le vendredi précédent.

	Cours 14 janv.	Cours 18 janv.
A.E.G.	30 70	29 50
B.A.S.F.	119 40	117 50
Bayer	113	242,20
Commerzbank	130,20	127,30
Deutschebank	265,50	262
Hoechst	111,40	108,70
Karstadt	195,80	187,30
Mannesman	143,90	140
Siemens	251,20	244,20
Volkswagen	145	141

CHUTE BRUTALE DE LA BOURSE DE TEL-AVIV

Tel-Aviv. — Un vent de panique a soufflé, jeudi 20 janvier, sur la bourse de Tel-Aviv, après que le Trésor israélien eut annoncé qu'il envisageait d'imposer prochainement une nouvelle législation pour les fonds communs de placement et 137 des quelque 500 valeurs inscrites à la cote ont chuté de 5 % au moins, de nombreux titres baissant de plus de 10 %.

Le mouvement était tel que le Trésor a été contraint de publier un communiqué indiquant que les mesures envisagées et qu'il juge modérées (limitation à 5 %, contre 10 % actuellement, de la participation des sociétés à fonds communs de placement dans le capital des entreprises israéliennes).

La Bourse de Tel-Aviv a connu cette année une série de hausses exceptionnelles, et l'indice des valeurs boursières de cette place a progressé de 294 % entre décembre 1981 et décembre 1982. — (*A.F.P.*).

Le Monde

M. GISCARD D'ESTAING INVITÉ A L'ÉLYSÉE

Le service de presse de l'Élysée a fait connaître, samedi 22 janvier, que M. Valéry Giscard d'Estaing figure parmi les invités du président de la République, à l'occasion du déjeuner que ce dernier offre, mardi 25 janvier, aux membres du Conseil constitutionnel.

L'ancien chef de l'État est donc invité en sa qualité de membre de droit de la haute juridiction. Il est de tradition qu'avant chaque renouvellement partiel de celle-ci (tous les trois ans), ses membres soient reçus à l'Élysée.

A Paris
ATTENTAT CONTRE LES BUREAUX DES « TURKISH AIRLINES »

Un attentat a eu lieu samedi 22 janvier, peu avant midi, au siège de la compagnie « *Turkish Airlines* », avenue de l'Opéra, à Paris. Un homme a lancé deux grenades offensives dans les locaux. Il a été arrêté par les gendarmes mobiles qui assurent une garde permanente dans ce quartier. Il n'y aurait pas de blessés.

A Paris et à Vitrolles
TROIS HOLD-UP

Plusieurs malfaiteurs ont commis, vendredi 21 janvier en fin de matinée, un hold-up audacieux en plein Paris à proximité des Champs-Élysées. Alors que des centaines de policiers surveillaient les alentours en raison du passage du chancelier Helmut Kohl et de M. Mitterrand, ils ont pénétré dans une bijouterie au 18 de la rue Quentin-Bauchart (8e) et ont dérobé sous la menace de leurs armes des bijoux pour une valeur d'environ 9 millions de francs. Les malfaiteurs ont agi à visage découvert.

Le hold-up commis vendredi dans les bureaux de la société de surveillance française, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), a rapporté environ 15 millions de francs à ses auteurs et non 20 comme on l'avait cru d'abord (*le Monde* du 22 janvier). Les malfaiteurs ont également volé une quarantaine de pistolets.

Un mort dans le XIXe arrondissement

Une personne a été tuée et trois autres blessées au cours d'un hold-up commis, samedi 22 janvier, vers 10 h 30, dans une agence du Crédit agricole, rue de Meaux à Paris. Selon les premières indications de source policière, c'est au moment où les malfaiteurs s'enfuyaient que la fusillade a éclaté. On ignorait, en fin de matinée, les identités des victimes.

EN ISRAEL
Le général Eytan mis en cause dans le procès des militaires accusés de « *violences* » envers des Palestiniens

Jérusalem. — Après le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, le chef d'état-major de l'armée, le général Raphaël Eytan, vient d'être, à son tour, mis en cause dans le procès d'un officier et de dix soldats, traduits devant une cour martiale pour avoir fait subir de *« mauvais traitements »* et des *« violences »* à des Palestiniens durant la vague d'agitation et de répression qui a eu lieu en Cisjordanie, en mars et en avril, l'an dernier. Il est notamment reproché à ces militaires d'avoir pénétré dans le centre universitaire d'Hébron pour y *interpeller sans discernement* plusieurs étudiants et de les avoir battus. Pour leur défense, les inculpés affirment qu'il ne s'agit pas d'actes isolés et que leur attitude était plus ou moins conforme aux consignes données par leurs supérieurs au plus haut niveau. Le commandant David Mofaz, qui plaide non coupable, avait déjà accusé le ministre de la défense d'avoir personnellement recommandé le recours à la violence pour rétablir l'ordre dans les territoires occupés (*le Monde* des 15 décembre et 7 janvier). Mais son avocat, le 19 janvier, a produit devant les juges deux documents qui, a-t-il souligné, révèlent que le général Eytan a, de manière détaillée et précise, donné l'ordre de *« harceler indistinctement »* la population de Cisjordanie pour mettre fin aux manifestations.

De notre correspondant

Les documents soumis au tribunal et partiellement divulgués le 21 janvier tendent à justifier très clairement les soupçons émis l'an dernier dans les milieux d'opposition : les *« bavures »* qui se sont multipliées dans *les territoires occupés semblent être* le résultat d'un calcul, d'une politique de répression systématique. Ils paraissent confirmer aussi que le recours à des *« châtiments collectifs »*, souvent nié par l'état-major et le gouvernement, est vraiment délibéré. Le document énumère des instructions élaborées en réunion d'état-major ou après une tournée d'inspection effectuée par le général Eytan en avril. Il recommande notamment : de procéder à des arrestations selon des listes de *« suspects »* préalablement établies, et de le faire *tant que le nombre de places disponibles* dans les prisons le permet ; de ne pas hésiter à punir les parents des personnes arrêtées ; de *« s'occuper »* des *« agitateurs »* avec fermeté et de les mettre en détention *« à la moindre occasion »* ; d'utiliser la législation qui permet la détention (pendant dix-huit jours) des suspects... de les relâcher pour un jour ou deux et de les arrêter de nouveau ; de demander à l'administration civile de Cisjordanie de recourir à des *« sanctions économiques »* contre les municipalités où se produisent des troubles.

Le général Eytan aurait également suggéré de prévoir l'expulsion des territoires occupés de nombreux manifestants. Il aurait même proposé, en attendant l'application d'une telle mesure, de créer un camp spécial de détention afin d'y réunir les futurs exilés. D'autre part, un officier qui *avait été en poste auprès du* gouverneur militaire de la région de Hébron au printemps dernier, le capitaine Akiva Saronowitz, cité comme témoin par la défense, a déclaré, au cours du procès, avoir entendu le gouverneur donner lui-même l'ordre d'ouvrir le feu dans les ruelles d'un camp de réfugiés, près de Bethléem, pour effrayer les habitants et les inciter à empêcher de nouvelles manifestations. Par mesure d'intimidation, il aurait même encouragé les soldats à tirer sur des chauffe-eau solaires installés sur les toits du camp.

Le capitaine Saronowitz a aussi indiqué qu'il y a eu à cette époque des *« arrestations préventives »*, et que des Palestiniens ont été détenus uniquement parce qu'ils figuraient sur des listes de noms établies par l'administration civile, bien qu'ils ne puissent *être suspectés d'aucun délit*. Quand on a demandé au capitaine Saronowitz comment il interprétait le terme *« s'occuper »* des personnes arrêtées, il a répondu que pour lui il n'y avait guère de doute : il s'agissait de les *« battre »*.

FRANCIS CORNU.

NOUVELLE MANIFESTATION DE DÉTENUS A MARSEILLE

Environ trois cents détenus de la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, ont manifesté samedi matin 22 janvier et ont grimpé sur les toits d'un des bâtiments. Par cette action, ils entendent appuyer leur demande de libéralisation du régime pénitentiaire.

Mercredi dernier, une centaine d'entre eux avaient mené une action semblable le matin et deux cents avaient recommencé l'après-midi. D'autres manifestations de détenus avaient eu lieu jeudi à Nîmes et à *Montpellier et vendredi* à Bastia. Aucune de ces manifestations n'a donné lieu à des violences.

RADIO-TÉLÉVISION (19)
INFORMATIONS
« SERVICES » (19) :
« Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Carnet (19) ; Programmes des spectacles (18) ; Revue des valeurs (21).

A Reims
TROIS GÉRANTS DE « L'UNION » PORTENT PLAINTE

Une plainte pour détournement de fonds, avec constitution de partie civile, a été déposée vendredi 21 janvier par Michel Ehrmann, directeur-gérant de *l'Union* de Reims, et par deux autres membres du conseil de gérance (qui en compte cinq), MM. Jean-Louis Schneiter et André Chabaud. Les trois gérants ont renouvelé, d'autre part, auprès du président du tribunal de commerce de *Reims leur demande d'un administrateur judiciaire, « les gérants étant dans l'impossibilité de faire leur travail »*, leur bureau étant occupé par le « directoire » du comité du sauvegarde C.G.T. du journal.

Pour sa part, M. Gilbert Masson, *préfet de région a convié lundi* 24 janvier le conseil de gérance, les douze membres associés représentant les mouvements de Résistance de toutes origines syndicales et politiques, le comité de sauvegarde C.G.T. du journal et les délégués syndicaux, à une *confrontation* générale. Cette réunion de synthèse devait avoir lieu, primitivement, le mercredi 26 janvier (*le Monde* du 22 janvier).

De son côté, un notaire rémois, M. Claude Thiénot, président de l'un des mouvements associés participant au capital de *l'Union*, avancerait un « plan de sauvetage », gagé sur les immeubles qu'occupe le journal au centre de la ville, qui pourrait dégager 15 millions de francs d'argent frais. Les trois gérants — MM. Ehrmann, Chabaud et Schneiter — prennent en considération cette proposition que la C.G.T. repousse, au contraire, comme une *« opération immobilière lucrative »*.

Enfin, M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., dans un communiqué publié vendredi soir, *« met en demeure le gouvernement d'intervenir et de rétablir la légalité à* « l'Union », non sans avoir rappelé *« les risques de soviétisation des entreprises »* que la centrale syndicale des cadres avait prédits l'été dernier.

Le numéro du « Monde » daté 22 janvier 1983 a été tiré à 499 828 exemplaires.

En décembre
DOUZE MILLIONS DE CHOMEURS DANS LA C.E.E.

Le nombre de chômeurs dans la C.E.E. s'élevait à douze millions, à la fin décembre — soit 10,8 % de la population active, — a annoncé la C.E.E. dans ses dernières informations statistiques publiées le 21 janvier.

Mais l'évaluation spécifique par pays que fournit habituellement la C.E.E. n'est pas possible pour décembre, en raison précise-t-elle du changement du système d'enregistrement du chômage au Royaume-Uni.

L'INFLATION S'EST RALENTIE AUX ÉTATS-UNIS ET EN GRANDE-BRETAGNE

Les prix de détail ont baissé en décembre aux Etats-Unis de 0,3 %. Si l'on excepte un recul des prix en mars 1982 (de 0,2 %), il faut remonter à 1965 pour trouver pareille baisse.

Ce très bon résultat porte à 3,9 % la hausse annuelle des prix aux Etats-Unis en 1982 (décembre 1982 comparé à décembre 1981). Cette augmentation est la plus faible depuis dix ans : 8,9 % en 1981 ; 12,4 % en 1980 ; 13,3 % en 1979 et 9 % en 1978 (1).

La baisse des taux d'intérêt sur les prêts à la construction et la baisse des prix de l'énergie (gaz naturel excepté) expliquent en partie l'évolution modérée des prix en 1982.

En Grande-Bretagne, les prix de détail ont également baissé en décembre (de 0,2 % par rapport à novembre) grâce notamment à une réduction des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires et à des baisses sur le vin et les alcools compensant la hausse des automobiles et du gaz. En un an (décembre 1982 comparé à décembre 1981), les prix ont augmenté de 5,4 %, le taux d'inflation le plus faible depuis treize ans. En 1981 (décembre 1981 sur décembre 1980), la hausse avait été de 12 %. Elle avait été de 15,1 % en 1980 et *de 17,2 % en 1979*.

(1) Taux annuels d'inflation en glissement (décembre par rapport à décembre de l'année précédente).

LE TOURNOI DE TENNIS DE NEW-YORK
McEnroe, Vilas, Connors et Lendl dans le dernier carré des « maîtres »

De notre envoyé spécial

New-York. — *Les demi-finales du tournoi des « maîtres » devaient* mettre aux prises, ce samedi 22 janvier, les quatre meilleurs joueurs mondiaux avec, d'une part, le numéro un John McEnroe contre le numéro quatre Guillermo Vilas et d'autre part le numéro deux Jimmy Connors contre le numéro trois Ivan Lendl. Ces deux derniers se sont qualifiés, vendredi 21, au détriment de Johan Kriek (7-6, 6-2) et de Yannick Noah (6-4, 7-5).

Yannick Noah a subi, vendredi, sa sixième défaite contre Ivan Lendl en dix rencontres, la première sur surface synthétique. La partie — d'une heure dix-sept minutes — fut très serrée. Au premier set, Noah, qui ne céda pas plus d'un point sur ses quatre premiers services, gêna d'abord le Tchécoslovaque en variant ses coups. Il eut ainsi une balle de *break* au second jeu. Toutefois à partir du septième jeu, Lendl, qui délivra des *aces* pour sortir de situations critiques, changea de tactique. Il harcela le revers du numéro un français, dont ce n'a jamais été le meilleur coup, avec de plus en plus de puissance, pour finir par le prendre de vitesse : ainsi, au neuvième jeu, Noah, mal placé, expédia deux fois la balle hors des *limites et perdit son service au plus* mauvais moment. Lendl empocha ensuite la manche sur un jeu blanc.

Bataille encore plus âpre dans la seconde manche. Noah parvint deux fois à l'égalité sur les engagements de Lendl, mais perdit une occasion de balle de *break en se faisant surprendre* par un retour de smash au dixième jeu. Au jeu suivant, son service n'ayant pas le rendement habituel, Lendl put monter en force au filet et faire le *break*. Le match lui revenait sur un nouveau jeu blanc. Noah se déclara surpris par la vitesse des balles de Lendl, qui indiqua avoir fait augmenter la tension du cordage de sa raquette. Mais le Tchécoslovaque estima ne pas avoir très bien engagé, alors que le Français vit là une raison de sa défaite.

La hiérarchie avait été respectée dans la première rencontre. Il en est allé de même pour le match entre Jimmy Connors et Johan Kriek. Le néo-Américain sauta à la gorge du vainqueur de Wimbledon et de Flushing-Meadow, qui fut mené 4 à 1 dans le premier set. Mais le *numéro deux mondial rétablit* irrésistiblement la situation tandis que Kriek commençait à délivrer de plus en plus de doubles fautes et à « arroser » en coups droits. Connors, qui eut onze balles de set, finit par enlever la première manche au *tie-break* (7-6). La seconde ne fut plus alors qu'une formalité, l'ex-Sud-Africain ne parvenant plus à tenir la balle dans le court. Mené 4 à 1, il prit néanmoins au sixième jeu le service de Connors, qui refit derechef un *break* et s'assura la manche sans coup férir. Après cette victoire, Connors, qui aura trente ans au début février, a déclaré : *« Sur terre battue, mon temps est passé. »* Il ne viendra donc pas à Roland-Garros pour les prochains Internationaux de France.

ALAIN GIRAUDO.

A LA TÉLÉVISION
Samedi :
demi-finales à 22 h 50 (A 2)
Dimanche :
finale à 22 h 10 (TF 1)

Selon les Soviétiques
UNE PARTIE DU SATELLITE COSMOS-1402 DEVRAIT TOMBER DANS L'ATMOSPHÈRE AU-DESSUS DE LA MER D'OMAN

L'un des deux éléments encore en orbite du satellite de surveillance soviétique Cosmos-1402 doit tomber sur Terre entre le dimanche 23 janvier à 12 h 45 (heure française) et le lundi 24 janvier à 14 h 17. Pour les experts du Pentagone, suivis en cela par les Français, il n'était pas possible, samedi en fin de matinée, de savoir au-dessus de quelle partie du monde devait avoir lieu la rentrée dans l'atmosphère du premier de ces morceaux. Pour leur part, les Soviétiques ont fait savoir, vendredi, que la partie principale de Cosmos-1402, c'est-à-dire celle qui n'est pas équipée du générateur nucléaire, devrait rentrer dans l'atmosphère au cours de la nuit de dimanche à lundi, au-dessus de la mer d'Oman, au nord de l'océan Indien.

Tout le problème est de savoir si, lors de sa fragmentation en plusieurs morceaux, le 28 décembre dernier, la partie du satellite portant le réacteur nucléaire Topas, qui contient une cinquantaine de kilogrammes d'uranium très enrichi, s'est bien séparée du reste du satellite, ce que les *Soviétiques ont affirmé à plusieurs* reprises. Mais d'autres se demandent si, lors de cette opération, des pièces métalliques irradiées ne sont pas restées fixées sur la partie du satellite qui va tomber dans l'atmosphère.

On ne peut exclure que certains morceaux, « plus aérodynamiques » que d'autres, parviennent au sol sans avoir brûlé entièrement dans l'atmosphère.

C'est vers le 8 février que le second morceau de Cosmos-1402, celui que l'on *suppose être le réacteur* nucléaire, tombera sur Terre.

● *Le siège de Gestetner occupé par des V.R.P.* — Plusieurs dizaines de V.R.P. (vendeurs, représentants, placiers), venus des quarante succursales de province, ont commencé jeudi matin 20 janvier l'occupation du siège de la société Gestetner (photocopie, duplication, reliure), 71, rue Camille-Groult à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Ils entendent s'opposer aux nouveaux contrats proposés par la direction. Celle-ci met en place un système de ventes par téléphone, en succursale, qui, affirment les représentants, les priverait d'une partie de leurs commissions sur les fournitures et sur les services après-vente. Vendredi matin, les occupants ont fermé les portes de l'immeuble, et plusieurs centaines d'employés n'ont pu y pénétrer.

Selon la direction, la majorité des représentants avaient accepté les nouvelles dispositions imposées par la restructuration. Seule une minorité du personnel rejetait les assurances concernant la rémunération de la part variable du salaire.

A B C D E F G

